CLAUDE LE PETIT ET LA MUSE DE LA COUR.

Frédéric Lachèvre.

PQ 1817
L65
Z67
1922

STORAGE-ITEM
LPC/MN

LPA-D46C

U.B.C. LIBRARY

U.B.C. LIBRARIES

CLAUDE LE PETIT

ET

LA MUSE DE LA COUR

(1er SEPTEMBRE-28 OCTOBRE 1657)

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Avec un historique des gazettes concurrentes des *Lettres en Vers* de Loret : *La Muse Héroï-Comique (1654-1655)* ; — *La Muse Royale (1656-1660)* de Robinet de Saint-Jean. — *Les Epîtres en vers de Scarron et d'autres autheurs (1655)* ; — *La Muse de la Cour (1656-1658)*. — *La Muse Historique* de La Gravette (*1658-1659)* ; — et la bio-bibliographie de leurs rimeurs.

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
EDOUARD CHAMPION
5, Quai Malaquais.

1922

CLAUDE LE PETIT

ET

LA MUSE DE LA COUR

LE LIBERTINAGE AU XVIIe SIÈCLE

I. — Le Procès du poète Théophile de Viau (11 juillet 1623-1er septembre 1625), publication intégrale des pièces inédites des Archives nationales, portraits et fac-similé, 2 volumes in-8 de XLVI, 592 et 448 pp., tiré à 500 exemplaires numérotés.

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. — Prix Saintour, de l'Académie française, 1910.

II. — Disciples et successeurs de Théophile de Viau. La Vie et les Poésies libertines inédites de Des Barreaux (1599-1673) et de Saint-Pavin (1595-1670). In-8 de XIV et 551 pp., tiré à 500 exempl. numérotés.

III. — Une seconde révision des œuvres du poète Théophile de Viau (corrigées, diminuées et augmentées), publiée en 1633 par Esprit Aubert, chanoine d'Avignon, suivie de pièces de Théophile qui ne sont ni dans l'édition d'Esprit d'Aubert (1633), ni dans celle d'Alleaume (1855). In-8 de 145 pp., tiré à 205 exempl.

IV. — Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626). Bibliographie de ces recueils et bio-bibliographie des auteurs qui y figurent donnant : 1° L'historique et la description de chaque recueil. — 2° Les pièces de chaque auteur (titre et premier vers) avec une notice et une biographie dudit auteur. — 3° Une table générale des pièces anonymes avec le nom des auteurs pour celles qui ont pu être attribuées, etc, Suivie, 1° Du dépouillement : d'un recueil satirique publié à l'étranger : *Les Epitaphia joco-seria ;* des Ms. 884 et 24.322 de la Bibl. Nat. ; du Ms. Villenave *(Le Petit Cabinet de Priape)* ; de partie du Ms. Conrart, 4.123 *(Sonnets gaillards et priapiques) ;* du Ms. L'Estoile *(Recueil bigarré du grave et du facétieux).* — 2° D'une table des pièces non signées de ces Ms. qui ne se trouvent pas à la Table des pièces anonymes des recueils libres et satiriques. — 3° Des poésies inédites de Berthelot, Regnier et Sigognes du Ms. 534 du Musée Condé. In-4° de 8 ff. et 601 pp., tiré à 305 exempl. numérotés.

Mention très honorable (Prix Brunet, 1915) de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

V. — Les Œuvres libertines de Claude Le Petit, Parisien, brûlé le 1er septembre 1662, précédées d'une notice biographique : *L'Escole de l'Interest.* — *L'Heure du Berger.* — *Le Bordel des Muses (poésies diverses, Paris ridicule, Madrid ridicule, etc..)* In-8 de LVII et 244 pp. Tiré à 202 exempl. numérotés.

VI. — Les chansons libertines de Claude de Chouvigny, baron de Blot-l'Eglise, avec leur musique, précédées d'une notice biographique et suivies de couplets de ses amis. In-8 de XLVIII et 145 pp. Tiré à 280 exempl. numérotés.

VII. — Mélanges : Trois grands procès de libertinage : *L'Ancêtre,* Geoffroy Vallée, et *La Béatitude des Chrestiens* (1573) ; Jean Fontanier, et *Le Trésor inestimable* (1621) ; Michel Millot et Jean L'Ange : *L'Escole des Filles* (1655). — Une victime de Henri IV, le comte de Beaumont-Harlay et mademoiselle de La Haye, 1607. — Claude Belurgey, l'auteur présumé des *Quatrains du Déiste,* 1620. — *Les Exercices de ce Temps* et leur auteur, 1617 (?). — Voltaire et le curé Meslier, etc. In-8 de 315 pp. Tiré à 227 exempl.

VIII. — Les Œuvres libertines de Cyrano de Bergerac, précédées d'une notice. Tome premier. *L'Autre Monde :* I. *Voyage dans la Lune ;* II. *Histoire Comique des Estats et Empires du Soleil.* Première édition contenant tous les passages supprimés d'après les Ms. de Paris et de Munich. — Tome second. *Le Pédant joué,* texte du Ms. de la Bibl. Nat. ; *La Mort d'Agrippine ; Mazarinades, Lettres,* texte du Ms. de la Bibl. Nat., etc. In-8 de CLXIV, 205 pp. et 332 pp. Tiré à 502 exempl. numérotés

IX. — Les Œuvres de Jean Dehénault (le maître de madame des Houlières), *pièces libertines et philosophiques, pièces galantes,* précédées d une notice biographique. In-8 de LII et 135 pp. Tiré à 227 exempl. numérotés.

SOUS PRESSE ET POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

X. — Les Successeurs de Cyrano de Bergerac : *La Terre Australe connue,* de Gabriel de Foigny, réimprimée sur l'unique exemplaire de l'édition originale de Genève, 1676, précédée d'une notice biographique et suivie d'extraits de l'*Histoire des Sevarambes,* de Denis Veiras, et de l'*Histoire de l'île de Calejava,* de Claude Gilbert, avec notices.

XI. — Poésies libertines de madame Des Houlières, Chaulieu et du marquis de La Fare, précédées de notices biographiques.

CLAUDE LE PETIT

ET

LA MUSE DE LA COUR

(1er SEPTEMBRE-28 OCTOBRE 1657)

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Avec un historique des gazettes concurrentes des *Lettres en Vers* de Loret : *La Muse Héroï-Comique (1654-1655)* ; — *La Muse Royale (1656-1660)* de Robinet de Saint-Jean. — *Les Epîtres en vers de Scarron et d'autres autheurs (1655)* ; — *La Muse de la Cour (1656-1658)*. — *La Muse Historique* de La Gravette (*1658-1659*) ; — et la bio-bibliographie de leurs rimeurs.

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
EDOUARD CHAMPION
5, Quai Malaquais.

1922

Tiré à 202 exemplaires

dont

2 sur papier de luxe

N° 139

Copyrigt by Frédéric Lachèvre, 1922.

L'histoire de Claude Le Petit, gazettier, est très courte; elle s'étend à peine sur deux mois. Le premier numéro de La Muse de la Cour, *dont on peut lui attribuer la paternité, est celui du 1er septembre 1657 et le dernier porte la date du 28 octobre, en tout huit numéros. La misère seule, conséquence de la vie dissipée qu'il avait menée après son congédiement du collège de Clermont, a été l'unique cause de ses relations avec l'imprimeur Alexandre Lesselin, propriétaire de* La Muse de la Cour *; mais un assassinat qu'il commet entre le 21 octobre et le 1er novembre 1657 les interrompt brusquement.*

Le très grand talent poétique de Claude Le Petit n'a pas ses coudées franches à La Muse de la Cour. *Supérieur à ses prédécesseurs immédiats il reste inférieur à Scarron et à Loret. Il faut d'ailleurs reconnaître que Loret est l'homme des* Lettres en vers, *alors que la composition de* La Muse de la Cour *apparaît à Claude une véritable corvée.*

*En réimprimant les huit gazettes (et l'*Extraordinaire *du 17 juillet 1657) dont Le Petit est l'auteur, nous n'avons eu qu'un souci, celui de conserver à la petite histoire nombre de faits qui ne se trouvent que là et surtout de compléter les œuvres de ce libertin, d'autant que l'on ne connait que deux exemplaires imparfaits de l'année 1657 de* La Muse de la Cour, *dont un est à Wolfenbüttel, c'est-à-dire inaccessible encore de longtemps aux érudits français.*

Enfin, l'occasion s'étant offerte ici de présenter l'historique des gazettes qui concurrençaient les Lettres en vers *de Loret, dont personne ne s'était occupé jusqu'ici, il nous a été possible de combler cette lacune.*

CLAUDE LE PETIT ET *LA MUSE DE LA COUR*

Nous ne raconterons pas ici par le menu la vie de Claude Le Petit, nous renvoyons à la notice que nous avons placée en tête de ses *Œuvres libertines* (1). Rappelons seulement que Claude, fils d'Edouard Petit, tailleur d'habits, et d'Anne Cherbault dite La Roche, né à Paris vers 1638 ou 1639, après avoir perdu sa mère, fut envoyé dans sa toute première enfance à Beuvreuil, près de Forges, dans le pays de Bray, chez une de ses tantes, qui l'éleva jusqu'au jour où il revint à Paris pour y faire ses humanités au collège de Clermont. Tenu, dès sa sortie forcée du collège, par sa belle-mère Elisabeth Billon — elle avait eu un fils Sébastien auquel allaient toutes ses préférences — à l'écart de la maison paternelle, Claude, sous le prétexte de commencer ses études de droit, se mit à fréquenter les milieux libertins de la capitale. Il y fit la connaissance de Jean L'Ange, gentilhomme servant du Roi, et celle de Michel Millot dit l'aîné, contrôleur des Suisses, qui composait, à ce moment-là, deux dialogues roulant sur des sujets obscènes faisant appel directement aux sens. L'ouvrage achevé, sous le titre *L'Escole des Filles ou la Philosophie des Dames*, probablement avec la collaboration de Claude, celui-ci adressa à Millot un onzain qui ne laissait planer aucun doute sur les intentions de l'auteur ou des auteurs. Millot et L'Ange ayant été dénoncés par Louis Piot, l'imprimeur de *L'Escole des Filles,* le Procureur du Roi chargea Claude Hourlier, lieutenant civil et criminel du bailliage du Palais, de se saisir de Millot et de L'Ange. Seul, L'Ange fut arrêté. Le 7 août 1655, Michel Millot était condamné par contumace au supplice du feu et L'Ange à l'amende honorable et à trois années de bannissement de la prévôté et vicomté de Paris. Claude avait eu la chance inespérée de rester en dehors du procès. Cette leçon indirecte ne lui profita pas, aussi sa mauvaise conduite finit-elle par lasser la sollicitude paternelle, déjà fort

(1) *Les Œuvres libertines de Claude Le Petit, parisien, brûlé le 1er septembre 1662 (L'Escole de l'intérest, L'Heure du Berger, Le Bordel des Muses, poésies diverses, Paris ridicule, Madrid ridicule, etc.). L'an 1918.*

peu agissante. Sans aucune ressource, notre libertin se voit réduit en juin 1657 à tirer parti de sa grande facilité à versifier : Le Chevalier du Guet ayant fait une rafle trop fructueuse de filles « folles de leurs corps » décida d'en débarrasser la capitale en les embarquant pour l'Amérique. Claude exprima les doléances de ces dames dans des stances qu'il offrit à Alexandre Lesselin. Cet imprimeur publiait depuis le 26 août 1656 une concurrence aux *Lettres en vers* de Loret et à *La Muse Royale* de Robinet de Saint-Jean, sous le titre assez heureux de : *La Muse de la Cour*. Ces stances plurent à Lesselin, qui les donna en « Extraordinaire » le 17 juillet 1657 avec cet avis de Claude Le Petit placé à la fin :

« Au Lecteur. Je prétens vous faire part au premier jour (si vous voyez de bon œil ce petit effort de ma Muse) de tout ce qui s'est fait et passé à la prise et magnifique conduite de ces belles et joyeuses Dames : leur Embarquement, les Réceptions qui leur seront faites aux Villes, Bourgs et Villages de leurs routes, les Députez qui leur feront Harangues et Complimens à leurs Entrées, les Feux de joye, Bals, Comédies et autres passe-temps pour les divertir ».

C'était là une entrée en relations. Le gazettier de *La Muse de la Cour*, probablement l'abbé de Lédignan, ayant repris sa liberté, Lesselin offrit à Claude sa succession. La proposition était peu tentante, mais notre libertin n'avait pas le choix. Il accepta et entra en fonctions vers le 26 août.

Avouons qu'il ne se trouvait guère préparé à cette besogne ; le monde interlope qu'il fréquentait de préférence n'était pas celui où circulaient les nouvelles de la Cour et celles ayant trait aux événements qui se déroulaient en province et à l'étranger. La profession de « nouvelliste », après avoir joui d'un certain éclat pendant la Fronde, était plutôt délaissée ; seuls Théophraste Renaudot, le créateur de la *Gazette de France*, Loret et Charles Robinet en tenaient le drapeau ; elle était donc loin du développement qu'elle devait atteindre dans le dernier quart du XVIIe siècle. Les désœuvrés, à l'affût des faits du jour, se réunissaient soit sur le Pont-Neuf, devant *La Samaritaine*, soit dans la Galerie et dans la Grande Salle du Palais, soit dans les jardins de l'Arsenal, des Célestins et du Luxembourg. C'était là où Claude aurait eu chance, en se mêlant à leurs conversations, de trouver matière à copie ; mais le temps lui manquait pour y aller, les cabarets ayant, à ses yeux, autrement

d'attraits. Ses relations assez étroites avec le jeune Donneau de Visé, le futur éditeur du *Mercure galant*, qui accusait déjà les aptitudes d'un reporter, avec Jean Rou et surtout avec Du Pelletier, avocat au Parlement, au courant des nouvelles publications à seule fin de les enrichir de ses « louanges à bon marché », lui rendaient quelques services. La moisson cependant demeurait souvent insuffisante, aussi Claude en était-il réduit, le cas échéant, à versifier des historiettes de son crû qui achevaient de remplir le cadre de *La Muse de la Cour*. Son tour de main, et au besoin les *Lettres* de Loret et *La Muse royale*, dans lesquelles il puisait, assez peu d'ailleurs, lui permettaient de ne pas être trop inférieur à sa tâche hebdomadaire.

Chaque numéro de *La Muse de la Cour* débutait par une épître laudative adressée à quelque grand seigneur ou à quelque opulent financier ; elle était suivie de la chronique mondaine et politique de la semaine. Le gazettier en remettait au Mécène qu'il avait choisi deux exemplaires reliés, les plats couverts de papier marbré :

Là-dessus je n'ay pas conté
Mon cœur et ma fidelité...
Item le généreux dessein
De m'estre fait vostre Escrivain,
Item la plume et l'escritoire,
Que j'ay sacrez à vostre gloire,
Le Lut que pour vous aujourd'huy
Ma Muse pince, Item l'estuy,
Item deux copies triées
De ceste Epistre, et Reliées,
Que mon Retieur à mon gré
A couvert d'un papier marbré[1].

et en échange il recevait quelques pistoles. Ce devait être là son unique rémunération.

Claude dédie sa première gazette, celle du 1er septembre (n° 22) à Son Altesse de Lorraine. Conformément à l'habitude prise par ses devanciers, il ne signe ni ce numéro ni le suivant. Par une rencontre curieuse, il rapporte l'arrestation de deux voleurs surpris au moment où

Ils vouloient oster à la *Vierge*
Sa couronne, comme son Cierge,
Et les Ornements précieux
Dont on pare ces sacrez lieux...

et réclame pour eux le supplice du feu, qu'il devait subir, à son tour, cinq années plus tard, pour blasphèmes envers la Sainte-Vierge :

En vain ils voudroient se deffendre
Et le faire autrement comprendre,
Ou nier leur méchant forfait,
Car on les trouva sur le fait.
Il n'est pas d'assez grand supplice
Pour punir la noire malice ;
D'aller voller sur les Autels,
Ils sont tout à fait criminels,

(1) *La Muse de la Cour*, épître x, à Monsieur Monnerot, 28 octobre 1656. Nous ne connaissons pas le nom du gazettier.

Ils n'auront point miséricorde,
Pour eux, c'est trop peu que la corde,
Il les faut jetter dans le feu,
Et je trouve encor que c'est peu ;
Ceux qui rendent à tous justice
Et qui sont dans cet exercice,
Leurs Juges jugeant justement,
Décideront de quel tourment
Ils puniront leur sacrilège,
Puisqu'ils en ont le privilège :
Cruels, voleurs, larrons, filous,
Pensez à vous, et non à nous.

Le numéro 23, du 8 septembre, est offert, coïncidence non moins singulière, à Monsieur Daubray, seigneur d'Offémont (1), le même qui instruira son procès en août 1662 ! Il y annonce la formation à Paris d'une académie italienne dont faisait partie l'avocat Du Pelletier, et c'est certainement de cet ami qu'il tenait la nouvelle. Loret la répète dans sa *Lettre en vers* du 28 septembre, soit vingt jours après.

L'ambassadeur d'Angleterre, milord Locard, a les honneurs du numéro 24 du 17 septembre, et Claude, à court de copie, en est réduit à nous montrer comment jaillissait son inspiration. Ce n'est pas là ce qu'attendaient ses lecteurs !

Alors que pour rimer ma *Muse*
Je fais enfler ma cornemuse,
Et qu'afin de la mieux rimer
Je cherche de quoy m'animer,
Je peste, et me gratte la teste,
Je frape du pied, je tempeste,
Je me ronge le bout des doigts,
Je m'engrimace le minois,
Je roüille l'œil et la prunelle,
Je mâche à vuide une voyelle,
De peur de cacophoniser !
Enfin tout ce qu'on peut user
Pour faire la métamorphose,
Des mots apocriphes de prose :
Un Ange aux yeux enfriponnez,
Pour qui mes Vers sont inclinez,
Me venant voir dans mon Etude,
Rompt l'estat de ma solitude,
Radoucit un peu mes regards,
Les rend moins louches et hagards,
Apaise l'ardeur fulminante
De ma verve antousiasmante,
Et de ma poétique ardeur
Dissipe la chaude fureur.
Elle chante, raisonne, cause,
Me fait forger des vers en prose
Et me fait, me dérimant tout,
Cent contes à dormir debout.
Ainsi cette *Muse* m'amuse
Et désenfle ma cornemuse,
Ce qui me contraint à mon tour
De faire de la nuict le jour ;
Néantmoins, ma mémoire heureuse
Profite de mon Amuseuse :
Mon esprit retient et comprend
Les bons contes qu'elle m'apprend,
Ce qui fait qu'avec ce bon Ange
Je croy toûjours gagner au change.

C'est Marie-Louise d'Orléans, la grande Mademoiselle, qui a la charge du numéro 25 (25 septembre) ; elle avait déjà dû agréer le numéro 15 (13 juillet), ce qui prouve qu'à cette dernière date notre libertin n'était pas encore à la solde de Lesselin. Mademoiselle avait la réputation d'être généreuse :

Dans les pompeux respects que vous rend nostre Rime,
Elle met en vos mains le bon-heur de son sort,
Et s'il est de l'audace en ce hardy transport,
C'est l'effet généreux d'un devoir légitime :

(1) Le numéro 13 de *La Muse de la Cour* du 29 juin 1657 avait déjà été offert à Dreux Daubray ; Claude n'en était donc pas l'auteur.

Ce seroit démentir sa Naissance et son rang,
Ce seroit oublier ce que l'on doit au Sang
Qui couronne nos *Roys* d'un juste *Diadème ;*
Elle espère de vous ce favorable appuy :
Car, possédant un cœur seul digne de vous-mesme,
Nulle autre mieux que vous ne le peut aujourd'huy.

L'éloge était délicat et la requête bien présentée, aussi est-elle signée C. Le Petit.

Pourquoi le numéro suivant, 26, du 2 octobre 1657, adressé au Coadjuteur de Narbonne, redevient-il anonyme ? Est-ce parce que Mademoiselle avait bien garni la bourse de Claude que son invite a été si discrète ? C'est possible, car la nécessité seule le rendait audacieux, autrement il ne pensait qu'à ses plaisirs, ou bien *L'Apostille-réclame* en faveur de Lesselin qui termine cette *Muse de la Cour* lui avait-elle été imposée et en a-t-il été choqué ? On ne sait.

Parisiens, Parisiennes,
Lectrices de ces *Muses* miennes,
Ou bien Lecteurs de ces Vers miens,
Si mes déprosez entretiens,
Dont toutes les huit, ou neufvaines
Je vous donne deux formes pleines
Vous plaisent : ô chers Parisiens,
Ne les faut pas jetter aux chiens,
Ny moins, en rencontres certaines,
Les placer aux places vilaines ;
Car, n'en déplaise aux Anciens,
Ce ne sont pas là les moyens
De rendre courtoises et siennes
Les Nymphes Héliconiennes,
Pour porter leurs Historiens
Sur les sommets *Parnassiens*,
En changeant la rime pristine
En la suivante Masculine.
Venez visiter *Lesselin*,
Très bon compagnon masculin,
Venez de vos maisons lointaines
Achetter *Muses* à centaines,
Et d'un mouvement non vilain
Apportez de l'onde au moulin.
Alors vous verrez les fontaines
Des *Permesses*, des *Hypocrènes*
Rendre l'Auteur, à rire enclin,
Plus goguenard que *Trivelin*,
Egaller les meilleures veines,
Rencontrer des pointes soudaines,
Sans blesser d'aucun vers malin,
Ny la veufve, ny l'orphelin,
Ny les prochains, ny les prochaines,
Sans exciter noises, ny haines,
Entre Prestre, ny Chapelain,
Portier, Concierge, ou Chastelain,
Ains dessus de communes plaines,
Faire des rimes cent douzaines,
Dire contes de *Patelin*
Sur *Michaut Croupière* et *Colin*,
Et pour dissiper les Migraines
Aller chercher les neuf Germaines,
Et *Momus* au nez aquilin,
Jusques dans le Ciel Cristallin.
Enfin, n'espargnez pas vos peines,
Elles ne vous seront pas vaines,
Car vous aurez pour un Strelin
Ma *Muse* couverte en vélin.
C'est dedans son *Imprimerie*,
Rue de la Barillerie,
Devant la Porte du Palais,
Où Lecteur, et Lectrice envoyront,
[s'il leur plaist.

Le frère de Fouquet n'a pas entendu la suggestion si mesurée, trop mesurée, de Claude, d'où obligation de réitérer les louanges du Coadjuteur de Narbonne dans le numéro 27 du 10 octobre, ce qui était contraire à tous les précédents. Cette fois, l'appel est pressant et.·. signé C. Le Petit :

Mais insensiblement, *Grand Prélat* que j'honore,
La Muse de la Cour arreste icy mon cours ;

Permets-moy, qu'en t'offrant mes veilles et mes jours,
Que je fasse esclater l'ardeur qui me dévore.
Le bon-heur de te voir establit tout le mien,
L'honneur de te servir fait ma plus noble envie ;
Prester au Mal-heureux un généreux soustien,
Vaincre cet ennemi qui l'attaque en sa vie,
C'est la seule vertu qui manque aux plus parfaits,
Et *Foucquet* de la tienne un des moindres effets.

De plus, afin qu'il ne subsistât aucune équivoque sur la personnalité du solliciteur, Claude a soin de préciser que l'épître précédente était bien sortie de sa plume :

C'est n'avoir pas assez l'âme au devoir instruite
Pour immortaliser tes soucis généreux ;
Quoy qu'avec tous les traits d'un pinceau vigoureux,
De donner *trente vers* à ton fameux mérite.
Ce seroit dérober à la Postérité
Les fruits de tes travaux et de son espérance,
Joignant l'ingratitude avec la lâcheté,
Cacher l'honneur du jour dans la nuit du silence :
C'est pourquoy, *Grand Foucquet*, dedans ces présens Vers,
Je te veux satisfaire avec tout l'Univers...

En effet, celle du numéro du 2 octobre ne comprenait que trois stances de dix vers au lieu de quatre. Ce n'est pas l'économie d'une stance qui l'avait rendue inefficace !

A défaut de nouvelles intéressantes, notre libertin raconte l'histoire d'une jeune fille de noble famille huguenote habitant Mende. Très dévote à la Vierge Marie, pour ne pas accepter un co-religionnaire qu'on lui présente comme époux, elle s'enfuit au jardin et se met la tête dans une ruche d'abeilles. Au lieu de se plaindre de ses souffrances, elle loue le Seigneur. Son père et son fiancé, frappés de tant de courage et de constance, se convertissent :

La fille paroit constamment
Devant son Pere et son Amant,
Qui, convaincus de sa souffrance,
Intimidez de sa constance
Et férus d'un trait intestin,
Se convertirent au jardin.
Tous deux se catholiquisèrent
Et se déparpaillotisèrent...

Les plaisanteries dont ce récit est agrémenté prouvent que Claude n'aimait pas du tout les parpaillots.

Il signe encore le numéro 28 du 20 octobre au duc de Nemours, mais la pénurie de nouvelles s'accentue à tel point qu'on peut se demander si Claude s'est donné la peine d'en chercher [1]. Il semble que *La Muse de la Cour* ne l'intéresse plus, qu'il l'expédie en quelques heures, à peine le temps de

[1] Le numéro des *Lettres en vers* de Loret, même date, n'a pas de remplissage.

l'écrire. Pour remplir les colonnes restées vides, il improvise une historiette qui tient plus de la moitié de la gazette :

Il faut, pour remplir cette forme,
Que je vous conte un conte énorme...

Monseigneur Amelot, premier président de la Cour des Aides, est choisi pour être le Mécène du numéro 29 (28 octobre) ; la pochette de Claude devait être très plate, car il a soigné la dernière stance, suivie de : C. Le Petit :

Timides mouvemens qui partagez mon âme,
Transports irrésolus, doutes, craintes, respects :
Ennemis incertains, vous m'êtes trop suspects.
Laissez agir sans force et mon zèle et ma flame ;
Muse, il faut rompre enfin cette timidité,
Cette muette ardeur tient de la lascheté,
C'est crime de garder plus longtemps le silence ;
Quoy que son œil t'estonne et t'aille intimidant,
Que son Nom soit plus grand que n'est ton impuissance,
Il faut offrir ta Rime à ce *Grand Président*.

Dans une *Apostille* à Anne de Gonzague (1), il répond vertement à un confrère jaloux, Charles Robinet, qui lui reprochait de parler de la Princesse Palatine seulement à la fin de *La Muse de la Cour* : ajoutons, à la décharge de ce confrère, que c'était affaire de boutique : Robinet publiait *La Muse Royale* (2), dont chaque numéro s'adressait à la dite Princesse ! Tout naturellement, il s'élevait contre cette concurrence..... déloyale.

Voici cette *Apostille* de Claude :

A Madame la Princesse Palatine (3),

Mère de trois Astres vivans,
Tutrice de mille sçavans,
Charme des plus farouches âmes,
Objet de mes plus belles flames,
A présent dedans Maubuisson
(Au dire de vostre Eschanson),
Grande *Palatine Princesse*,
Je veux conter à vostre Altesse
Ce qu'il m'arriva l'autre jour
Pour nostre *Muse de la Cour*.
Un certain superbe critique,
Au jugement presque hérétique,

(1) Anne de Gonzague, princesse palatine, née en 1616, morte à Paris en 1684 : elle était la seconde fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine ; elle avait épousé secrètement, en 1645, le prince Edouard de Bavière, quatrième fils de l'électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin ; elle en eut trois enfants dont l'ainée, une fille, épousa le fils du Grand Condé : Henri-Jules de Bourbon. — (2) C'est probablement dans le numéro du 14 octobre, il manque à la collection de la Bibliothèque Mazarine. (Voir la notice que nous consacrons plus loin à cette gazette, dont il est souvent question également dans *La Muse de la Cour*.) — (3) Il avait été longuement parlé de la Princesse Palatine dans les numéros de *La Muse de la Cour* des 29 juin 1657 (13), 6 juillet (14), 14 juillet (15), 21 juillet (16), 28 juillet (17), 4 août (18), — le 11 août manque, — 18 août (19), — 25 août manque) — etc., et le plus souvent à la fin du numéro.

Me disant que c'estoit honnir
L'honneur de vous entretenir,
Que de vous mettre la dernière
Dans nostre *Muse* journalière,
Et profaner par ce destin
L'Impérial Sang *Palatin ;*
Je respond avecque plamuses
A ce Critiqueur de nos *Muses :*
Ignorant hiérogliphé !
Ne sçay-tu pas, butor fieffé ?
Que dans toutes les Compagnies,
Dans toutes les Cérémonies,
Les *Curez* et les *Marguilliers*
Ne vont jamais que les derniers ?
Que ce sont places honorables,
Bien loin d'estre vilipendables :
C'est pourquoy, cerveau de travers,
J'y place l'honneur de *Nevers*. [ches,
Mon fat, lors les mains dans ses po-
Confus comme un fondeur de cloches,
S'esquive par maints carefours ;
Il est bien loin s'il court toujours.
Ainsi finirent nos querelles ;
Icy finissent nos nouvelles ;
Héroïne de ce temps-cy,
Je m'en vais donc finir aussi.

Ce que Claude ne dit pas, c'est qu'il n'avait fait que suivre l'exemple de son prédécesseur immédiat (l'abbé de Lédignan) des numéros 14 (6 juillet 1657 à 21 (18 août) ; la critique portait donc à faux !

Le numéro 30, qui devait paraître le 2 octobre, n'est pas mis en vente ; il est retardé d'une semaine et porte ainsi la date du 11 novembre. Il est offert à Mgr le maréchal de Villeroy. Son début indique que *La Muse de la Cour* a changé de gazettier :

Bon jour, ma Muse, je t'esveille
Et te mets la puce à l'oreille.
C'est trop longtemps estre en repos
De parler il est à propos,
Et de rimer de bonne grâce ;
Je te conjure par Parnasse,
Par le glorieux Apollon,
Par son aymable violon,
Par toute l'eau de la fontaine
Et d'Hélicon, et d'Hypocrène,
Et par toucher Pégaze aussi,
De vouloir bien railler icy :
Ma Muse, ne fais point la beste,
Sois à bien rimer toute preste.
C'est à La Muse de la Cour
A chanter son heureux retour ;
Reprens donc ton stile ordinaire,
Fais du mieux qu'il se pourra faire,
Traitte tout raisonnablement :
Parle des choses galamment
Et conte toutes les nouvelles :
Lecteur, en voicy des plus belles[1].

Que s'était-il donc passé ? Lesselin, mécontent des services de Claude, s'en est-il séparé ? Non, mais notre libertin n'a pas apporté à l'imprimerie de la rue de la Barillerie, vers le 29 ou

(1) Il paraît que le maréchal de Villeroy avait été très généreux envers le nouveau gazettier, car celui-ci l'en remercie chaleureusement, non dans le numéro suivant, mais dans le numéro 32 du 25 novembre :

Il faut, ma Muse, *en conscience,*
Remercier en diligence
L'illustre et prudent Villeroy
De la bonté qu'il eut pour toy,
Dans le fatal siècle ou nous sommes,
On rencontre peu de tels hommes,
Remplis de générosité
Comme de libéralité ;
Tu dois estre bien satisfaite
De cette faveur qu'il t'a faite,
Et tu luy dois ce compliment
Pour son accueil doux et charmant.
Si tu feus contente du Père,
Et de la Fille et de la Mère,
Objets aymables, merveilleux,
Très nobles et très vertueux,
Tu feus aussi bien escoutée,
Et fort civilement traitée ;
Si chacun en faisoit autant,
Lesselin *seroit bien content*
Et ne diroit pas que la Muse
Toutes les semaines t'amuse.
Je voudrois bien selon ses vœux,
Que nous feussions contens tous deux.

30 octobre, sa copie habituelle. A son domicile, il n'avait pas donné signe de vie depuis deux jours. Pendant que Lesselin le faisait rechercher, Claude était sur la route d'Espagne. Entre le 28 octobre et le 1er novembre 1657, il avait commis un assassinat :

Les mœurs douteuses de Claude l'attiraient dans des milieux louches où se nouaient des amitiés inavouables, traversées par des rivalités d'un jour. Il en résultait des haines qui se manifestaient par des coups de couteau. Un malheureux frérot du grand couvent des Augustins de la rue Dauphine (ce couvent était dans le voisinage de son logis) eut le tort de provoquer sa jalousie. Résolu à se venger, Claude se cacha dans un coin obscur de l'église des Augustins un peu avant qu'on vint à en fermer la grande porte, et quand le frérot, après l'office des matines, resta seul pour éteindre les chandelles, il se précipita sur lui, le poignarda et traîna son cadavre dans un endroit où il n'était pas aisé de l'apercevoir. Puis, « s'estant rencoigné dans sa cachette », dès qu'on eut, de grand matin, ouvert la porte de la rue, il s'esquiva.

Le jour même, Claude quittait la rue Dauphine, se dirigeait vers La Rochelle, pour de là gagner Madrid. Il resta quelques mois dans cette dernière ville, puis passa en Italie et visita ensuite la Bohême, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre.

Son exil forcé dura trois ans et cinq mois. Claude ne rentra en France qu'après avoir reçu l'assurance de son père que l'affaire du frérot était oubliée. A peine arrivé à Paris, en février 1661, il fit appel à la générosité de Mazarin, mais le Cardinal eut le mauvais goût de passer de vie à trépas avant d'avoir examiné sa requête. Le malheureux garçon, retombant dans ses anciens errements, se lia avec quelques fort honnêtes gens séduits par son esprit et sa bonne grâce, mais aussi avec nombre d'individus de réputation équivoque, tels que le sodomite Chausson. Dans les quinze mois qui le séparent du bûcher du 1er septembre 1662, on le voit publier successivement une adaptation plutôt qu'une traduction de l'espagnol : *L'Escole de l'Intérest et l'Université d'Amour,* et une petite nouvelle : *L'Heure du Berger*. Est-ce le pressentiment de sa fin prochaine, est-ce la conscience qu'il avait des risques qu'il courait, qui lui firent confier à son intime Du Pelletier une série de pièces religieuses : *Les plus belles pensées de Saint-Augustin*, et à Jean

Rou sa traduction du *Prince Chrestien et Politique* de *Faxardo*? L'une ou l'autre de ces hypothèses est probable. Un nommé Chabat, qu'il rencontre vers le 6 ou 7 août 1662 à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, lui offre cinquante pistoles s'il veut mettre au jour ses poésies obscènes, libres et satiriques, dont le *Paris ridicule*. Claude accepte et s'entend avec les frères Rebuffé pour l'impression de son *Bordel des Muses ou les neuf Pucelles putains, Caprices satyriques de Théophile le jeune*. La police en a vent, arrête notre Claude et les frères Rebuffé. En moins de huit jours, Claude, jugé au Châtelet et au Parlement, condamné au supplice du feu, subit ce châtiment le 1er septembre 1662, après avoir été préalablement étranglé au poteau.

LES GAZETTES CONCURRENTES DES *LETTRES EN VERS* DE JEAN LORET

HISTORIQUE ET NOMENCLATURE SOMMAIRE DES NUMEROS EXISTANTS QUI COMPOSENT :

A) *La Muse Héroï-Comique* (1654-1655), et *La Muse Royale*, de Charles Robinet de Saint-Jean (1656-1660).

B) *Les Epistres en vers de Scarron et d'autres autheurs* (1655), et *La Muse de la Cour* (1656-1658), de l'imprimeur Lesselin.

C) *La Muse Historique*, de La Gravette de Mayolas (1658-1659).

A) I. — *LA MUSE HÉROI-COMIQUE*. AU ROY

Cette gazette est rarissime, comme *La Muse Royale* et *La Muse de la Cour*. On n'en connaît qu'une collection très incomplète à la Bibliothèque Mazarine et quelques numéros conservés à la Bibliothèque Nationale.

De format in-folio, imprimée sur deux colonnes, avec la quatrième page en blanc, sur le modèle des *Lettres en vers* de Loret, elle a eu pour unique rimeur Charles Robinet de Saint-Jean, et elle était envoyée chaque semaine à Anne de Gonzague, Princesse Palatine. Elle sortait des presses de *Lesselin, rue de la Barillerie, entre les deux grandes portes du Palais, à la Ville de Lyon et enseigne d'imprimerie.*

Nous citerons longuement *La Muse Héroï-Comique* dans notre notice sur *Les Epîtres de Scarron* et *La Muse de la Cour*, deux gazettes lancées un peu plus tard, et successivement, par Lesselin.

On ne sait exactement à quel moment de l'année 1654 elle a commencé à paraître, mais sa brève existence s'est terminée le 27 décembre 1655, ou plutôt, elle a changé de titre au début de l'année 1656, se transformant en *Muse Royale*.

Voici la liste des numéros qui subsistent (1) :

7 décembre 1654	12 septembre 1655	14 novembre 1655
26 avril 1655	19 septembre 1655 (B. N.)	23 novembre 1655
24 août 1655	18 octobre 1655 (B. N.)	1er décembre 1655
31 août 1655	24 octobre 1655	13 décembre 1655
5 septembre 1655	8 novembre 1655 (B. N.)	27 décembre 1655 (B. N.)

Le numéro du 7 décembre 1655 n'a pas paru.

Soit en tout 15 numéros sur ?

II — *LA MUSE ROYALE*

M. de Laborde, dans les notes de sa monographie : *Le Palais Mazarin et les grandes habitations de ville et de campagne au XVIIe siècle*, a parlé longuement de *La Muse Royale* (2) :

(1) Trois numéros au moins paraissent avoir été arrachés de la collection de la Bibl. Mazarine : deux avant celui du 26 avril, et un entre ceux des 24 octobre et 15 novembre. — (2) Nous nous sommes permis quelques rectifications insignifiantes.

» En commençant l'année 1656, *La Muse Héroï-Comique* change de nom et devient *La Muse Royale à Madame la Princesse Palatine* :

Madame, sans trahir la Foy
Que je dois à Louis mon Roy,
Et sans passer pour desertrice,
Je me jette à vostre service :
D'un ton de voix Royal et doux,
A Vous mesme, cent fois à Vous,
Il a dit, ô Princesse nostre,
Que j'estois la Muzette vostre. .
A vous, dis-je, en ce propre jour
Que l'an recommence son tour,
Toute je me donne et dédie....
(3 janvier 1656.)

» Elle changea aussi d'imprimeur. On lit au bas du numéro du 17 janvier 1656 : *Au Palais, chez Jean Paslé, à la Pomme d'Or, dans la Gallerie des Prisonniers. Avec Privilège.* C'était-là, sans doute, son nouveau propriétaire[1], et, en effet, Alexandre Lesselin ne devait plus avoir part à cette publication, puisqu'il en entreprend [bientôt] une autre sous le titre : *La Muse de la Cour.*

» ... Rien ne distinguait, ni dans la forme, ni dans l'esprit, *La Muse Royale* des *Lettres en Vers* de Loret, et cependant Loret eut un mérite qui n'appartenait qu'à lui : le mérite de l'exactitude. Pendant quinze ans il a fourni le samedi, sans broncher, sa carrière hebdomadaire, tandis que l'auteur — Charles Robinet de Saint-Jean — de *La Muse Royale* faiblit, lutte et s'arrête à plusieurs reprises[2]. Déjà dans *La Muse Héroï-Comique*, il s'excusait d'un retard :

Mais souvent quelque empeschement
M'oblige de fermer ma veine
Jusqu'au milieu de la semaine...
(1er décembre 1655.)

» Il est vrai que plus tard, dans *La Muse Royale*, sautant une semaine, il donnait dans le numéro suivant plus abondante matière, mais la gazette veut une publicité régulière, ou elle cesse d'être gazette :

Le plus souvent tous les huit jours,
Selon des affaires le cours,
Ou bien je redouble la dose,
Lors que quelque négoce est cause
Qu'à ce mien devoir j'ay failli.
(27 octobre 1656.)

» Puis viennent les excuses plus ou moins acceptables, comme dans les mauvaises correspondances, les mauvaises raisons :

Ceci coula de nôtre veine
Dès jeudi de l'autre semaine,
Mais par un diantre de malheur,
Nostre Aliboron d'Imprimeur
Que je ne tiens pas dans ma manche,
N'est venu qu'aujourd'hui diman-
[che....
(15 janvier 1657.)

1) A nos yeux, Robinet était le propriétaire de *La Muse Héroï-Comique*, comme il l'a été ensuite de *La Muse Royale* : Lesselin se bornait à imprimer sa copie. — (2) Surtout dans les deux dernières années, 1659-1660 (n° du 5 avril 1660 :

Et dont ma foy la Syndérèse
M'empesche fort d'estre à mon ayse.
Ce sont ces Campos si fréquens
Que depuis quelque temps je prens,
Et qui durant trente semaines
Sont montez jusqu'à des douzaines;
Campos, ainsi que l'on peut voir
Directe, contre mon devoir
Qui m'oblige à chaque huitaine
A tirer des vers de ma veine...

Ce *Discours*, tout prest et tout meur,
Depuis trois jours et davantage,
N'a pû, dont de bon cœur j'enrage,
Estre qu'aujourd'hui, dix et huit,
Devant vostre *Altesse* produit.
(19 février 1657.

» *Si j'eusse écrit l'autre semaine* (2 octobre 1658) revient bien souvent, et ce n'est pas assez, en pareil cas, de reconnaître ses torts :

Car je dois, par un pacte exprès,
Escrire tous les huit jours, mais
Depuis un temps, certain négoce
M'a rendu paresseux et rosse.
(25 août 1659.)

» A part cette infériorité, à part une certaine grossièreté d'images et d'expression que Loret ne se permit jamais, c'est, je le répète, la même forme, le même fond. La forme était imitée de son devancier, le fond était puisé aux mêmes sources. Ainsi, comme Loret, l'auteur est invité aux ballets de la Cour :

Mais bien que dans chaque balet
Le cher monsieur Carnavalet,
Dont je lui rend cent mille grâces,
M'eust offert jusques à deux pla-
[ces.....
(19 février 1657.)

» Et plus tard :

Au surplus, je dois par mes Rimes
Des remerciemens légitimes
A Monsieur de *Carnavalet*
Qui, pour les *Places* du *Balet*,
M'en donne là, devant la *Chaise*,
Où je suis des plus à mon aise...
Dimanche, j'avois le bonheur
D'estre proche de trois *Mignonnes*
Qui valent toutes des *Couronnes*
Et qui, par cent appas vainqueurs,
Règnent déjà dessus les cœurs,
Marie, *Ortanse* et *Mariane*,
Plus brillantes que n'est *Diane*.
(19 mars 1657.)

» Il est aussi appelé dans les maisons où se donnent de grandes fêtes et il cite, à l'imitation de Loret, les invités les plus distingués par leur rang, les femmes les plus remarquables par leurs figures. Comme les *Lettres en vers*, et bien que *Muse Royale*, cette gazette se fait aussi industrielle et commerciale ; elle annonce les produits de la librairie et parle ainsi du plan du *Notable secours d'Arras :*

Ignore-t-on donc, di-je encor,
Que ce *Plan*, pour trois loüis d'or,
Encor qu'il en vaille plus d onze,
Non fort loin du *Cheval de Bronze*
Et près des *Augustins*, Saint Lieu,
Se débite chez de *Beaulieu*,
C'est-à-dire chez l'*Autheur* mesme.
(19 mars 1657.)

» Un objet était-il perdu, un chien égaré, on s'adressait à *La Muse Royale*, qui le réclamait, préludant ainsi aux *Petites Affiches* :

On a retrouvé ce levrier
Propre à la chasse du sanglier ;
Que nul donc ne s'en mette en peine,
Car sa peine seroit fort vaine.
(16 avril 1657.)

» Ses pensions lui venaient à peu près des mêmes personnes, les gratifications des mêmes mains. Il comptait parmi ses protecteurs la Reine, le Cardinal, Fouquet, etc.

» *La Muse Royale* changea plusieurs fois d'imprimeur ; le numéro du 13 août 1657 en indique un second :

Par un soin assez importun.
Mon *Imprimeur*, nommé *Lacombe* [1],
Naguère sauvé de la Tombe,
M'avertit, sans plus raisonner,
Qu'il est, mes-huy, temps de [finer...

» On sait que Loret avait de ces apostrophes à son imprimeur ; on l'imitait en tout.

» Il paraîtrait, à moins qu'elle ne se vante, que *La Muse Royale* eut aussi l'honneur de souffrir des contrefaçons :

Que d'infidelles Col-Porteurs,
Péchans contre les bonnes mœurs,
En passant pour des Gens peu sages
Font pocher nos petits Ouvrages :
C'est-à-dire, en termes plus clairs,
Font ailleurs r'imprimer les Vers
Que vous doit offrir nôtre Veine,
En Tribut, à chaque semaine.
Pour malgré moy, malgré mes [dents,
Tant ils sont au gain trop ardens,
Mais d'une manière incivile,
Estropiez et mutilez,
En un mot tout dépenaillez
Comme de petits misérables.
(22 septembre 1659.)

» Ces concurrences, ces contrefaçons engendraient, entre les différentes feuilles périodiques, des discussions dont nos journaux ont retrouvé l'aigreur et reproduit l'amertume sans toutefois la dépasser. » (Nous en donnerons un exemple dans notre notice sur *La Muse de la Cour.)*

Après cet historique de M. de Laborde, voici la liste des numéros de cette gazette qui sont à la Bibliothèque Mazarine et à la Bibliothèque Nationale. Cette dernière n'en possède que quelques numéros :

1656

3 janvier	23 mars	25 juillet	3 novembre
10 id	3 avril	7 août	13 id.
17 id.	15 id.	22 id.	19 id.
24 id.	30 id.	7 septembre	26 id.
31 id.	15 mai	18 id.	4 décembre
7 février	12 juin	28 id.	10 id.
22 id.	26 id.	8 octobre	18 id.
6 mars	3 juillet	18 id.	27 id.
13 id.	16 id.	27 id.	

Soit 35 numéros sur ?

Robinet a été à court de copie ou a négligé sa gazette entre les 22 février et 6 mars, entre les 30 avril et 15 mai, et entre les 22 août et 7 septembre.

(1) Cet imprimeur n'est pas mentionné par Lottin.

1657

5 janvier (1)	9 avril	13 août	4 novembre
15 id.	16 id.	20 id.	12 id.
26 id.	11 juin	27 id.	19 id.
6 février	19 id.	3 septembre	26 id.
19 id.	25 id.	9 id.	3 décembre
26 id.	29 id. (2)	16 id.	10 id.
4 mars	8 juillet	24 id. (B. N.)	17 id.
12 id.	22 id.	30 id. (B. N.)	24 id.
19 id.	30 id.	7 octobre	31 id.
26 id.	6 août	21 id.	

Soit 39 numéros sur ?

Robinet a oublié sa gazette entre : les 6 et 19 février, les 26 mars et 9 avril, les 25 juin et 8 juillet (le numéro du 29 juin étant exceptionnel), les 8 et 22 juillet, et les 21 octobre et 4 novembre.).

1658

7 janvier	4 février	18 mars	29 octobre
14 id.	11 id.	11 juin (B. N.)	2 décembre
21 id.	18 id.	5 août (B. N.)	17 id.
28 id	24 id.	2 octobre	

Soit 15 numéros sur ?

1659

7 janvier	11 février	22 septembre	11 novembre
14 id.	25 mars	6 octobre	8 décembre
28 id.	25 août	27 id.	23 id.

Soit 12 numéros sur ?

Suivant Robinet lui-même, *La Muse Royale* a été interrompue assez longtemps avant le 25 août et elle n'a pas été publiée les 13 et 20 octobre.

1660

14 janvier	5 avril	26 juillet	20 septembre
1 février	19 id.	9 août	8 novembre
17 id.	3 mai	23 id.	22 id. (3)
1 mars	14 juin		

Soit 14 numéros sur ?

Dans sa gazette du 5 avril, Robinet dit que sur trente semaines il en a manqué des douzaines, etc.

En résumé, pour une période de cinq années (1656-1660), la Bibliothèque Mazarine et la Bibliothèque Nationale possèdent 115 numéros de *La Muse Royale*.

(1) Le numéro de la Bibliothèque Mazarine porte la date du 3 janvier, celui de la Bibl. nat., celle du 5 ; il y aurait eu deux tirages. — (2) Ce numéro exceptionnel est consacré à la maladie de la Princesse Palatine ; il débute par 17 stances de 6 vers. — (3) Une erreur d'impression fait que ce numéro porte la date du 32 novembre.

B. I. — EPITRES DE SCARRON ET D'AUTRES AUTEURS

Le 14 janvier 1655 paraissait le premier numéro d'une série d'*Epîtres en vers* dont le privilège avait été accordé à Scarron le 9 janvier 1655 et dont Alexandre Lesselin, *demeurant rue de la Barillerie, devant le Palais*, était l'imprimeur :

« Par grâce et Privilège du Roy, il est permis au Sieur Paul Scarron d'imprimer ou faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choisir ses *Epîtres en vers*, en tel Volume, caractère et débit qu'il avisera bon estre, durant le temps et espace de cinq ans entiers et accomplis, à compter du jour que les premières seront achevées d'imprimer : Et deffences sont faites à tous Imprimeurs, Libraires et autres de quelle qualité et condition qu'ils soient, de les imprimer ou contrefaire, sur peine de confiscation de tous les exemplaires contrefaits, et de deux mil livres d'amende, ainsi qu'il est porté plus au long audit Privilège. Donné à Paris, le neufiesme de janvier, l'an de grâce mil six cens cinquante-cinq. Signé, Par le Roy en son Conseil, Berraud. Et sellé du grand Seau de cire jaune.

» Enregistré sur le livre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires, le douziesme de Janvier mil six cens cinquante-cinq, conformément à l'Arrest du Parlement du neufiesme Avril 1653. Signé Ballard, Syndic. »

La nouvelle gazette, de format in-quarto, ~~sans avoir été l'objet d'un privilège (1)~~, dissimulait une concurrence aux *Lettres en Vers* de Loret adressées à Marie d'Orléans, duchesse de Longueville, imprimées depuis le 29 septembre 1652, et à *La Muse Héroï-Comique, Au Roy*, de Charles Robinet de Saint-Jean. Cette dernière, qui sortait également des presses de Lesselin, était destinée à la Princesse Palatine : Anne de Gonzague, dont on connaissait la générosité.

Dès le premier numéro de ses *Epîtres*, Scarron rend justice à son devancier Loret :

Pour moy, je seray ponctuel,
En ce commerce mutuel,
Comme est Loret dans ses Gazettes,
Plaisantes autant que bien faites,
Dont l'aymable diversité
Témoigne la fécondité...

(1) Le privilège pour les *Lettres en vers* (réunies sous le titre de : *Muse historique*) de Loret est du 19 mars 1655, c'est-à-dire postérieur à celui de Scarron, dont nous parlerons plus loin ; il était accordé pour neuf ans, et Loret l'a rétrocédé à Charles Chenault, marchand imprimeur-libraire.

et il avertit loyalement ses lecteurs qu'il n'est pas une doublure de la *Gazette de France*, de Renaudot :

La Gazette assez vous en dit
Sans moy, qui n'ay pas le crédit
Des Gazettiers de qui la veine
Produit des Gazettes sans peine ;
Ma Muse, de plus, ne veut pas
En suivre une autre pas à pas ;
Elle sçait bien qu'une copie
N'est rien qu'un ramage de Pie
Et vaut moins qu'un Original,
Fut-il l'ouvrage d'un cheval.
Qu'on ne prenne donc nul ombrage
De ce très innocent ouvrage ;
Gazettez, mes chers Gazettiers,
Faites Gazettes à milliers,
Efforcez-vous de faire rire ;
Quoi que vous puissiez faire ou dire,
Je n'iray point sur vos marchez....

Cette déclaration de principe le gène un peu, et dès le second numéro (21 janvier), il sollicite le concours de ses lecteurs :

Advis.

Si quelqu'un, de près ou de loin,
M'assiste de quelque mémoire,
Car on sçait que j en ay besoin,
Je luy donneray de la gloire.
La gloire quelquefois vaut bien
De l'argent, mais on n'en croit rien...

Scarron a le plaisir de lire le 23 janvier, en tête de la *Lettre à la duchesse de Longueville*, de Loret, le fin Normand, ces vers flatteurs :

Princesse, en qualité d'Autheur,
J'ay Scarron pour Compétiteur,
Le plus propre, entre tous Génies,
A divertir les Compagnies ;
Car d'icy jusqu'aux Iroquois,
Il n'est point d'esprit burlesquois
Qui soit, en ce genre d'écrire,
Plus capable de faire rire.
Tant s'en faut que je sois fâché
Qu'il ait couru sur mon marché ;
Exempt d'intérêt et d'envie,
J'en ay ma-foy l'âme ravie ;
Car tant plus ce Poëte écrira,
Tant plus il me divertira :
Je ne suis pas nay pour le lucre,
Et quoy que j'aime fort le sucre,
Les masse-pains et macarons,
J'aime encor mieux les Vers Scarrons....

Toute autre est l'attitude de Robinet dans la *Muse Héroï-Comique* ; trahissant son dépit, il attaque Scarron (1), et celui-ci lui répond spirituellement le 9 février (N° 4 des *Epitres*) :

L'autre, malin comme une pie,
M'appelle de Loret copie :
Quand de Loret je la serois,
Pas moins je ne m'en priserois.
Loret en ce genre d'escrire
(Et l'on me l'a toûjours ouy dire)
Est singulier, est excellent,
Et c'est sans doute son talent :
Mais chacun a part au bien faire,
Et s'il plaist, un autre peut plaire.
Nous n'avons pas, en bonne foy,
Mesme motif, Loret et moy.
Loret escrit pour qu'on luy donne,
J'escris pour ma seule personne.
Mes vers vont comme il plaist à Dieu,
Sans affecter homme ny lieu.
Je les donne à qui les demande,
Sans qu'autre chose je prétende.

(1) Il y a une lacune dans la collection de *La Muse Héroï-Comique* : elle passe du premier numéro connu (7 décembre 1654) au 26 avril 1655 (Bibl. Maz.). C'est pourquoi nous ne pouvons donner l'attaque de Robinet.

Loret gagne avec maint Seigneur,
Avec moy gagne un Imprimeur.
Il envoye, ou luy-mesme livre,
Deux feüillets chers comme un bon Livre ;
Quatre des miens à fort bas prix
Battent le pavé de Paris.
Loret avec sa rime gaye
Non pas seulement se deffraye,
Mais même en reçoit non pour peu
De quoy frire et jouër beau jeu.
Au lieu que mon ingratte rime
Trouve à grand'peine qui l'imprime,
Et que crédit je n'aurois pas
Sur mes Vers d'un petit repas ;
Mais sur les siens le grand Malherbe
A peine trouva-t-il de l'herbe,
En ses vieux ans il n'eut de bon
Que du laurier comme un jambon...

Le 16 février (N° 5), nous apprenons que Scarron a cédé son privilège à Lesselin, qui devient ainsi propriétaire des *Epîtres :*

Ledit Sieur Scarron a ceddé et transporté le droict de sondit Privilège à Alexandre Lesselin, Maistre Imprimeur et Libraire, pour en joüir suivant l'acte dudit transport passé par devant Groyn et de Hénaut, Notaires au Chastelet de Paris, le deuxiesme Février mil six cens cinquante-cinq.

Mais, chose plus grave, il le dit franchement, son passe-temps lui paraît préférable à la confection de l'épître obligatoire :

De nostre chaize, ce mardy ;
J'aurois bien achevé lundy,
Mais je préfère à juste titre
Mon passe-temps, à mon Epistre.

Son appel à la collaboration des lecteurs n'ayant pas été entendu, Scarron le réitère le 23 février (N° 6) :

A tuti quanti :

Gens de la ville, gens de la Cour,
Si mes vers vous divertissent,
Que les vostres donc m'advertissent
De ce qui se fait chaque jour
Par tout où vos Courses vous faites,
Contez-moy des Historietes
Où l'on puisse mettre la main
Sans scandalizer son prochain.

Cependant le numéro 7 (2 mars) n'a pas de retard, mais les 8 et 9 (8 avril et 12 mai) sont séparés chacun par un intervalle de près d'un mois. Disons tout de suite, à la décharge de Scarron, que ses souffrances seules l'ont empêché de fournir régulièrement sa copie. Les numéros 10 à 15 paraissent presque à leurs dates, mais l'Epître du numéro 16 ne sera plus signée Scarron ; il a définitivement déserté l'imprimerie de Lesselin (1). Pourquoi ? La crainte d'être impliqué dans les poursuites intentées par le Procureur du Roi aux deux auteurs présumés : Michel Millot l'aîné, payeur des Suisses, et Jean L'Ange, gentilhomme servant du Roi, d'un livre obscène, faisant directement appel aux sens, répandu clandestinement : *L'Escole des*

(1) M. P. Louys a attiré notre attention sur le rôle équivoque de Scarron dans le procès de *L'Escole des Filles*, et c'est grâce à sa remarque que nous avons constaté la coïncidence qui existe entre la cessation brusque de sa collaboration aux *Epîtres* de Lesselin et l'arrestation de Jean L'Ange.

Filles (1). Le numéro 15 (22 juin 1655) était mis en vente le jour même où Claude Hourlier, bailli du Palais, faisait écrouer définitivement à la Conciergerie Jean L'Ange, arrêté dès le 12 juin. A l'annonce de cette incarcération et de la publication dans Paris à son de trompe, le 25 juin, d'une ordonnance assignant Millot — en fuite — à comparaître devant le Bailli du Palais, Scarron ressentit une violente émotion ; sa prochaine gazette, même à court de nouvelles, ne pouvait recueillir ces deux informations ! Il était l'ami le plus favorisé de Jean L'Ange, ayant reçu de celui-ci les huit ou neuf premiers exemplaires de *L'Escole des Filles !* A quel titre ? Comme collaborateur ? Si non, pour le compte de qui ? On a su depuis qu'un des exemplaires était destiné aux maîtresses de Fouquet (2). En tout cas, cette complaisance de L'Ange envers Scarron apparaît compromettante, tant pour lui-même que pour sa femme la jeune Indienne, Françoise d'Aubigné, plus tard Madame de Maintenon, sur laquelle il devait posséder une certaine influence. Voilà un incident inconnu des biographes du Créateur du burlesque, et il est gros d'interprétations tendancieuses.

Quoiqu'il en soit, Lesselin substitue le 29 juin (N° 16) aux rimes habituelles de Scarron une *Lettre à Monsieur Scarron, escrite de l'armée par un sien amy sur le sujet de ses Epîtres qu'il donne au public toutes les semaines.* De qui l'a-t-il reçue ? Nous l'ignorons. En tout cas, elle ne contient aucune allusion au silence du poète, et pour cause, car elle est sensée avoir été écrite le 15 juin dans un monastère près de La Fère.

Pas d'*Epîtres* ni le 6, ni le 13, ni le 20, ni le 28 juillet. Pourquoi ? Lesselin était-il sans nouvelles de Scarron et hésitait-il à le remplacer ? Ou, connaissant la situation équivoque et pénible dans laquelle ce dernier se débattait, attendait-il une solution ? La seconde hypothèse est vraisemblable. En réalité, l'instruction du procès de *L'Escole des Filles* chômait presque, pour ainsi dire, et cela grâce à une haute intervention tendant à limiter le champ de l'enquête. Autrement, la passivité du Bailli du Palais et du Procureur du Roi serait inexplicable ; ces mandataires de la justice ne semblaient nullement pressés d'en finir. Brusquement, changement à vue : le 4 août,

(1) Nous avons publié toutes les pièces inédites de ce curieux procès dans notre volume : *Le Libertinage au* XVII*e siècle. Mélanges, 1920. L'Escole des Filles, p. 95.* — (2) Cet exemplaire a été saisi en 1661 au moment de l'arrestation de Fouquet dans la table du cabinet secret d'une maison, avec entrée mystérieuse, que le Surintendant des finances avait fait meubler pour ses maîtresses.

Lesselin reprend sa publication avec un nouveau gazettier : Julien (1), et en trois jours, du 4 au 7 août, l'instance contre *L'Escole des Filles* est terminée et le jugement rendu ! Scarron, dégagé de tout souci, se libère définitivement de sa tâche hebdomadaire.

Son successeur Julien commence sa gazette du 4 août (N° 17) par une *Epitre à Monsieur Scarron...* dans laquelle il constate que les fidèles du « Malade de la Reine » sont sevrés de ses nouvelles, qu'il ne leur écrit plus, etc...

D'où vient doncques, Monsieur Scar-
Qu'un Esprit si bel et si bon, |ron.
Et tel que le vostre peut estre,
Ne fait plus à présent parestre
Quelque beau plat de son mestier ?
Depuis plus d'un mois tout entier,
Et près de deux, que je ne mente,
Un chacun en est dans l'attente :
Moy-mesme j'en meurs de désir,
Et peu s'en faut de desplaisir.
D'où vient donc que vostre Génie,
Oubliant sa douce manie,
Ne produit plus ces nouveautez
Par qui nous étions enchantez ?
D'où vient que vos amis fidelles
N'apprennent plus de vos nouvelles,
Et que vous les laissez languir
Dedans un mortel desplaisir
Faute de leur daigner escrire ?
Pour moy je n'en sçaurois que dire,
Et je ne comprens pas pourquoy
Vous négligez ce bel employ,
Veu que vostre veine féconde
Ravit et charme tout le monde,
Et que du bruit de vos beaux vers,
Vous remplissez tout l'Univers.
N'est-ce point quelque maladie
Dont vostre verve est refroidie ?
Par exemple, un mal de costé,
Ou quelqu'autre incommodité,
La toux, la fièvre, ou la migraine.
Ou bien quelque douleur dans l'aine,
Accidens à mettre aux abois
Un plus fort que vous mille fois !
S'il est ainsi (qu'à Dieu ne plaise),
Tâchez de vous mettre à vostre aise,
Employant tout vostre pouvoir
Et tous vos soins à vous ravoir.
Après, quand vostre ardeur divine
Vous renflamera la poitrine,
Et que ce beau feu de nouveau
Vous réchaufera le cerveau,
Ou bien si c'est quelqu'autre chose
Dont nous ne sçavons pas la cause.
Lors que vostre commodité,
Pourtant avecque liberté,
Vous permettra de nous écrire,
O Dieux ! que nous aurons à rire,
Et qu'après un si long desir
Nous goûterons un doux plaisir !
Au lieu qu'une morne tristesse
Nous a tenus au cœur sans cesse,
Et nous y pourra bien tenir,
Si vous n'y daignez subvenir
Par quelque Epitre ravissante.
Cependant, et dans cette attente,
Je vous escry, Monsieur Scarron,
Quoy que d'un style pas trop bon,
Les nouvelles que l'on m'a dites ;
Les voilà cy-dessous décrites.

Cette Epître n'apporte-t-elle pas la preuve que Scarron, loin d'être rassuré sur les suites de ses relations avec Millot et L'Ange, relations assez peu avouables, se cachait depuis plus d'un mois ? (2).

(1) Voir plus loin : *Les Rimeurs connus des « Epîtres » de 1655 et de « La Muse de la Cour »*. Nous serions très disposés à croire que ce Julien ne fait qu'un avec Saint-Julien, l'auteur des *Courriers burlesques* publiés pendant la Fronde. — (2) *Enquis combien il y a qu'il cognoist le sieur Scarron et quelle habitude il a avec luy*. A dit qu'il y a cinq ou six mois et le veoit quelquefois. (Interrogatoire de Jean L'Ange du 12 juin 1655.) Or, avant Pâques, *L'Escole des Filles* était achevée. Les relations de Scarron avec L'Ange ont donc commencé au moment où Millot a composé *L'Escole des Filles* !

La copie fait défaut à Lesselin pour le numéro du 11 août. Après avoir offert celui du 17 août à la maréchale de Guébriant, Julien a la malencontreuse idée de dédier le numéro 19 (23 août) à la princesse Palatine :

Ma foy, je n'ay pas mal pensé,
Et mon esprit, embarrassé
De trouver à qui, dans le monde,
Pouvoir estaller sa faconde,
N'a pas fait un tant vilain choix,
Princesse, quand à cette fois,
Considérant vostre Naissance,
Digne, vrayment, qu'on vous encense,
Et, ce qui ne luy cède pas,
Vos mérites, et vos appas,
Il a jetté sur vous la veuë ;
Ce n'est pas avoir la berluë
Que d'en user, me semble, ainsi.
Il est assez de gens icy,
Qui de tout ce que l'on raconte
Ne tiennent pas beaucoup de conte,
Et qui vous croyroient de bibus,
Parlassiez-vous, mesme, Phœbus ;
Oüy, j'en connois qui de la Rime
Font aujourd'huy fort peu d'estime,
Et je ne les veux pas nommer,
Car on les en pourroit blasmer ;
Il suffit seulement de dire
Qu'ils ont au delà dequoy frire,
Et qu'en tout grands ils se font voir,
Hormis à l'endroit du sçavoir :
J'en sçay, dis-je, de ces personnes,
Qui ne sont ny belles, ny bonnes,
Et qui, loin de vous faire accueil,
Vous regardent de mauvais œil :
Mais vous, ô divine *Princesse*,
Vous que la Muze ayme, et caresse,
Et que toûjours elle aymera,
Tandis que le cœur luy battra,
Vous ne la prisez pas pour guère,
Vous l'aymez, vous luy faites chère,
Et recevez à bras ouverts
Quels que puissent estre ses vers ;
Aussi la mienne, sur toute autre,
Célèbrera la gloire vostre,
Et publiera, de tous costez,
Vos héroïques qualitez.
Puissiez-vous, adorable *Altesse*,
Vivre long-temps et sans tristesse ;
Puissiez-vous voir tous vos souhaits
Bien accomplis et bien parfaits,
Et nostre Monarque invincible
Que vous chérissez au possible,
La Reine que vous prisez tant,
Et Monsieur, ce Prince éclatant :
Car, de voir la Maison Royale,
Je sçay qu'une ardeur sans égale
Vous brusle, et vous met touten chaut,
La puissiez-vous voir bien-tost,
Et l'ornement de nostre France,
C'est-à-dire Son Eminence,
Autrement, le grand Cardinal,
L'un est bien dit, l'autre pas mal.
Cependant, si de leurs nouvelles
Vous voulez sçavoir, voilà celles,
Que l'on m'a dites aujourd'huy,
Tant d'eux quatre, comme d'autruy.

C'était marcher sur les brisées de l'irascible Robinet ; sa colère ne tardera pas à se manifester. Cependant le malin gazettier entend couvrir son attaque d'un double prétexte.... et il le fera naître ! Montrer le bout de l'oreille eut été, en effet, sot et maladroit, tandis qu'en se donnant la qualité d'offensé il se mettait en meilleure posture. Une « réclame », insérée dans la *Lettre* de Loret du 21 août et dans le numéro 19 ci-dessus (A la Princesse Palatine) de Julien, à propos d'un feu d'artifice que le sieur Du Pont devait tirer sur la Place Royale le jour de la fête de Saint-Louis, et qui fut ajourné, lui fournit l'occasion cherchée.

Le 31 août, *La Muse héroï-comique* rappelle ironiquement :

Maints Affiches et maints Vers
D'Autheurs qui se croyent expers
Nous avoyent promis des miracles
Et de fort surprenans spectacles...

Ce à quoi Julien, se sentant visé, sans soupçonner le piége, répond le lendemain 31 août :

Sur ce feu certain Rimailleur
A voulu faire le railleur,
Et choquer par sa médisance
Loret et moy : mais patience.
Chacun de nous aura son tour,
Et pas plus tard qu'au premier jour ;
Je suis personne de parole
Et non pas, comme il dit, fiche-cole.

Robinet, parvenu à ses fins, exécute le pauvre Julien — tout en taisant son nom — avec une cruauté sans pareille ; il lui impute de plus un grief *imaginaire*, celui de lui avoir reproché de faire rimer « airs » avec « divers » !

Un Poëtereau de longue échine,
Qui meine sa *Muze* gredine
Quémander chez tout grand Seigneur
Sans profit comme sans honneur,
A pris à très-grieve offense,
Qu'après avoir eu l'insolence
De critiquer dessus mes Vers,
Et de demander si *divers*
Avec *Airs* estoit une rime
Qui pût passer pour légitime,
Je l'aye nommé non *l'auvert*,
Mais *Autheur soy-disant expert :*
Il m'accuse de médisance.
Voyez un peu l'extravagance,
Et me promet qu'au premier jour
Il aura comme il faut son tour ;
Qu'il est contant que je l'apprenne,
Que cependant, bien je me tienne :
O bon Dieu ! le rude assaillant,
Et qu'on doit craindre ce vaillant,
Ce Capitan de Comédie,
Qui par tout *Vittoria* crie
Sans avoir encor combatu.
O Gars qui fais l'esprit pointu,
Tien toy, toy-mesme, sur ta garde,
Et, tant soit peu, moins te hazarde,
Crainte d'estre un enfant perdu,
Car tout te sera bien rendu ;
Tu devrois comme un peu plus sage
Tascher à polir ton ouvrage,
Et non censurer ceux d'autrui :
C'est bien toy Rimeur d'aujourd'huy
Qui doit t'ériger en Critique
Et faire ainsi le Satirique ?
Toy qui rimes sans jugement,
Et ne sçais pas tant seulement,
Non plus qu'un Escolier construire,
J'en ay bien d'autres à te dire,
Mais c'est assez pour cette fois
T'avoir donné dessus les doigts.

Piqué au vif, Julien le paie de la même monnaie ; son numéro 21 des *Epîtres* (10 septembre) est aussi agressif :

Ma foy, je reconnois très bien
Que tout ce que je dis n'est rien,
Et que, quoy que ma Muze fasse,
Elle n'a pas assez de grace,
Et que tous ses mots sont trop plats
Pour discourir des Potentats :
Parlons maintenant d'autre affaire,
Peut-estre, le pourrons-nous faire
Avec plus de facilité.....
Vrayment, il avoit bonne grâce,
Ce picquant chardon du Parnasse,
Ce petit fagoteur... Mais non,
Je ne veux pas noircir son nom,
Quoy que, par maint vers satirique,
Il m'ait taxé d'estre Critique,
Et d'avoir douté si *divers*
Pouvoit bien rimer avec *airs ;*
Quoy qu'enragé de voir ma Muze,
De dépit contre elle, il l'accuse
De quémander chez maint Seigneur,
Sans profit comme sans honneur :
Et qu'encor de mainte autre offence,
Il accable mon innocence
Et me nomme, à la fin, Fallot ;
Je n'en diray pas un seul mot :
De très bon cœur je luy pardonne,
Car outre que j'ay l'âme bonne,
Et que mon humeur n'ayme pas
Avoir, tous les jours, des débats,
Je révère trop la *Princesse*,
Pour laquelle il rime sans cesse,
Et je suis trop son serviteur
Pour vouloir choquer son Rimeur.
Bien plus, oubliant toute offence,
J'en veux dire ce que j'en pense,
Et louër son esprit parfait,
Sans songer à ce qui s'est fait ;
Et, sans qu'il s'en rende superbe,

Je veux l'appeller un Malherbe,
Un Du Perron, un Coiffeteau.
Et non pas un Poëtereau,
Comme en cette dernière il me [nomme :
Enfin, c'est un très habile homme ;
Et je gagerois bien maint escu
Qu'il mettroit bien Loret à cu.
Quand il voudra j'yray l'entendre,
Pour un peu de son sçavoir prendre.

Mais Robinet entend bien avoir le dernier mot ; le surlendemain, 12 septembre, *La Muse héroï-comique* nomme en toutes lettres Julien et le traite de belle sorte :

Dimanche cinq du courant mois,
Un feu non d'âtre ou cheminée,
Mais un feu plus beau quatre fois,
Ou que la *Muze* soit damnée ;
Et c'est ce feu, mon cher Lecteur,
Qui devoit de belle hauteur
Jouër dans la *Royale Place*.
Ce feu donc, ce feu merveilleux,
Mais tant soit peu moins froid que [glace,
Fut au faux bourg d'Antoine admiré [de maints yeux.
Dans mon dernier Discours rimé,
J'oublié d'en conter l'histoire,
Mais certain méchant Imprimé
M'en a rafraichi la mémoire :
Cet Imprimé, qui ne vaut rien,
Sort de la plume d'un *Julien*,
Que je pense est *Julien le pauvre*,
Tant en cervelle qu'en *quibus*,
Jusqu'à manquer de rime en auvre,
Tant le pauvre garçon est mal avec [*Phœbus*.
Mais quoy qu'il en soit, il est bon,
Il a parbleu l'âme *Chrétienne*,
Il nous pardonne tout de bon,
A ce que dit au moins sa veine ;
Il est vray pourtant que son fiel
Ne s'est pû convertir en miel
Que dedans le temps de huitaine ;
Mais cela se doit excuser ;
Comme on sçait, un grand cœur a [peine,
Quand il est irrité, de si tost s'ap- [paiser.
Enfin cet offencé *Rimeur*,
Comme modeste en sa colère,
Nous huchant petit fagoteur,
La r'alentit et refrigère ;
Quelque peu d'Ironie avec
Y joint sa *Muze* à fort grand bec,
Mais tout cela n'est que des roses ;
J'en suis quite à très bon marché,
Et, pour parler tout franc des choses,
Nous voilà, comme on dit, ma foy [bien écorché.
Certe un profonds remords m'époint
D'avoir pris en mal quelque rime
Que ce haut Moule de pourpoint
Avoit faite sans aucun crime :
J'en demande au bon *Dieu* mercy,
De vrai, tel Oiseau de Poissi (1)
Est bien une beste à malice ;
Et j'eus bien l'âme de travers,
De me fâcher du niais caprice
De ce roigneux Cheval du Mont- [Sacré des Vers...
Laissons *Muzette* sans hahan,
Cet *Asne* en matière de Lyre :
J'entens de *Lyre d'Apollon*,
Estant certain qu'un Violon
Luy siéroit mieux avec Besace,
Que ce Doux-Parlant instrument ;
Quoy donc qu'il die et qu'il rimasse,
Muze, laisse-le braire et ris-en [seulement.

Tant bien que mal, Lesselin, avec deux nouveaux rimailleurs dont nous ne connaissons que les initiales, continue les *Epîtres* jusqu'au numéro 32 (31 décembre 1655), qui est le dernier.

Depuis le début de cette gazette, chaque numéro était adressé par Scarron à quelque notable personnage, grand seigneur ou financier, à commencer par le Roi, la Reine, Monsieur et Son Eminence, et Lesselin avait continué la tradition. En dehors des quinze Epîtres de Scarron, une est signée J. (Julien) (N° 17), une F. S. (24), et trois S. C. ou de S. C. (30, 31 et 32).

(1 Julien (ou Saint-Julien ?) était avocat au bailliage de Poissy.

Comme il restait en magasin un certain nombre de numéros invendus, Lesselin les réunit sous un titre général :

Recueil des Epistres en vers burlesques de M. Scarron et d'autres autheurs, sur ce qui s'est passé de remarquable en l'année 1655. A Paris, chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, devant le Palais, à la Fontaine des Pastoureaux, et en sa boutique vis à vis. M.DC.LVI (1656). Avec Privilège du Roy. In-4° de 2 ff. et 294 p. (la dernière par erreur 293),

et les met en vente, avec une table, en collections plus ou moins complètes.

Un an avant sa mort, Scarron songeait-il à réimprimer ses *Epîtres* de 1655 ? On serait assez enclin à le croire, si on s'arrête aux deux privilèges suivants, enregistrés à la Communauté des libraires :

Du 8e d'aoust 1659. Ce jourd'hui le sieur Scarron nous a présenté un Privilège qu'il a obtenu soubz son nom pour plusieurs Lettres et Epistres, tant en vers qu'en prose par luy composées. Led. privilège en date du deuxiesme jour d'avril 1659 pour dix années.

Un an plus tard, le libraire de Luynes présentait le privilège suivant :

Du 20e juillet 1660. Ce jourd'huy, le sieur de Luynes nous a présenté un Privilège, qu'il a obtenu sous le nom de M. Scarron pour les Lettres, Epistres, 3e partie du Roman Comique et autres pièces du mesme Auteur. Led. Privilège en date du 24e may 1660 pour dix Ans.

Plus de trois années lui avaient permis d'oublier son angoisse à la nouvelle de l'arrestation de Jean L'Ange, angoisse telle que ses *Epîtres* n'y devaient pas survivre.

DÉPOUILLEMENT DES NUMÉROS

DES

EPITRES DE SCARRON ET D'AUTRES AUTEURS (1655)

Nos	PAGES	DESTINATAIRE DE L'ÉPÎTRE	NOM DE L'AUTEUR	DATE DU N°
1	1 à 8	Epître de Jaquemard, horloge de S. Paul, à la Samaritaine, horloge du Pont-Neuf. (Epître dédicatoire) A la Reine (34 v.), suivie de : A qui lira (30 v.).	Scarron	14 janvier 1655
2	9 à 16	Responce de la Samaritaine, horloge du Pont-Neuf, à Jaquemard, horloge de S. Paul. Au Roy, sonnet.	Id.	21 janvier
3	17 à 24	Deuxiesme épître de Jaquemart.... à la Samaritaine.... A Monsieur. Sonnet (l'exempl. de la Bibl. nat. porte seulement : Epître de Jaquemart....).	Id.	1er février
4	25 à 32	Responce de la Samaritaine.. . à Jaquemard... A Son Eminence. Sonnet.	Id.	9 février
5	33 à 40	Epître de Jaquemard..... à la Samaritaine..... Sonnet burlesque. Le Roy.	Id.	16 février
6	41 à 48	Responce de la Samaritaine..... à Jaquemard..... A Mgr le Chancellier, et à MM. de l'Académie françoise (34 v. et 8 v.).	Id.	23 février
7	49 à 55	Epître de Jaquemard.... à la Samaritaine.... A M. de Turenes. Sixain.	Id.	2 mars
8	57 à 64	Responce de la Samaritaine.... à Jaquemard.... A M. de Chamboy. Sixain.	Id.	8 avril
9	65 à 72	Epître de M. Scarron à M. le Marquis de Molac, précédée d'un dixain.	Id.	12 mai
10	73 à 80	Id. à M. d'Alzau, 22 v.	Id.	20 mai
11	81 à 88	Id. à Mgr le comte de Servient, sur-intendant des Finances. 74 v.	Id.	26 mai
12	89 à 96	Id. à M. Potel le Romain, 46 v.	Id.	1er juin
13	97 à 104	Id. à Mademoiselle de saincte Hermine, 40 v.	Id.	9 juin

14	105 à 112	Epître à Mad. la marquise de Villars, 59 v.	Scarron	16 juin
15	113 à 120	Id. à Mad. la marquise de Montaterre, 58 v.	Id.	22 juin
16	121 à 128	Lettre à M. Scarron escrite de l'armée du Roy par un sien amy, sur le sujet des Epîtres qu'il donne au public toutes les semaines.	n. s.	29 juin
17	129 à 136	Epître à M. Scarron par un sien amy, 60 v.	I (Julien)	4 août
18	137 à 144	Epître burlesque. A Madame la maréchale de Guébriant ; elle compte 54 v.	n. s. (id.)	17 août
19	145 à 152	Epître à Mad. la princesse Palatine, 62 v.	n. s. (id.)	23 août
20	153 à 160	Id. à Mgr le duc de Mantoue, 70 v.	n. s. (id.)	1er septembre
21	161 à 168	Id. à Mgr le duc de Guyse, 54 v.	n. s. (id.)	10 septembre
22	169 à 176	Id. à Mgr le mareschal de l'Hospital, 72 v.	n. s. (id.)	16 septembre
23	177 à 184	Id. à Mgr le comte de Harcourt, 36 v.	n. s. (id.)	23 septembre
24	185 à 220	Id. à Mad. de Mercœur, contenant la relation de la campagne du Roy et de la Cour aux Païs-Bas, 1655 ; à la suite : Au Roy, 18 v. Aux Parisiens.....	F. S.	6 octobre
25	221 à 228	Id. à Mgr le duc d'Amville, contenant la relation du séjour du Roy et de la Cour à Fontainebleau, précédée de 56 v.	n. s.	29 octobre
26	229 à 236	Id. à Mgr de Seneterre, 54 v.	n. s.	5 novembre
27	237 à 244	Id. à Mgr le premier Président, 62 v.	n. s.	12 novembre
28	245 à 252	Id. à Monseigneur Du Plessis Guénégaut, secrétaire d'Etat, 56 v.	n. s.	19 novembre
29	253 à 260	Id. à Mgr le marquis de Rostaing, 62 v.	n. s.	26 novembre
30	261 à 275	Id. à Mgr le duc d'Espernon, 50 v.	S. C.	11 décembre
31	269 à 276	Id. à Monsieur Janin de Castille, trésorier de l'Espargne, 64 v.	de S. C.	23 décembre
32	277 à 293	Id. à M. de Refuge, conseiller au Parlement, abbé de Morigny et de S. Cybart, seigneur de Crécy, etc., 66 v.	de S. C.	31 décembre

II. — *LA MUSE DE LA COUR*

Hatin, dans sa *Bibliographie de la Presse périodique*, la mentionne en une ligne :

La Muse de la Cour, 1656-1659, in-folio.

Il se trompe sur le format, qui est in-quarto.

Ceci dit, à quel mobile a obéi l'imprimeur Lesselin en sollicitant un privilège pour une publication qui allait concurrencer les *Lettres en vers* de Loret et *La Muse Royale*, suite de *La Muse héroï-comique* ? Ce n'est certes pas le dépit d'avoir été quitté par Robinet ; serait-ce donc dans l'espérance d'une spéculation fructueuse ? Nous hésitons à l'affirmer. Lesselin obtient ce privilège le 14 août 1656 :

Par Lettres Patentes du Roy données à Paris le quatorziesme Aoust 1656. Signées par le Roy en son Conseil Noblet, et scelées du grand Sceau de cire jaune, il est permis à Alexandre Lesselin, Imprimeur-Libraire, d'imprimer, vendre et débiter par tous les lieux de ce Royaume des Epistres en vers, composées par tel Autheur capable qu'il voudra choisir, sur toute sorte de sujets nouveaux et matières divertissantes, tant en feüilles volantes que recüeils, sous le titre de *Muse de la Cour*, pendant le temps de cinq ans, et défenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs et toutes autres personnes de quelle qualité, condition qu'ils soient, d'en imprimer, faire imprimer, contrefaire ou falsifier, vendre ny débiter pendant ledit temps, à peine de trois mil livres d'amende, confiscation des exemplaires, et de tous despens, dommages et intérests, comme il est plus au long porté par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté le dix-huictiesme Aoust mil six cent cinquante-six, conformément à l'Arrest du Parlement du neuf Avril 1653. Signé : Ballard, Syndic.

En réalité, Lesselin ne faisait que reprendre son bien en ressuscitant ses *Epîtres* de l'année 1655. *La Muse Royale* battait-elle de l'aile ? La rancune de Robinet s'était-elle réveillée encore une fois en constatant que la nouvelle venue obtenait quelque succès ? L'une ou l'autre de ces raisons est peut-être la bonne. Quoiqu'il en soit, dans le numéro de *La Muse Royale* du 26 novembre 1656, *La Muse de la Cour* est vilipendée ; non seulement elle n'a plus le sou, mais elle a tant de pères qu'on

la peut appeler... la fille du tiers et du quart ; elle va braire de porte en porte à seule fin de recueillir une aumône, et cela pour le compte de Lesselin « affamé comme un pou mal plein », etc. En quels termes galants ces choses-là sont dites ! Ecoutons Robinet :

AVIS

La Muse qui rôde et qui court,
Soit disant *Muze de la Cour*,
Fort mal à propos se dit telle :
C'est une pure bagatelle,
Et la *pauvre Muze* qu'elle est
Se contentera, s'il lui plaist,
D'estre, comme simple Gredine,
Loin de *Cabinet*, en Cuisine.
C'est là le vrai lieu qu'il lui faut,
D'autant que pour premier défaut,
Etant sans fonds et sans liquide,
Elle a souvent le ventre vuide...
Aussi par son style void-t'on
Qu'elle est réduite au blanc bâton,
Et qu'à la fin de ses aubades
Et de ses nobles sérénades,
Ayant des Trüans le refrain,
Elle demande argent ou pain :
Voilà l'un de ses caractères.
Le second, elle a tant de Pères
Qu'on la peut nommer sans hazard
La fille du tiers et du quart.
Le premier fagoteur de rime
A faire la Belle s'escrime,
Puis le Père avecque l'Enfant,
Je vais d'en rire m'estoufant,
S'en va braire de porte en porte
Pour trouver qui les réconforte.....
Et comme ils ont grand appétit,
Soit-ce un Grand ou soit-ce un Petit,
Soit-ce un Maraut plus qu'honneste [homme,
Soit-ce un Faquinvendeur de pomme,
Soit-ce le Diable mesme aussi.
J'en crie à Jupiter merci.
Le Père, en qui Pauvreté brille,
Lui dit : « Seigneur, voici ma fille,
La belle *Muze de la Cour*,
Qui se donne à vous en ce jour ;
Mais, Seigneur, la gueuse Pucelle
N'a pas le liard en l'Escarcelle,
Et la misérable est à cu
Si ne lui donnez quelque écu....
Ou quelqu'autre peu de monnoye
Qui lui mette le cœur en joye :
Daignez donc lui tendre la main
Et vous serez un brave Humain ;
Elle portera vos loüanges
Jusques au plus haut Chœur des [Anges,
Et par avance, cependant,
Pour vous montrer son zèle ardent,
Quoy que vous soyez un Bélitre,
Elle vous donnera le titre,
S'il vous plaist, d'un Héros nouveau ;
De laid, elle vous rendra beau,
D'ignorant, homme très habile,
De Rustre, personne civile,
Et bref, cachant tous vos défauts
Pour faire éclater vôtre los, [mes,
Vous peindra du Siècle où nous som-
Le plus parfait de tous les hommes.
Ce Poëte, fat et insensé,
Ayant de la sorte encensé
Ce Bufle et cet homme de bouë
Qui s'en rie mesme et le bafouë,
Il apostrophe quelque Grand,
Quelque personne de haut rang,
Quelque *Duc* ou quelque *Duchesse*.
Quelque *Prince* ou quelque *Princesse*,
Mesme il aura le front, ma foy,
D'apostropher jusques au *Roy*,
Et de lui donner la loüange
Qu'il a donnée à gens de fange.
Ah ! vous voilà bien honoré,
Vostre nom est fort illustré
Monsieur le *Duc*, belle *Duchesse*,
Grand *Prince*, célèbre *Princesse*,
Et c'est en bonne vérité
Grand honneur à *Sa Majesté*.
La personne est bien affamée
De loüange et de renommée,
Qui la reçoit de telles mains,
De tels Trucheurs, de tels Vilains,
Qu'*Appolon* haït et déteste
Plus qu'à *Rome* on ne fait la Peste.
Mais encor par un autre abus
Qui faisoit enrager *Phœbus*,
De ses Mignons, de ses Illustres
Qu'il éclairoit pour les Balustres,
Au défaut de pareils Faquins
Et de tels sales Ecrivains,
Ont fait cette *Muze* coureuse
Qui, bien qu'alors belle et pompeuse,
S'en alloit, ô quel deshonneur
C'estoit pour un fameux Autheur !
Pour faire encor de la Gredine
A la belle mode *Esseline*,
C'est-à-dire de *Lesselin*,
Affamé comme un poux mal plein :
C'est l'*Imprimeur* de cette *Muze*
Qui fait qu'avec sa cornemuse

En vielleuse elle va jouër
Partout pour gaigner le denier,
Et faire aller dans son ménage
Un peu de pain et de fromage,
Mais au lieu de quoy bien souvent
Elle n'atrape que du vent :
Tesmoin son Epitre dernière.
Qu'on mit à part pour la Beurrière
N'estant digne que de rebut
Et non d'arriver à son but,
De plaire à la Personne illustre
A qui, dans un style de rustre,
Elle vouloit sans jugement
Faire un Eloge et compliment.

Le 3 décembre, Jean Dupin, le gazettier de *La Muse de la Cour* depuis le 4 novembre, répond à peine à *La Muse Royale*, sans la nommer ; il n'était ni susceptible, ni belliqueux !

Au lieu d'agréables nouvelles,
Vous publiés des bagatelles,
O vous, nouvellistes nouveaux,
Gens chargez de mémoires faux ;
Est-ce pour mandier des bribes,
Pauvres Gazettiers manuscribes,
Qu'on distribuë vos escrits
De porte en porte dans Paris ;
Hiboux qui n'allez qu'en cachettes,
Ne vous picquez pas de Gazettes,
Renaudot a seul les talens
D'escrire en termes excellens,
Et, pour nouvelle, a l'avantage
De la pureté du langage...

Cependant, le 10 décembre, Dupin prend plaisir à annoncer que *La Muse Royale* est sommée de comparaître devant le Lieutenant Civil : Dreux Daubray, parce qu'elle n'avait obtenu ni *permission* ni privilège :

Ce Magistrat, dont la Justice
Entretient si bien la police
Et tient tous les Subjets du Roy
Sujets aux rigueurs de la Loy ;
Ennemy juré des libelles,
Source de toutes nos querelles,
Et des libelles diffamans
Qui durant tous ces derniers temps
Nourrissoient les âmes mutines,
Cause des publiques ruines,
Daubray, qui sert le Potentat
Dans la Police, et pour l'Estat,
A condamné certaine *Muse*,
Muse sans raison, sans excuse,
A comparoistre devant luy
Pour avoir sans aucun appuy,
Permission, ny Privilège,
Violé les droits de son Siège,
Où se trouveront les recors [corps ?
Pour prendre un foible esprit au

Mais le 18, Robinet dans *La Muse Royale* raille *La Muse de la Cour ;* il a été absous par Daubray !

Apostille

Une sçavante *Muze* assez souvent devine,
Mais certaine *Muze* de Cour,
Telle depuis trente et un jours,
N'a pas certainement esté bonne Devine :
Celle que Gens faits en recors
Devoyent appréhender au corps
Devant le Tribunal d'un Grand Chef de Justice (1),
Y parut et revint en toute liberté,
D'autant que ce bon juge est la mesme équité
Qui sert aux Innocens d'un Azile propice,
Et que jamais Recors
A bien Philosopher ne prend Esprit au corps.

(1) Note de *La Muse Royale* : Monsieur le lieutenant civil.

Maintenant que nous connaissons les démêlés de Robinet avec notre gazette, retraçons son historique :

1656

La Muse de la Cour garde l'aspect typographique des *Epîtres* de 1655, sauf en ce qu'elle ne porte pas de numéro. Lesselin se contente de cette simple indication : Epistre I, puis II, III, etc., jusqu'à la quinzième ; les trois dernières (A Mazarin) de l'année 1656 ne sont plus numérotées. En tout dix-huit épîtres (paginées 1 à 144) publiées du 28 août au 26 décembre 1656, offertes à de grands seigneurs ou à de notables financiers. Elles sont toutes anonymes, mais les huit dernières (du 4 novembre au 31 décembre) ont été rimées par le normand Jean Dupin, d'après M. Maurice Cauchie.

1657

La Muse de la Cour subit une nouvelle interruption au commencement de l'année 1657, par suite probablement du départ de son gazettier Jean Dupin. Le premier numéro doit porter la date du 27 février ; elle paraît plus ou moins régulièrement jusqu'au 31 décembre, soit 36 numéros, paginés de 1 à 197, et, par suite d'une erreur, la pagination recommence de 138 à 228.

Sept numéros sont signés : deux (n°s 5 et 12) de Lédignan ; on peut attribuer les numéros 6 à 11, quoique anonymes, à cet abbé ; et cinq (n°s 24, 25, 27, 28 et 29) portent C. Le Petit, sans compter que les numéros 22, 23 et 26 doivent appartenir également à ce dernier.

1658

L'année 1658 débute avec le numéro 1 à la date du 1er janvier et *La Muse de la Cour* est publiée jusqu'au numéro 12 du 20 mars (pp. 1 à 96). Nous ignorons si Lesselin l'a continuée au delà de cette date.

Sur ces douze numéros, huit sont signés La Gravette ou La Gravete (de Mayolas) (1 à 4 et 6 à 9) auxquels il convient d'ajouter le numéro 5 ; deux de Rosimon (10 et 11), sans compter le numéro 12, qui est certainement du même auteur.

Bibliographie

Il n'existe à notre connaissance que :

I. — Trois exemplaires du *Recueil des Epîtres en vers*

burlesques de Scarron et d'autres autheurs... Paris, 1656.

II. — Trois exemplaires de *La Muse de la Cour.*

Epîtres de Scarron

L'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal contient les trente-deux épîtres.

Celui de la Bibl. nat. (Lc² 24 Rés) est incomplet des numéros 29 et 30.

Notre exemplaire est complet des trente-deux numéros (1).

La Muse de la Cour

L'exemplaire de la Bibl. nat. (Lc² 24 Rés) est incomplet des *Epîtres* 1, 7 et 18, soit de trois numéros sur dix-huit de l'année 1656 ; des numéros 1, 7, 8, 19, 21 et 31, soit de six numéros sur trente-six de l'année 1657, mais il a les douze numéros de l'année 1658.

Notre exemplaire est complet des dix-huit numéros de l'année 1656 (ils sont placés à la suite des trente-deux numéros des *Epîtres de Scarron et d'autres autheurs.*

L'exemplaire de la Bibliothèque de Wolfenbüttel comprendrait l'année 1657, sauf le numéro 1 (2).

(1) C'est nous qui l'avons complété ; il est resté dans sa reliure du temps, qui est intacte. Il était incomplet du numéro 29, qui manque encore à l'exemplaire de la Bibl. nat. — (2) Voici comment est mentionné cet exemplaire dans le catalogue des livres français de la Bibliothèque de Wolfenbüttel : *(La Muse de la Cour à Son Eminence), par R. G. S. D. L. René G., sieur de Lespine, O O u J (Paris, Alex. Lesselin, 1657. 2° [8] 2911. - Mit 1 kpfr. Unvohlt Nro I (= 1-8) fehlt.* On voit que le numéro 1 manque ; or, le numéro 2 n'est pas dédié à *Son Eminence,* mais à *S. A. le Prince de Savoye.* A quoi riment donc le portrait (si c'est celui de René Gentilhomme, sieur de L'Espine) et l'attribution qui lui est faite de l'année 1657 de *La Muse de la Cour,* alors que ni son nom ni ses initiales ne se rencontrent dans les numéros de 1656 et de 1657 de cette gazette hebdomadaire.

DÉPOUILLEMENT DES NUMÉROS

DE

LA MUSE DE LA COUR (1656-1658)

Nos	PAGES	DESTINATAIRE DE L'ÉPÎTRE	NOM DE L'AUTEUR	DATE DU N°
		Année 1656		
	1 à 8	A Mad. la Chancelière, 58 v.	n. s.	28 août 1656
	9 à 16	A Mad. la duchesse de Roquelaure, Epître II (72 v.).	n. s.	2 septembre
	17 à 24	A la Sérénissime Reyne de Suède sur son illustre entrée à Paris, le 8 septembre 1656, Epître III (124 v.).	n. s.	9 septembre
	25 à 32	A M. de Gramont, conseiller au Parlement, contenant la suite de l'entrée de la Sérénissime Reyne de Suède et son séjour dans Paris, précédée de l'Epître IV (50 v.).	n. s.	16 septembre
	33 à 40	A Mgr l'ambassadeur de Venise, sur la réception royale de la Reyne de Suède à Compiègne et la prise de Valance, précédée de l'Epître V (56 v.).	n. s.	23 septembre
	41 à 48	A Mgr le duc de Richelieu, sur la prise de la Cappelle par l'armée du Roy, commandée par M. le mareschal de Turenne, précédée de l'Epître VI (80 v.).	n. s.	30 septembre
	49 à 56	A M. de Montmort, Epître VII (110 v.).	n. s.	7 octobre
	57 à 64	A Monsieur le baron de Rians, Epître VIII (112 v.), qui est suivie d'un dixain.	n. s.	14 octobre
	65 à 72	A Mgr le duc de Créquy, Epître IX (82 v.).	n. s.	21 octobre
	73 à 80	A M. Monnerot, conseiller du Roy, Epître X (166 v.).	n. s.	28 octobre
	81 à 88	A Mgr Fouquet, procureur général et sur-intendant des finances, etc., Epître XI (142 v.).	[Dupin (Jean)]	4 novembre
	89 à 96	A Monsieur Dealus, conseiller et secrétaire du Roy, Epître XII (86 v.), « la feste de Saint-Martin ».	[id.]	11 novembre
	97 à 104	A Monseigneur le marquis de Créquy, lieutenant général des armées du Roy et gouverneur de Béthune, Epître XIII (197 v.).	[id.]	18 novembre

	105 à 112	A Monseigneur le marquis de Saint-André Montbrun, lieutenant général des armées du Roy en Italie, Epître XIV (6 st. de 10 v.).	[Jean Dupin]	25 novembre
	113 à 120	A Mademoiselle de Mancini, Epître XV (44 v.).	[id.]	3 décembre
	121 à 128	A Son Eminence, Epître (XVI) (10 st. de 10 v.).	[id.]	10 décembre
	129 à 136	A Son Eminence, Epître (XVII) (6 st. de 10 v.).	[id.]	16 décembre
	137 à 144	A Son Eminence, Epître (XVIII) (5 st. de 10 v.).	[id.]	26 décembre
		Année 1657		
1	1 à 8	Nous n'avons pas rencontré ce numéro.		
2	9 à 16	A S. A. Mgr le prince Eugène de Savoye, comte de Soissons, 8 st. de 10 v.	n. s.	6 mars 1657
3	17 à 24	A S. A. Mgr le prince de Turenne, mareschal de France, général des armées du Roy, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en la province de haut et bas Limousin, 10 st. de 10 v.	n. s.	13 mars
4	25 à 32	A Mgr le comte de S. Aignan, 6 st. de 10 v.	n. s.	24 mars
5	33 à 40	A Mademoiselle de Mancini, 12 st. de 10 v.	de Lédignan	10 avril
6	41 à 48	A Mgr le duc de Vitry, 11 st. de 10 v.	[de Lédignan] ?	17 avril
7	49 à 56	Nous n'avons pas rencontré ce numéro.		
8	57 à 64	Id. Id.		
9	65 à 72	A Mgr Fouquet, chevalier, vicomte de Melun et de Vaux, ministre d'Estat, sur-intendant des finances et procureur général du Roy, 13 st. de 10 v.	[de Lédignan] ?	15 mai
10	73 à 80	A Mgr l'éminentissime cardinal Antoine Barberin, camerlingue du Saint-Siège, grand aumônier de France, archevêque de Reims, etc., 13 st. de 10 v.	[de Lédignan] ?	8 juin
11	81 à 88	A M. l'avocat général Talon, sonnet.	[de Lédignan] ?	14 juin
12	89 à 96	A Mgr Seguier, chancellier et garde des sceaux de France, etc., sonnet.	de Lédignan	22 juin

N°	PAGES	DÉSIGNATION DE L'ÉPÎTRE	NOM DE L'AUTEUR	DATE DU N°
13	97 à 104	A Dreux Daubray, seigneur d'Offémont, Villiers et autres lieux, conseiller du Roy en ses conseils, et lieutenant civil en la prévosté et vicomté de Paris, 4 st. de 10 v.	n. s.	29 juin
14	105 à 112	A madame la marquise de Charost, 4 st. de 10 v.	n. s.	6 juillet
15	113 à 120	A Mademoiselle (de Montpensier), 4 st. de 10 v.	n. s.	14 juillet
16	121 à 128	A S. A. Mgr le duc François, 4 st. de 10 v.	n. s.	21 juillet
17	129 à 136	A Son Altesse mademoiselle Louise Marie de Bavières, 4 st. de 10 v.	n. s.	28 juillet
18	137 à 144	A madame la marquise de Bonelle, 4 st. de 10 v.	n. s.	4 août
19	145 à 152	Nous n'avons pas rencontré ce numéro.		11 août (?)
20	153 à 160	A la marquise de Brécour, contenant l'inventaire de ce qui s'est trouvé en la place de Montmédy. Avec la victoire remportée par les Turcs sur les Vénitiens, précédée de 4 st. de 10 v.	n. s.	18 août
21	161 à 168	Nous n'avons pas rencontré ce numéro.		25 août (?)
22	169 à 176	A S. A. Mgr le prince de Lorraine, 4 st. de 10 v.	[C. Le Petit]	1er septembre
23	177 à 184	A M. Daubray, seigneur d'Offemont, conseiller en Parlement, etc., 4 st. de 10 v.	[C. Le Petit]	8 septembre
24	185 à 192	A S. Exc. Mgr l'ambassadeur d'Angleterre (milord Locard), 4 st. de 10 v.	C. Le Petit	17 septembre
25	193 à 197 138 à 140	A Mademoiselle (de Montpensier), 4 st. de 10 v.	Id.	25 septembre
26	141 à 148	A Mgr l'illustrissime et révérendissime Coadjuteur de Narbonne, 3 st. de 10 v.	[C. Le Petit]	2 octobre
27	149 à 156	A Mgr l'illustrisssime et révérendissime Coadjuteur de Narbonne, 4 st. de 10 v.	C. Le Petit	10 octobre
28	157 à 164	A S. A. Mgr le duc de Nemours, 4 st. de 10 v.	Id.	20 octobre

29	165 à 172	A Monseigneur Amelot, premier président de la Cour des Aydes, 3 st. de 10 v.	C. Le Petit	28 octobre
30	173 à 180	A Mgr le mareschal de Villeroy, 4 st. de 10 v.	n. s.	11 novembre
31	181 à 188	Nous n'avons pas rencontré ce numéro.		18 novembre (?)
32	189 à 196	A Mgr le marquis de Villequier, 4 st. de 10 v.	n. s.	25 novembre
33	197 à 204	A mademoiselle de La Vrillière, 4 st. de 10 v.	n. s.	2 décembre
34	205 à 212	A S. Exc. Mgr l'ambassadeur d'Angleterre (milord Locart), précédée de 4 st. de 10 v., ayant pour titre : « Sur la naissance de monsieur son fils, nay le troisiesme décembre 1657. »	n. s.	9 décembre
35	213 à 220	A Mgr d'Hervart, conseiller du Roy en ses conseils et controlleur général des finances, 4 st. de 10 v.	n. s.	16 décembre
36	221 à 228	A Mgr l'évesque d'Agde, 4 st. de 10 v.	n. s.	22 décembre
		Année 1658		
1	1 à 8	Au Roy. Pour ses Estreines, 4 st. de 10 v.	La Gravette	1er janvier 1658
2	9 à 16	A la Reyne. Pour ses Estreines, 4 st. de 10 v.	Id.	5 janvier
3	17 à 24	A Monsieur, 4 st. de 10 v.	La Gravete	13 janvier
4	25 à 32	A Son Eminence, précédée de 4 st. de 10 v.	Id.	19 janvier
5	33 à 40	A S. A, madame la princesse Palatine, 4 st. de 10 v.	[La Gravette]	27 janvier
6	41 à 48	A madame la comtesse de Guiche, 4 st. de 10 v. : Epithalame, « La Veille de Sainte-Agathe ».	La Gravète	5 février
7	49 à 56	A S. A. Mgr le comte d'Armagnac, grand escuyer de France, sonnet.	La Gravette	11 février
8	57 à 64	A madame la comtesse de Vezelet, sur son mariage, sonnet, « le seiziesme de ce mois... »	Id.	16 février
9	65 à 72	A Mgr le marquis de Soycourt, sonnet.	Id.	24 février
10	73 à 80	A madame la marquise de Soycourt, 4 st. de 10 v.	de Rosimon	3 mars
11	81 à 88	A madame la marquise de Soycourt, 4 st. de 10 v.	Id.	12 mars
12	89 à 96	A Mgr le marquis de Saint-Héran, 4 st. de 10 v.	[de Rosimon]	20 mars

LA SECONDE *MUSE DE LA COUR*

Le 15 novembre 1665, sept mois et demi après la publication de la dernière gazette de Loret, le libraire Lesselin relève le titre de *La Muse de la Cour*, qui est, cette fois, l'œuvre d'un unique rimeur, Perdou de Subligny ; onze numéros la portent jusqu'au 25 janvier 1666. Après un intervalle de quatre mois, elle reprend le 27 mai 1666, toujours avec Perdou de Subligny, jusqu'au 24 décembre 1666, soit trente et un numéros (1). Cette seconde fraction de *La Muse de la Cour* a été réimprimée dans le format in-12, sous le titre de : *La Muse Dauphine.*

On ne connaît qu'un « extraordinaire » de cette série de *La Muse de la Cour*, et Lesselin lui a donné un titre analogue à celui de « l'extraordinaire » du 17 juillet 1657, paru sous la signature de Claude Le Petit. On en ignore l'auteur.

Voici ce titre :

Premier Divertissement de la Muse de la Cour, contenant la déroute et l'adieu des filles de joyes (sic), *de la ville et fauxbourgs de Paris, qui s'en vont aux isles éloignées. Avec leurs noms, leur nombre, les particularitez de leur prise et de leur emprisonnement. De plus, la réforme des habits de la basse bourgeoisie, la Recherche générale des Voleurs, Filoux, Vagabonds, Receleurs, Receleuses et autres Gens de mauvaise vie. Le tout exactement observé suivant les Nouveaux Reglemens de police. A Paris, chez Alexandre Lesselin, Imprimeur-Libraire au coin de la ruë Dauphine, où il se distribue aussi tous les Jeudis au matin de chaque semaine* La Muse de la Cour, *galante et divertissante. M.DC.LXVI (1666). Avec privilège du Roy.* In-4° de 11 pp. chiffr. à 2 colonnes. (N., et Bibl. Carnavalet.)

Cet « extraordinaire » de 1666 a été réimprimé plusieurs fois, notamment augmenté de la Requeste à M. D. L. V. (mademoiselle de La Vallière) sous le titre : *La Déroute et l'adieu des filles de joye de la ville et fauxbourgs de Paris, avec leur nom, leur nombre, les particularitez de leur prise et de leur emprisonnement. Requeste à M. D. L. V. Jouxte la copie à Paris, 1667.* Petit in-12 de 33 pp. (Willems, 1765.)

(1) Toute cette seconde série de *La Muse de la Cour* a été réimprimée par M. le baron James de Rothschild et M. Emile Picot dans les *Continuateurs de Loret*, t. I et II.

C). — *LA MUSE HISTORIQUE*

DE

LA GRAVETTE DE MAYOLAS

La Gravette abandonnait-il volontairement, vers la fin de février 1658, *La Muse de la Cour*, ou avait-il été congédié par Lesselin ? On ne sait, mais il est certain que *La Muse de la Cour* cessa de paraître quelques semaines plus tard ; le dernier numéro connu est du 20 mars, c'est ce qui engagea probablement La Gravette à publier une nouvelle gazette à son compte. Il lui donna le titre de : *La Muse Historique*, celui que Loret avait choisi dès 1656 pour réunir en un volume ses *Lettres en vers*, et cela en vertu d'un privilège en règle. Loret resta indifférent devant ce procédé incorrect : il n'eut pas à le regretter, *La Muse Historique* végéta pendant une année. Nous n'en connaissons que trente-trois numéros de mars 1658 à avril 1659.

Son format était celui de *La Muse de la Cour*, mais elle était imprimée sur une seule colonne, ce qui en réduisait le texte de moitié ; elle ne portait ni pagination ni date certaine, jamais de mention d'année. En tête se lisaient trente ou quarante vers à l'adresse de quelque notable personnage. Peu intéressante (sans copier cependant Loret), elle a dû coûter plus qu'elle ne rapportait à son rimeur. Un Anglais, Erasme Purling de Pernelle, fabricant de vaisselle d'étain, l'a soutenue pendant quelques mois (mai-août 1658). La Gravette vantait ses produits et recommandait aussi le graveur d'armoiries et auteur dramatique, Olry de Loryande, qui travaillait pour Purling.

Voici un échantillon de sa réclame :

La vaisselle du rare Anglois,
Qui loge en l'Hostel de Valois,
Est d'une si bonne fabrique
Que chacun à l'envy se pique
D'en faire provision,
Admirant son invention,
Surtout les guerriers fort insignes,
Mesme les seigneurs les plus dignes
Et moindres cherchent promptement
Pour s'en servir utilement,
En cas que l'Espagnol sauvage
Voulut fondre sur le bagage ;
Croyant avoir un grand butin,
Il n'aura que de l'estain fin.
La matière de sa vaisselle
Est si bonne comme si belle
Qu'à peine en peut-il fournir,
Et de preste toujours tenir
A ceux qui vont en diligence
En achepter en abondance.

La Gravette a réuni, sous un titre factice écrit à la main dans un cartouche imprimé : *Recueil de ce qui s'est fait et passé de plus remarquable en France depuis l'année 1658*, les numéros invendus de sa gazette. Il les a insérés pêle-mêle. Nous avons essayé ci-après de les présenter dans l'ordre chronologique. Le numéro placé à la fin de chaque gazette est celui correspondant à son classement dans le volume de l'Arsenal.

La Muse Historique

I. — A Mgr le comte de Noailles, capitaine des gardes, gouverneur de Perpignan (24 v.). A la fin : *Le jour de Caresme prenant* (mardi gras), mars 1658 (11).

II. — A madame la marquise de Vibray (24 v.). A la fin : *Ayant passé la my-caresme* (27).

III. — A Mgr le chevalier de Lorraine (28 v.). A la fin : *Fait à Paris à petit bruit* || *Du mois d'avril le vingt-huict* (un samedi) (4).

IV. — A Mgr le prince de Marcillac (34 v.). A la fin : *Le troisiesme du mois de May* (1).

V. — A Mgr de Sève, seigneur de Chantegnomulde et Chatillon le Roy... prévost des marchands (32 v.) A la fin : *Le dix-huict du mois de May* (samedi) (23).

VI. — A. MM. Gervais de Renars, conseiller au Chatelet, de Faverolles et de Renard La Noue, eschevins de Paris (32 v.). A la fin : *Le lendemain* || *Du très glorieux saint Urbain* (26 mai) (24).

VII. — A madame de Brion (40 v.). A la fin : *La veille de la Pentecoste* (juin) (33).

VIII. — A madame la marquise de Villars (34 v.). A la fin : *La veille de la Trinité* (juin) (17).

IX. — A Mgr le comte de Vaillac (28 v.). A la fin : *Deux jours après la Feste Dieu* (juin) (13).

X. — A Me Tubeuf, conseiller en Parlement (32 v.). A la fin : *Le sixiesme jour de ce mois* (juillet) (32)

XI. — A Mgr le marquis de Laval (26 v.). A la fin : *Le troisiesme du mois d'aoust* (26).

XII. — A madame de Rueau (28 v.). A la fin : *Le lendemain de Sai t-Roc* (17 août) (25).

XIII. — A Mgr le marquis de Coaslin, abbé de S. Victor (34 v.). A la fin : *Le jour de Saint-Barthélemy* (24 août) (21).

XIV. — A Mgr le marquis de Charost (50 v.). A la fin : *Le lendemain de S. Grégoire* (4 septembre) (16).

XV. — A la comtesse de Lislebonne (38 v.). A la fin : *De septembre le vingt-huict* (20).

XVI. — A l'abbé de Richelieu (30 v.). A la fin : *Le 12 octobre dans mon lit* (28).

XVII. — A l'abbé de Richelieu (30 v.). A la fin : *D'octobre le dix-neufviesme* (31).

XVIII. — A l'abbé de Richelieu (24 v.). A la fin : *Le dernier samedy d'octobre* (29).

XIX. — A l'abbé de Richelieu (26 v.). A la fin : *Le jour de la feste des morts* (2 nov.) (12).

XX. — A l'abbé de Richelieu (20 v.). A la fin : *La veille de la Saint-Martin* (10 nov.) (30).

XXI — A M. le marquis de Manneville (40 v.). A la fin : *Le quatorziesme de décembre* (22).

XXII. — A M. le comte de Ligniville (44 v.). A la fin : *La veille de Saint-Thomas* (20 décembre) (15).

XXIII. — A S. A. Mgr le duc de Wittemberg (30 v.). A la fin : *Le jour des petits innocents* (28 décembre) (5).

1659

XXIV. — A Mlle Coillan (46 v.). A la fin : *L'onziesme du mois de janvier* (19).

XXV. — A S. A. Mgr le duc de Beaufort (42 v.). A la fin : *Je fis ce doux exercice* || *Le propre jour de Saint-Sulpice* (19 janvier) (2).

XXVI. — A M. l'abbé de Richelieu (20 v.). A la fin : *La veille de la Chandeleur* (1er février) (18).

XXVII. — A Mgr le comte de La Feuillade (42 v.). A la fin : *Tous ces vers furent faits sans bruit* || *De février justement le huict* (14).

XXVIII. — A Mgr le mareschal de Grammont (30 v.). A la fin : *Deux jours avant le mardy gras* (16 février (6).

XXIX. — A la duchesse de Chaune (26 v.). A la fin : *Le neufviesme du mois de mars* (7).

XXX. — A Mgr de Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes (30 v.). A la fin : *Trois jours après la my-caresme* (8).

XXXI. — A Mgr le duc de Bouillon (22 v.). A la fin : *Cecy fut fait le vingt-trois* || *De ce froid et bizarre mois* (3).

XXXII. — A madame la Présidente de Nicolaï (36 v.). A la fin : *Je mets fin à cette patente* || *De mars tenant justement trente* (16).

XXXIII. — A Mgr Janin de Castille (36 v.). A la fin : *Fait sans risquer aucun péril* || *Le sixiesme du mois d'avril* (9).

LES CONCURRENTS DE LORET

(en dehors de Scarron et de Claude Le Petit)

ROBINET DE SAINT-JEAN

La vie de Robinet nous est, comme celle de La Gravette, à peu près inconnue. Nous savons seulement qu'il était normand. Il naquit vers 1626 (1) et mourut le 25 avril 1698 (2).

Il comptait au nombre des grands amis de François Colletet ; ce dernier, faisant l'apologie de son propre père, le bon Guillaume, a dit :

> Je prendray pour second Mercier ou Robinet,
> Dont l'esprit est si haut, dont le style est si net.
>
> (*Muses illustres, 1658*, p. 90.)

On a de lui, en dehors de *La Muse Héroï-Comique* et de *La Muse Royale :*

Les illustres argumens de l'inconstance du monde en forme de tombeau. Sur la mort de Monseigneur le cardinal de Richelieu. A Paris, M.DC.XLIV (1644). In-4° de 17 pp. chiff. (Maz. 18824, Z 22.)

L'épître dédicatoire à madame la duchesse d'Aiguillon est signée Robynet.

Les illustres veritez de Monseigneur le Prince. Ode. A Paris, chez François Noël. M.DC.LI (1651). In-4° de 19 pp. sig. à la fin *Robynet de Saint-Jean* (N.)

Pour Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Flavio Chigi, legat a latere en France. Ode. S. l. n. d. In-4° de 16 pp. chiffr. (Id.)

Panégyrique de l'Ecole des Femmes ou la Conversation Comique sur les Œuvres de M. de Molière, comédie en prose en un acte (s. n. d'auteur). *Paris, Pepingué, 1663.* In-12 de 4 ff. et 97 pp.

Lettres en vers à Madame ou Gazette depuis le 25 mai 1665 jusqu'à

(1) Cette date résulte d'une note : « L'autheur est Charles Robinet, normand aagé de 40 ans », d'une écriture du temps, mise en marge de la *Lettre en vers à Madame* du 14 juin 1666 de Ch. Robinet (*Catalogue Joseph Baer*, n° 504, 1905). — (2) M. de Laborde, dans les notes de sa monographie du *Palais Mazarin*, fait mourir Robinet à quatre-vingt-dix ans, le 25 avril 1698, ce qui reporterait sa naissance à 1608. Nous penchons plutôt pour 1626.

fin juin 1670. In-folio. — Après la mort tragique de cette Princesse, il adressa ses vers : *A l'Ombre de Madame*, puis *A Monsieur* (août 1670-septembre 1673), enfin à *LL. AA. RR. Monsieur et Madame* (avril à décembre 1674). A partir de cette dernière date, Robinet paraît avoir suspendu sa publication. On connaît cependant de ce rimeur quelques *Lettres* publiées dans les années 1684 à 1689.

Toutes les Lettres de Robinet de 1665 jusqu'au 31 décembre 1669 ont été reproduites dans *Les Continuateurs de Loret*, de *MM. James de Rothschild et Emile Picot.*

Les Portraits de Monseigneur le Dauphin. Poëmes. Paris, Guillaume de Luyne et Laurent Rondet, 1679. In-12 de 6 ff. et 39 pp. chiffr. (N.)

Epître dédic. : Au duc de Montausier, gouverneur du Dauphin.

Momus et le Nouvelliste. Paris 1685. In-12.

Pour les poésies de Robinet recueillies dans les recueils collectifs de poésies du XVIIe siècle, consulter notre *Bibliographie de ces Recueils*, *t. II*, *III et IV.*

JULIEN

Nous n'avons découvert aucun renseignement biographique sur Julien, sinon qu'il fut avocat au bailliage de Poissy. Cette mention figure dans le registre des privilèges de la Compagnie des Libraires (Ms fr. 21945, B. N.), sous la date de 1672 :

20 septembre 1672. Le Sr Jullien, avocat au bailliage de Poissy, nous a présenté un privilège Denis Thierry, à luy accordé pour l'impression d'un livre qu'il a composé, intitulé Suitte de l'Enéide de Virgile, *que le sieur Scarron avoit cy devant traduit sous le titre* Virgile travesty, *et ce pour le temps de cinq années, en date du dernier février 1666. Signé : Guitonneau.*

L'ouvrage ci-dessus a paru un an et demi après, à Bordeaux, sans nom d'auteur :

La suite || du || Virgile || travesty || marque du libraire. || A Bordeaux, || chez Guillaume de La Court || ruë S. Jammes, à la Bible d'Or || M.DC.LXXIV (1674). || Avec privilège du Roy. In-12 de 13 ff., 172 pp. chiffr. et 10 ff. pour les Remarques et le privilège qui n'indique pas le nom de l'auteur. (N, Yc 5546).

Epître dédic. : A la duchesse de Bouillon, sig. I. ; avis « Au Lecteur », le sujet du Poème, épître en vers à la Duchesse de Bouillon, liv. IX et X de Virgile. Voici le premier vers du liv. IX : *Pendant que le grand fils d'Anchise...*

Ce Julien ne serait-il pas le même personnage que le Saint-

Julien, également gazettier, né à Paris sur la paroisse Saint-Paul, qui était attaché vers 1650 au marquis d'Alluye, de la maison d'Escoubleau, fils du marquis de Sourdis, gouverneur d'Orléans ? C'est probable, presque certain. Voici les ouvrages de ce Saint-Julien :

Un recueil collectif : *L'Eslite des Bouts-rimez de ce temps.... Première partie contenant ceux : de Monsieur de Boisrobert, de Monsieur de Benserade, de Monsieur de La Calprenède...., de Monsieur de Sainct-Julien et de plusieurs autres. Imprimé à Paris et se vend au Palais, 1649 (ou 1651)*. In-12.

Vers burlesques à Scarron sur l'arrivée du convoi à Paris, 1649. In-4° de 4 pp.

Le Courrier burlesque de la guerre de Paris, envoyé à Monseigneur le Prince de Condé pour divertir S. A. durant sa prison... Deux parties imprimées en 1650. (Réimprimé par Moreau dans la *Bibliothèque Elzévirienne*.)

DUPIN (Jean).

Jean Dupin, suivant M. Maurice Cauchie, mort vers 1676, « est un Normand qui naguère écrivit des vers pour les ballets de Cour ; des stances de lui figurent en mars 1648 en tête de *Virgile travesti*, de Scarron. A une date antérieure à 1654, il deviendra trésorier des Menus-Plaisirs du Roi. Après s'être ruiné dans l'exploitation de cet office, il l'échangera le 3 avril 1657 contre celui d'Aide des Cérémonies, néanmoins conservera le titre de Trésorier des Menus-Plaisirs jusqu'à ce que tous ses comptes soient en règle ».

M. Maurice Cauchie a écrit l'histoire de sa vie sous le titre : *Jean Dupin, émule et continuateur de Loret ;* ce travail est encore inédit.

On a de Dupin :

L'Adieu de Forges à Mademoiselle de L'Orme. S. l. n. d. (1644). In-4° de 24 pp. (Chantilly).

Cet exemplaire, qui a appartenu à Boisrobert, porte sur les marges des corrections autographes de ce dernier et une pièce de vers entièrement autographe et signée Boisrobert.

LÉDIGNAN (de).

Marc-Antoine de Rois, abbé de Lédignan. Le registre Y 233 des *Insinuations du Châtelet*, f. 113v, contient un acte

dont voici l'analyse : « Marc-Antoine de Rois, abbé, seigneur de Lédignan, conseiller et aumônier du Roi, docteur de la Faculté de théologie de Paris, résident pour le Roi près du duc de Meckelbourg, dont il est l'aumônier et le Conseiller d'Etat, demeurant à Paris, rue de Hurepoix, au petit hôtel de Meckelbourg, paroisse Saint-André-des-Arts : donation à Elisabeth Brandon, femme séparée de biens d'Adrien Bossuel, greffier en chef au grenier à sel de Sens en Bourgogne, de tous ses biens, meubles et immeubles. 2 novembre 1671 ».

On a de lui :

Poème héroïque au Cardinal Mazarin. S. l. n. d, In-4°.

La Muse héroïque ou le Portrait des actions les plus mémorables de Son Eminence, avec diverses pièces sur différents sujets. Paris, Ch. de Sercy, 1659. In-12.

Le Temple de la Paix. Paris, Ch. de Sercy, 1660. In-12.

LA GRAVETTE DE MAYOLAS

La Gravette de Mayolas, fils d'un professeur d'espagnol, ne manquait jamais de faire parade de la connaissance qu'il avait de cette langue ; c'est un des plus féconds gazettiers. Loret, oubliant son mauvais procédé de 1658 (1), le désignait comme son successeur. Il obtint, en effet, une pension de la duchesse de Nemours :

Et j'ose dire hardiment
Que la grâce extraordinaire
D'être vostre Pensionnaire
Ne peut augmenter le désir
De vous plaire et de vous servir.

« Il est son gazettier du 25 mai 1665 (2) au 19 septembre 1666. Au mois de décembre 1668, il reprend sa publication, qu'il dédie, cette fois, au Roy et qu'il accompagne d'un feuilleton en prose ; il la continue sous cette nouvelle forme jusqu'à la fin de décembre 1671, mais il n'a plus la même régularité que par le passé ; il laisse parfois s'écouler des semaines sans prendre la plume ». (E. Picot.)

On ignore la date de la naissance et celle de la mort de La Gravette.

(1) Voir notre Notice sur *La Muse Historique* de La Gravette, p. 47. — (2) La dernière gazette de Loret est du 28 mars 1665.

On a de La Gravette, en dehors des neuf premières gazettes de *La Muse de la Cour* (dont une non signée (le n° 5), du 1er janvier au 24 février 1658, et de *La Muse Historique :*

Sentences latines fidellement traduites de latin en françois et en espagnol par le sieur de La Gravète. Paris, 1662. Deux parties en un vol. in-8.

Lettres en vers. A Son Altesse Royale Madame la duchesse de Nemours. Par La Gravette de Mayolas. Paris, Charles Chenault (ou Lyon, Charles Mathevet), 1665-1666. In-folio.

Ces lettres ont commencé à paraître en 1665 ; la première est du 25 mai 1665 et la dernière est du 19 septembre 1666. Elles ont été réimprimées dans *Les Continuateurs de Loret,* de M. E. Picot.

Lettres en vers et proze dédiées au Roy, et les Lettres de Cliante à Célidie, par La Gravette de Mayolas. Paris, Guillaume Adam... 1668-1671. In-folio. (3 vol., Bibl. Arsenal, 11800 et 18956.)

De décembre 1668 jusqu'à fin décembre 1671... Les lettres publiées jusqu'au 31 décembre 1669 ont été réimprimées dans *Les Continuateurs de Loret.*

PIÈCES SANS DATE

A Madame, sur l'heureuse naissance de M. le duc de Valois. Ode.

L'Eloge de Mgr le Dauphin.

Au Roy sur son glorieux retour et le succez de ses armes.

Sonnets sur les campagnes de Louis le Grand.

Recueil de rondeaux.

Le délicieux et admirable jardin de Versailles ; au Roy Louis le Grand, poème héroïque.

Stances sur les quatre Saisons de Versailles, faites par quatre des plus habiles sculpteurs de ce temps.

Ode sur l'Adieu au Monde. Aux âmes dévotes.

Le Printemps, dédié à S. A. Mad. de Bavières.

L'Amant discret et l'Amant content, poème *(1).*

Ode du Dieu d'Amour au Dieu Mars. S. l. n. d. (Paris, 1660). In-4° de 3 ff. et 17 pp.

Les 3 ff. prél. comprennent le titre écrit à la main dans un passe-partout gravé et une épître en vers à Mgr le Chancelier, sig. La Gravette, (Cat. Rothschild, n° 900.)

(1) Toutes les plaquettes ci-dessus figurent dans un recueil factice mis en vente par le libraire Claudin sous le titre : *M. de La Gravette. Poésies, 1658-1670,* 14 pièces in-4°. *Archives du Bibliophile,* n° 8 (1858), n° 1827 ( ).

Ouvrages de Fontainebleau en françois et en espagnol. S. l. n. d. (1661-1662). (Arsenal, 11872).

Devises espagnoles et italiennes sur les plus remarquables personnes du Royaume. S. l. n. d. In-4°.

Opuscule destiné à solliciter les bienfaits de divers grands personnages.

L'Eloge du Roy sur ses Conquestes. Ode. A Paris, s. d. (1672). In-4° de 15 pp. sig. à la fin : de La Gravette.

Le Triomphe du Roy ou la Suitte de ses Conquestes. Ode. Par le sieur M. de Lagravete (sic). *S. l. n. d. (Paris, 1673).* In-4° de 16 pp.

Les Victoires du Roy. Ode. Par le sieur M. de La Gravette. S. n. l. d. (Paris, 1674). In-4° de 1 f. et 14 pp.

Les poésies galantes du sieur de La Gravette. Le Printemps amoureux de Climène. Ballade sur les trois plus considérables personnes du royaume qui accompagneront le chant royal de Louis le Grand. Paris, Bonaventure Le Brun, 1678. In-4°.

Le beau et admirable jardin de Versailles embelli de nouveau des Quatre Saisons de l'Année, représentées admirablement par quatre sculpteurs de ce temps. Rouen, 1678. In-4°.

ROSIMONT (de)

Claude-Rose, sieur de Rosimont, le meilleur acteur comique du Marais où il entra en 1670, passa après la mort de Molière dans la troupe du Palais-Royal et y débuta le 3 mars 1673 dans le *Malade imaginaire*. Comme ses camarades de la troupe, il alla la même année s'établir rue Guénégaud, fut conservé à la réunion (des deux troupes) de 1680, et mourut subitement le 1er novembre 1686. N'ayant pas eu le temps de demander les Sacrements, il fut, selon ce que nous apprend Le Mazurier, inhumé, sans clergé et sans prières, dans un coin du cimetière Saint-Sulpice.

On a de lui, en dehors de plusieurs pièces de théâtre, sous le nom de Jean-Baptiste du Mesnil, un ouvrage intitulé :

Vie des Saints pour tous les jours de l'année, 1680. (*Emile Campardon, Les Comédiens du Roi, 1879*).

LA MUSE DE LA COUR

EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 1657

ET

NUMÉROS 22 (1er SEPTEMBRE) A 29 (28 OCTOBRE 1657 INCLUS)

rimés par

CLAUDE LE PETIT

EXTRAORDINAIRE DE *LA MUSE DE LA COUR* DU 17 JUILLET 1657

L'Adieu des filles de joye à la Ville de Paris

Esprits, qui faute de matières,
Croupissez dans l'oisiveté,
Et privez la postérité
De vos esclatantes lumières ;
Apprenez en lisant ces vers
Que c'est affronter l'Univers,
Consumer à crédit les encens de la Muse,
Faire au pauvre Renom incartade tout net,
Qui d'un sujet fameux enflant la cornemuse,
Fait pulluler la corne, et vuider le cornet.

Demeurez donc dans le silence
Tenebreux enfans de la nuict,
Goustez sans allarme, et sans bruit,
Les douceurs de la nonchalance.
Je chante en dépit des destins
Le dolent Adieu des Putains,
De leur mourant trafic, la déroute mortelle,
Ce n'est point profaner l'eau du sacré ruisseau.
J'ayme mieux rendre en vers la Muse maquerelle
Que de passer en prose ailleurs pour maquereau.

Muse aux gages de Cythèrée,
Qui rime si souvent pour rien,
Qui te nourris de rost de chien,
Et d'autre semblable denrée :
Pour te fortifier les flancs
D'un quartron de mirobolans :
Je te regaleray ma gaillarde Eratine,
Conduis de l'œil ma plume en l'essor qu'elle a pris
Assise sur ton cul monstre m'en la routine
Et fay parler tes sœurs, les Nymphes de Cypris.

Je voy parestre la premiere,
La grande Jeanne au nez de rubis,
Qui jadis remporta le pris
Dans la plus fameuse carriere ;
Loin de pleurer ses pechez vieux
Vous la voyez chier des yeux
Pour quelque accolade nouvelle,
Dans cet evenement fatal
Qui la conduit de l'escarcelle
Au grand chemin de l'Hospital.

Cette vieille rosse est suivie
Des officieres du mestier,
Qui chacune dans son quartier
Usa les beaux jours de sa vie,
A présent leurs feux languissans
Sollicitant en vain leurs sens
Aux doux efforts de la nature,
On voit ces squelettes maudits,
Mesme acheter avec usure
L'amour qu'elles vendoient jadis

Leur affliction est publique
Comme leur chaude amour la fut,
Et toutes, lisant le statut,
Pestent contre la Politique.
Les demoiselles du Marais,
Les courtisanes du Palais,
Les Infantes du Roy de cuivre,
Celles de la butte Saint-Roch,
Dans ce grand chemin se font suivre
Des pauvres coquettes sans coq.

Catin, Suzon, Marotte, Lise,
Dans l'oisiveté de leurs traits [quais,
Pleurent maint page, et grand la-
Dont elles perdent la chalandise ;
Fanchon regrette son Courtaut,
Niflette son Paillard badaut,
Janneton ses pauvres Soudrilles,
Qui dedans sa tentation
Escroquoit aux malheureux drilles
Solde et pain de munition.

Après les superbes Infantes,
Les teins de rozes et de lys,
Les Nichons, les Amarillis,
Les Climenes, les Amarantes,
Songeant aux bons coups de muzeaux
Qu'elles avoient des Damoiseaux,
Mangeant le chasseur et la proye :
Le commun escuëil d'amitié
Les change de filles de joye
En pauvres filles de Pitié.

La Bourgeoise, avec la Marchande,
La Demoiselle au cul crotté
Suivant cette fatalité,
Croissent cette nombreuse bande,
La noblesse s'y trouve aussi,
Les Nymphes à l'amour chancy,
Enfin toutes les bonnes Dames
Qui se gouvernent un peu mal,
Ayant brûlé de mesmes flâmes,
Ont toutes un destin esgal.

Jeanne de qui la beauté morte
Servoit de phanal à leur cours,
Ayant laissé loin les Fauxbourgs
Avec sa pleurante cohorte ;
Les longs sanglots, et les hauts cris
Qu'elle poussoit devers Paris,
Réveillant sa reminiscence,
Elle mit la campagne à dos,
Et sur le haut d'une eminence
Rompit le silence en ces mots :

Fameux tesmoins de nos disgraces,
Toy qui le fus de nos plaisirs,
Qui tiens de nos seconds loisirs
L'immortalité de tes races,
Charmant séjour des voluptés,
Retraite des Divinités
Par qui Vénus se faisoit craindre :
Adieu Paris délicieux
Ta perte achèvera de peindre
Le pauvre petit Dieu sans yeux.

Beaux favoris des Dieux Pénates,
Sacrez hostes de ses maisons,
Chers habitants de ces cloisons
Où nichent maints gros rats et rattes :
Bourgeois de Paris renommez,
Adieu chers amis bien aymez
Qui dedans vos innocens crimes
Rendant d'Hymen les yeux hagards,
Fistes de vos feux légitimes
L'immortalité des bastards.

Noble et vigoureuse jeunesse,
Belle cause de nos transports,
Et qui dedans vos grands efforts
Ne meslez ny soins, ny tristesse.
Adieu chers enfans sans soucy,
Dedans l'estat où nous voicy
Deplorez nos mal-heurs tragiques,
Hélas, Cupidon aux abois,
Perdant vos celebres pratiques
Perd les flesches de son carquois.

Soustiens de nos mourantes flammes,
Rustiques et vains bestiaux,
Sots amoureux Provinciaux
Mal instruits au mestier des Dames,
Ignorans et pauvres cocus,
Combien de sonnans quart-d'escus
Pour apprendre nostre morale
Avez-vous tiré du gousset,
Tandis que la Provinciale
Presentoit à tous le Placet.

Vous, braves et traîneurs d'espées,
Désolez batteurs de pavé,
Bretteurs qui d'un pauvre observé
Fistes tant de franches lipées ;
Combien de savoureux morceaux
Qui vous passoient par les museaux
Vous sont flambez par cette chance,
Et si vous estiez nostre appuy,
Vous voyez dans la decadence,
Que nous estions le vostre aussi.

Liquide et superbe campagne
Qui flotte en un lit de cristal
De la Princesse du Coral,
Favorite et chere compagne,
Nymphe gracieuse aux yeux verts,
Adieu Seine, à qui l'Univers
Doit le partage de sa gloire,
Combien de fois (doux souvenir)
Avons-nous sur ton sein d'yvoire
Cherché les races à venir.

Combien de belles promenades
Sur le doux courant de tes eaux,
Qui du debris de ses roseaux
Faisoit un lict à ses Nayades,
Surenne, Ablon. Chaliot, sainct Clou,
Sainct Denis, Asnieres, Chatou,
En ont bien augmenté leurs rentes :
Traisne à jamais ton cours fameux
Et dessus tes ondes flottantes
Porte le renom de nos feux.

Chefs-d'œuvre de l'Architecture,
Adieu grands Palais enchantez
A la gloire des Posterités
Et la honte de la nature,
Derniers efforts des plus beaux traits,
Place Royale, beaux Marais,
Adieu triomphantes demeures,
Où dedans le sein des Amours
Nous avons consumé les heures
Les plus charmantes de nos jours.

Adieu grand jardin que j'adore,
Refuge de mille beautez,
Qui dans les importunitez
Se retirent au sein de Flore,
Grands Parterres, illustres bois,
Qui faites le plaisir des Roys,
Chers tesmoins de nos fourberies
Et de nos amoureux secrets :
Adieu plaisantes Thuilleries
Vous ne nous reverrez jamais.

Le plus superbe des ouvrages
Vaste promenoir suspendu,
Où le sort plaint le temps perdu
A tant de differens usages,
Adieu Pont-Neuf ; Adieu Fauxbourg
Où l'admirable Luxembourg
Fait voir ses bastimens superbes
Et ses delicieux jardins,
Dont l'Aurore arrose les herbes
Fecondement tous les matins.

Terre jadis nostre refuge,
Lieux à Palemon immolez,
Memorables et signalez,
Par la naissance d'un Deluge,
Champs presque deserts aujourd'hui,
Où jadis la Mirthe à l'envi
Des Pampres nous donnoit de l'om-
Lit de cent ruisseaux cristallins, [bre,
Feconds en miracles sans nombre,
Adieu renommez Gobelins.

Temples du Dieu vainqueur des Indes,
Habitez des jeux et des ris,
Où l'on voit le fils de Cypris
Dans les carousses et les brindes ;
Venerables et saincts autels,
Le seur Azile des Mortels,
Les Adorateurs de la Coupe,
Cabarets, ostez vos bouchons
Et venez dans la Guadaloupe
Faire de nouvelles moissons.

Vous, qui du grand Chantre de Thra-
Imitez les accords charmans, [ce
Qui dans les divertissemens
Meritez la première place,
Adieu Menestriers joyeux,
Adieu concers harmonieux,
Adieu musiques ravissantes,
Cherchez de nouveaux Apollons :
Car ces pratiques violentes
Vont bien faire des Violons.

L'honneur de nos flames errantes,
Magnifique et rare appareil,
Fameux ennemis du soleil,
Pompeuses machines roullantes,
Errantes et fortes maisons,
Douces et charmantes prisons,
Adieu Fiacres, adieu Carosses,
L'Hymen est vostre seul recours,
Et si vous ne courez aux nopces,
Dites adieu pour jamais au Cours.

Pour vous, qui dans la conjoncture
Où panchent nos mal-heurs publics
Voyez vos chancelans trafics
Deconfis à platte couture,
Consolez-vous pauvre Sautour,
Le sort vous fait un mauvais tour.
Loüeurs, et cochers, aux carrières,
Où continuant vos travaux
De ceux à trente-six portières
Soyez les Phaëtons nouveaux.

Enfin pour terminer mes plaintes
Adieu commodes rendez-vous,
Où nous faisions de si bons coups
Profanant les choses plus saintes.
Adieu Minimes, Célestins,
Carmes, Jésuites, Augustins,
Adieu Palais, sainte-Chapelle
Si vostre Temple fut taché
De nostre flame criminelle
Nous en portons bien le péché :

Innocente race future,
Qui verras en lisant ces vers
Qu'on fait périr dans l'Univers
Tous les Supposts de la Nature.
Que diras-tu, siècle à venir,
Voilà de quoy t'entretenir,
Sur ces déplorables matières,
Qu'il faille en ce siècle brutal
Pour estre trop Hospitalieres
Qu'on nous reduise à l'Hospital.

Mais c'est l'arrest irrevocable
Qu'en a prononcé le destin,
Que par un ascendant mutin
Le Ciel semble rendre équitable :
Puisque le sort l'a resolu
Voulons tout ce qu'il a voulu.
Mes cheres sœurs, bandons nos voiles,
Et puisque dedans ces bas lieux
L'on nous a pris pour des Estoiles,
Nous serons des Astres aux Cieux.

Dedans le coup qui m'assassine
Je ne plains rien que vos appas
Qui donnoient de si bons repas
Aux Messagères de Cyprine,
Mais, consolez- vous, chères sœurs,
Vous avez gouté les douceurs
Les plus charmantes de la vie ;
Le temps que vous avez perdu
Fait crever de rage l'envie
Puisque vous l'avez bien vendu.

Aveugle, de race celeste,
Deïté de qui tout prend loy,
Qui vois de nostre utile employ
La décadence manifeste,
Souverain Maistre de nos sens
Qui rend par nos fameux encens
Ta force en merveilles féconde,
Tu peris dans cet horizon ,
Faudra-t-il que le nouveau monde
Mette le vieux à la raison ?

Doux Prince des molles délices
Amour, je remets en tes mains
L'interest de tous les humains
Et la vengeance des complices
Il y va trop de ton honneur,
Monstre dans la juste fureur
Que tout cede aux traits de ta trousse ;
Ou dedans ce pressant besoin
Il voudroit mieux jouër du pouce
Que de te voir pousser plus loin.

A tant se teut la grande Jeanne,
S'en allant droit à *Scipion*
D'une grande dévotion
Aveque sa troupe profane.
Moy qui voiois leur entretien
Et qui remarquois leur maintien
J'en fis confidence à la Muse,
La Muse avec sincérité
Sans s'amuser à faire excuse
Le laisse à la postérité.

C. L. P.

Consolation aux Dônes et Donzelles, sur leur départ pour l'Amérique

Cessez Dônes, cessez mal-heureuses Donzelles,
Dans vostre désespoir de souhaiter la mort ;
Bénissez seulement sans accuser à tort
Le destin qui vous meine en ces terres nouvelles.

Tout le Corps précieux des tendres Demoiselles,
Quoique certaine en doute, et n'en soit pas d'accort,
Vous accompagnera malgré le vain effort
Que feront leurs Galans, leurs Amis, leurs Ruelles.

Ne croyez pas aller en des déserts affreux,
Où l'on n'est point picqué d'aucun trait amoureux ;
Du plus barbare peuple Amour perce les âmes.

Ils sçavent contenter ainsi que nos Amans ;
Et comme le Soleil leur prodigue ses flames,
Vous participerez à leurs embrasements.

M. T.

AU LECTEUR

Je prétens vous faire part au premier jour (si vous voyez de bon œil ce petit effort de ma Muse) de tout ce qui s'est fait et passé à la prise et magnifique conduite de ces belles et joyeuses Dames ; leur Embarquement, les Réceptions qui leur seront faites aux Villes, Bourgs, et Villages de leurs routes, les Deputez qui leur feront Harangues et Complimens à leurs Entrées, les Feux de joye, Bals et Comedies, et autres passe-temps pour les divertir (1).

A Paris chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, à la Fontaine des Pastoureaux proche le Palais, ce 17 juillet 1657. Avec Privilege.

---

(1) Nous ne savons si cet *Extraordinaire* a vu le jour.

LA MVSE DE LA COVR,

N° 22. — La Muse de la Cour, à son Altesse Monseigneur le Prince de Lorraine

Je ne sçaurois laisser dans l'ombre du silence
Cette belle action que vostre bras a fait,
Et je veux publier le merveilleux effet
De vostre grand courage et de vostre prudence ;
Dez que la renommée eut porté dans Paris
De vostre beau triomphe et la gloire et le prix,
Ma *Muse* prit d'abord le soin de le descrire,
Elle veut aujourd'huy par l'aide de ses vers
Monstrer vostre vaillance à ce fameux Empire
Et la faire éclater par tout cet Univers.

Comme nos ennemis escument tous de rage
Irritez de nous voir tousjours victorieux,
Auprès de *Saint-Venant* ne pouvant faire mieux,
Ils creurent qu'ils pourroient surprendre le bagage,
Ceux qui le conduisoient resistèrent long-temps
Et repoussoient les coups des autres combatans,
Dont le nombre plus grand eut gaigné la victoire,
Les nostres estoient près de ceder ou perir,
Et de ce beau combat on eût perdu la gloire
Si vostre prompte main, n'eust sçeu les secourir.

Dez que cette nouvelle au camp fust arrivée,
On vit avec Ardeur le Prince *Ferdinand*,
Qui par des nobles soins au tour de *Saint-Venant*
Estalloit sa valleur jour et nuict éprouvée,
Monta sur son cheval et plein de grands desseins
Suivy de *Ligniville* et d'illustres *Lorrains*

Fit rendre aux ennemis ce qu'ils avoient pû prendre,
Fit trente prisonniers de charges revestus,
Jusques au Faubourg *D'Ayre*, il faut bien vous ap-
Qu'il les a poursuivis et qu'il les a battus. [prendre

Vous avez à ce coup tesmoigné tant de zèle,
Et servy nostre *Roy*, si courageusement,
Qu'on vante vostre adresse et vostre jugement,
Et vous avez acquis une gloire immortelle ;
On connoist vostre nom par vos fameux exploïts,
On voit que vous sortez du grand *Prince François*
Dont les rares vertus font que chacun l'admire :
Mais ô Dieux ! Je me vois contraint par mon employ
De quitter maintenant vostre Histoire, et vous dire
Des choses que dé-jà vous sçavez mieux que moy.

Encore que depuis dix jours
La peste ait arresté son cours,
Et que dedans *Rome* la Sainte
On n'en ait point senty l'attainte,
Quoy que ny fille, ny garçon
N'ait eu ny peste, ny charbon,
On craint pourtant toûjours sa rage,
Et de peur d'un nouveau ravage,
On y deffend par ordre exprès
De s'approcher là de trop près;
Le feu caché dessous la cendre
Nous peut facilement surprendre,
Ainsi souvent la peste dort,
Lasse d'avoir fait un effort;
Mais soudain elle se rallume,
Et de nouveau blesse et consume,
Pour un mois donc on fait fort bien
D'interdire tout entretien,
Et d'empescher qu'on ne s'approche,
De peur d'en avoir du reproche ;
Ceux qui gardoient les *Lazarets*
Ne forment plus tant de regrets,
Ils font maintenant quarantaine,
Et seront bien tost hors de peine,
Quoy que l'on ne se hante pas,
Et qu'on agisse avec compas :
Alexandre pieux et sage,
Avec un merveilleux courage
Se promeine dans la *Cité*
Et l'on dit que *Sa Sainteté*
Fut chez les bons Pères *Minimes*,
Où l'on voit des esprits sublimes.
Durant quelque heure du matin
Il fut prendre l'ayr au jardin
Du Souverain *Duc de Toscane* :
Cet homme saint, et non prophane,
Est de la pierre inquiété,
Et quelques fois fort tourmenté ;
Malgré sa douleur excessive,
Je souhaite toûjours qu'il vive,
Et voudrois que *Sa Sainteté*
Vesquit tout une eternité.

Cette meurtrière affamée
Contre les *Genois* animée
La peste ne veut point cesser,
De les frapper, de les blesser,
Et *Raggy*, Marquis d'importance,
Plein de courage et de prudence,
Aussi-bien que de piété,
S'exposa dans cette Cité
Pour luy rendre quelque service ;
Dans ce dangereux exercice,
De la peste il se vit frappé,
Et dans quatre jours attrapé,
Mourant pour l'affaire publique,
Il est mort en homme héroïque ;
Mais tout cela n'empesche pas
Qu'on ne regrette son trépas,
Et que chacun ne soit bien triste
De la perte de *Jean Baptiste*.

Ce que je trouve de fâcheux,
De bien juste, et bien rigoureux,
C'est que désormais on empesche
Les pescheurs de faire la pesche,
De jetter leurs rets dans les eaux
Sur les rivages Provenceaux ;
Car les poissons mangeant le reste
Des corps qu'avoit touché la peste,
Que les *Genois* durant le fleau
Ont promptement jetté dans l'eau,
Ils pourroient contre leur envie
Aux Provenceaux oster la vie ;
En ce païs là le poisson
Passe maintenant pour poison ;
Ils feront donc mauvaise chère
Dans cette importune misère :
Hélas ! ils sont bien mal-heureux
S'ils n'ont à manger que des œufs ;
Pour moy je leur donne dispence
Desormais de faire abstinence.

De *Londres*, on mande que *Blak*
Ne joüera plus au Tric-trac,

Et qu'une longue maladie
A couppé le cours de sa vie ;
Il est mort dedans un Vaisseau,
Qui luy servit d'un grand tombeau.
Il n'ira donc plus en *Espagne*,
Car il a fini sa campagne,
Et *Blak* ce noble General
Ne fera plus ny bien, ny mal.

Comme la flotte de *Hollande*
Avecque la troupe marchande,
Sur la mer faisoit son debvoir
Avant qu'on eut pû recevoir
La ratification faite
Ainsi que chacun la souhaite ;
Selon nostre commun traitté
A l'instant on a deputé
Vers l'*Admiral*, qui sur la coste
A fait arrester cette flotte
Pour changer ses instructions
Selon nos inclinations ;
Le *Portugal*, comme l'on pense,
Leur veut donner quelque finance,
Et veut avec eux s'accorder
Et de *Bresil* s'accomoder,
Quoy qu'on y trouve des obstacles
L'argent fera faire miracles.

Gustave ayant par sa douceur
Gaigné l'esprit comme le cœur
Du bon Gouverneur de *Boccouze*
Dont la *Pologne* est fort jalouse ;
Vers cette ville il tendoit l'arc,
Lorsque le Roy *de Dannemarc*
Ayant appris cette nouvelle
Se saisit de la Citadelle,
Et dû Gouverneur dont le tort
Le fit ecarteler d'abord,
Et ce châtiment assez ample
Peut servir aux autres d'exemple.
Du *Nort* on mande seulement,
Qu'on se doit battre puissamment,
Et que la Couronne *Danoise*
En veut fort à la *Suedoise* ;
On n'a point fait de grand combat,
Et je le laisse en cet estat.

Je ne sçay qui perd, ou qui gagne
Dans la dispute *d'Alemagne* ;
On n'est pas encore d'accort
A la Diette de *Francfort*,
Et l'on craint que le *Roy d'Hongrie*
Ne cause quelque broüillerie ;
On dit que ses desirs sont tels,
Qu'avec six, on sept cens mortels
Il veut entrer en cette Ville,
Ce qui luy sera difficille ;
Car on dit que les Magistrats
Ainsi ne le pretendent pas.

Messieurs de *Conty*, de *Modène*,
Croyant inutille leur peine,
Resolurent fort prudemment,
Quittèrent leur retranchement,
Et méprisant *Alexandrie*,
Avecque leur Cavalerie,
Marchant dans un ordre fort beau,
Ils vouloient aller de nouveau
Attaquer l'armée ennemie,
Qui ne voulut attendre mie,
Et fuit leur rencontre à grands pas
De peur de courir au trespas ;
Dans *Tortone* elle est retirée,
O qu'elle fut bien inspirée.

Dans le siège de *Saint-Venant*
Maint Capitaine et Lieutenant
A fait paroistre son courage ;
Comme on y menoit le bagage
Qui n'estoit pas mal escorté,
L'ennemy plein d'avidité
Y coureut avec violence :
Siron fit grande resistance,
Soutenu de cinq Regiments,
Trois *Lorrains* et deux *Alemans*,
Cependant à la fin les autres,
En plus grand nombre que les nos-
Auroient pris ce riche butin, [tres,
Si par un très-heureux destin
Au bruit d'une telle querelle,
Et de cette triste nouvelle,
Le vaillant Prince *Ferdinand*
N'eut d'abord quitté *Saint-Venant*,
Et par son extréme vaillance,
Par son courage et sa prudence,
Il repoussa les ennemis,
Leur osta ce qu'ils avoient pris,
Et les suivit dans sa colère,
Jusqu'au près de la ville d'*Ayre*,
Amena trente prisonniers
Quoy qu'ils fussent braves et fiers ;
Le grand Comte de *Ligniville*
N'estoit pas alors inutile,
Et ses bras n'estoient pas croisez
Car tous ses sens sont embrasez.
Pour le service de la *France*
Il se batit avec constance,
Et fit dans cette occasion
Mainte glorieuse action ;
Mais grâce au Prince de *Lorraine*,
Fort brave et sage Capitaine,
Le bagage est hors du danger ;
On pourra bien boire et manger,
Et l'on doit publier la gloire
Qu'on doit à sa belle victoire.
Au moment que je vous escris
On dit que *Saint-Venant* est pris,
Et que les troupes Espagnoles
Ne font que des courses frivoles,
Et dans *Ardres* voulant entrer
On les en fit tost retirer ;

L'invincible et prudent *Turene*
Les dispensa de cette peine,
Et les fist promptement sortir
Du lieu qu'on vouloit investir ;
Si la fin de cette campagne
Est injurieuse à l'Espagne
Ainsi que le commencement,
Je la plains veritablement.

Toute la Cour est à *La Fère*,
Elle y decide mainte affaire
Et passe avec plaisir les jours
Sçachant qu'on triomphe tousjours.

L'admirable *Reyne Christine*
Et moins humaine que Divine,
Est fort attenduë à *Nevers* ;
Le *Menuisier* (1) fera des vers
Sur son esprit, et sur ses charmes,
A ses pieds il mettra ses armes,
Et pour luy dire un petit mot
Quittera d'abord son Rabot ;
On asseure que cette *Reyne*
Veut encore revoir la *Seine*,
Et qu'au gré de nos beaux esprits
Elle reviendra dans *Paris*,
Et sçachant qu'elle le désire
Je ne sçaurois luy contredire.

Madame de *Fiubet* n'est plus ;
Si les thrésors et les vertus
Pouvoient empescher que les Parques,
Qui n'espargnent point les Monar-
Ne lançassent leurs cruels traits, [ques,
Elle auroit pû vivre à jamais ;
Mais ces Deesses inflexibles
Pour les mortels sont insensibles ;
Leurs fuzeaux indiferemment
Les conduisent au monument.
Je suis obligé de vous dire
Que pour elle on pleure, on souspire,
Que ses amis, que ses parens,
Les cœurs les plus indifferents
Ont senty de Rudes alarmes,
Et pour elle ont versé des larmes ;
Sa mort a causé des douleurs
Et fait repandre bien des pleurs ;
Mais elle d'un mesme visage,
Et d'un admirable courage
Qui marquoient ses desirs pieux
Voyoit la mort devant ses yeux ;
Puisqu'elle est morte sans tristesse,
Il faut que nostre douleur cesse,
Car aussi-bien tout nostre dueil
Ne l'osteroit pas du cercueil.
Cette Dame fut enterrée
Sous une tombe préparée ;
A *Saint-Paul* on garde ses os,
Laissons-les-là donc en repos.

On prit bien dans une Eglise
Deux Voleurs ; ô la bonne prise !
Leur extrême méchanceté,
Et leur horrible impiété,
Injustement porta leur âme
A se cacher dans *Nostre-Dame*,
La Cathédrale de Paris,
C'est là qu'ils furent tous deux pris ;
Ils vouloient oster à la *Vierge*
Sa Couronne, comme son Cierge,
Et les ornemens précieux
Dont on pare ces sacrez Lieux ;
En vain ils voudroient se deffendre
Et le faire autrement comprendre,
Ou nier leur mechant forfait,
Car on les trouva sur le fait ;
Il n'est pas d'assez grand supplice
Pour punir la noire malice
D'aller voller sur les Autels,
Ils sont tout à fait criminels ;
Ils n'auront point miséricorde,
Pour eux, c'est trop peu que la corde,
Il les faut jetter dans le feu,
Et je trouve encor que c'est peu ;
Ceux qui rendent à tous justice,
Et qui font dans cet exercice,
Leurs Juges jugeant justement,
Decideront de quel tourment
Ils puniront leur sacrilège,
Puisqu'ils en ont le privilège :
Cruels, voleurs, larrons, filous,
Pensez à vous, et non à nous.

Fait à Paris dedans ma chambre
Le premier du mois de septembre.

EXTRAICT DU PRIVILEGE DU ROY

Par lettres patentes du Roy données à Paris, le quatorziesme Aoust 1656. Signées par le Roy en son Conseil *Noblet*, et seelées du grand Sceau de cire jaune, il est permis à *Alexandre Lesselin*, Imprimeur-Libraire, d'Imprimer, vendre et débiter par tous les lieux de ce Royaume les Epistres en vers, composés par tel Autheur capable qu'il voudra choisir, sur toute sorte de

(1) Adam Billaut.

sujets nouveaux et matières divertissantes, tant en fueilles vollantes que recüeils, sous le titre de *Muse de la Cour*, pendant le temps de cinq ans, et défenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs et toutes autres personnes de quelle qualité, condition qu'elles soient, d'en imprimer, faire imprimer, contrefaire ou falsifier, vendre ny débiter pendant ledit temps, à peine de trois mil livres d'amende, confiscation des exemplaires, et de tous despens, dommages et interests, comme il est plus au long porté par sesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté le dix-huictième Aoust mil six cens cinquante-six, conformément à l'Arrest du Parlement du 9 Avril 1653. Signé : Ballard, *Syndic.*

A Paris, chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, à la Fontaine des Pastoureaux, proche le Palais. Ce premier septembre 1657.

N° 23. — *La Muse de la Cour, à Monsieur Daubray, seigneur d'Offémont, conseiller au Parlement, etc.*

Des chants les plus pompeux des Filles de Memoire,
Qui portent les Heros à l'immortalité,
Je veux dessus le front de la Postérité
Graver en lettres d'or les traits de ton Histoire.
J'oze beaucoup pour toy, je forme un grand dessein ;
Mais dedans le beau feu qui m'échaufe le sein
Je sens soudain tomber ma plume en défaillance,
Je voy dans l'impuissance, et mon zèle et ma foy ;
Ce que la tienne fait tous les jours pour la France :
Genereux *D'offemont*, parle bien mieux pour toy.

Quand de tout cet Estat l'on vit changer la face,
Celuy de ta vertu n'en a changé jamais :
Inebranlable en guerre, incorruptible en paix,
De celle de ton *Père* elle a suivy la trace
N'a jamais dementy ses efforts genereux,
Se monstre en ton bon-heur facile aux mal-heureux,
Eclate avec effet pour la cause Publique ;
Et si la gloire a droit de ne jamais perir :
Ton *Nom* tousjours vivant et tousjours magnifique,
Verra mourir la Mort devant que de mourir.

Tout ce que la naissance a de recommandable
Pour relever l'éclat des nobles actions ;
Tout ce qui porte une âme aux belles passions,
On le lit dans la tienne en tout inimitable.
Les lieux où l'Univers voit finir ses Climats,
Ont adoré tes yeux, ont respecté tes pas :
Tes mains ont éprouvé les grâces de leurs Princes,
Et faisant voir leurs dons soubs ton cœur abbatus ;
Les premières faveurs des dernières Provinces,
N'ont fait que remarquer tes brillantes Vertus.

Digne et semblable Fils de ce vertueux *Père*,
Ce Magistrat fameux, ce Génie immortel,
A qui *Paris* elève un triomphant Autel :
Daubray, dont la prudence est si fort salutaire ;
Lumière qui preside en ce grand Parlement,
Incomparable esprit, solide jugement,
Dont la force a vaincu les âmes plus sauvages :
Aussi dans les transports de mon noble soucy,
Si l'Europe te rend d'avantageux homages,
Ma Muse justement t'en doit bien rendre aussi.

La Peste a perdu ses pratiques
Parmy les Ecclésiastiques ;
J'ay fait tant de rimes en rets
Pour dire que les *Lazarets*,
Par les soins de cent bons genies
Ne seroient plus maisons garnies,
Qu'enfin elles sont à loüer :
Dont *Dieu* puisse-t'on bien loüer.
Si quelque quidan ou quidane,
Quelque artisan, quelque artisane,
Se plaignant que dedans *Paris*
Les termes sont à trop haut prix,
Est touché de la sotte envie
De déloger de cette vie
Pour se loger à bon marché,
Cette sotte, ou sot tout craché,
Aille loger auprès du Tybre.

Cent mille charbons de calibre,
Dans *Gênes*, en moins de trois jours,
Soit dans la ville, ou les faux-bourgs,
Soit dedans les places Publiques,
Soit entre les Dieux Domestiques,
Et mesme dessus les Autels,
Ont fait cent milles coups mortels ;
Entre qui quatorze cens Nobles
Ont perdu de très beaux vignobles :
Dieu les loge dans ses Dongeons,
Et conserve en paix leurs bourgeons.

Du *Roy* des *Hongres*, prude et sage,
Par son incompetence d'âge,
Le grand *Conclave Electoral*
N'a point admis le Corps Royal,
Si bien qu'il s'en retourne à *Prague*.

La mort de sa fatalle dague,
Par un droit bien, ou mal acquis :
A dagué *Rochefort*, Marquis :
Et son cœur des plus magnanimes
Gît chez les bons Pères *Minimes*.
Dieu luy fasse remission
Attendant Resurrection.

Monsieur le *Duc de Longueville*
Est habitant de cette ville,
C'estoit nostre commun soucy
De revoir ce bon *Prince* icy.

Monsieur le Cardinal *Antoine*
Est allé vers son patrimoine
Pour saluer sa *Saincteté* :
Le Ciel le conduise en santé
Et dedans son loin-tain voyage
L'exempte de tout garoüage,
Son Brancard n'ait point de cahots,
Ne fasse bonds, cheuttes, ny sauts,
N'ait point avec Bandits commerce,
Que son cocher point ne le verse,
Qu'il évite ornières et troux ;
Et qu'enfin retourné vers nous,
(Ce *Prelat Eminentissime*)
Protege nostre franche rime.

Dedans *Francfort*, neutre Cité,
Avec grande solemnité,
Les Bourgois soubs la bandolière,
Les Cadets à la cavalière,
De ses formidables remparts,
Canons tonans de toutes parts ;
Nos grands *Plenipotentiaires*
Avec leurs beaux trains ordinaires,
Dedans la susdite Cité
Firent voir leur humanité ;
Magistrats, au devant d'eux furent,
Moult civilement les receurent,
En gens gracieux, et humains :
Firent-là mille baise-mains,
Firent de longues accolades,
Firent de chaudes embrassades :
Qui bras dessous, qui bras dessus,
Renaudot dira le surplus.

Cracovie a toûjours son slége,
O! Ciel, quand la fin en verray-je.

Le grand Monarque des *Gaulois*
Dispose déjà de cinq voix,
Des personnes Electoralles,
Et malgré les fortes caballes,
Oue les mal intentionnez
Font pour les *Princes* bazanez :
Va, va, l'*Imperiale* niche
N'est pas pour toy, *Maison d'Autriche*.

Gustave, Potentat des *Gots*,
Fait grand abbatis d'*Ostrogots*.

Parlons *Muse*, ma chère amie,
De cette neuve *Academie*,
Qui joint par un heureux destin,
Nostre Seine au Tybre Latin ;
La *Venitienne Excellence*,
Excellent de rare science :
Cet héroïque *Ambassadeur*
En est le fameux Protecteur,
Contarini, Monsieur très sage,
Dont la vertu devance l'âge.
Mortel de juste jugement,
En est le Prince dignement ;
Nombre de cervelles illustres,
Memorables depuis maints lustres,
Nombre de renommez cerveaux,
Immortels par leurs beaux travaux,
Composent ce docte *Collége*,
Où l'erreur est un sacrilége.
Le genereux *Du Pelletier*,
D'esprit et de corps tout entier,
Dedans ces illustres spectacles
Ne fait pas de petits miracles :
Taliavaque, *Amalthéo*,
Le Reverend *Olimpio*,
L'illustre Père *Jeremie*
A qui la Science est amie ;
Tallemant, *Chastillon*, *Cabard*,
Tonti, *Carbonelli*, *Gamard*,
Et *Luc Anthonio Salerne*,
Recommandable Auteur moderne,
Chancelier : en sont les supôts,
Les Arc-boutans et les Pivots ;
Par leurs laborieuses veilles,
Sans doute ils feront des merveilles ;
Daignez, poinus esprits veiller
Pour vous bien faire emerveiller...

Cette liberalle *Heroïne*,
La victorieuse *Christine*,
Pour qui *Paris* fit tant de vers,
Vient d'arriver dedans Nevers.
Je sens des ardeurs sans pareilles
Solliciter mes nobles veilles,
Hors l'ordre du vulgaire sort,
Pour cette *Princesse* du *Nort* :
Peut estre que cette *Deesse*
Reviendra voir encor *Lutèce* :
Et c'est où je versifiray
Ou par ma foy je ne pourray.
Volontiers pour de telles *Nymphes*
Les Muses font des Paranymphes.

La mort de *Blak*, homme excellent,
Rend le *Protecteur* fort dolent,
Il vaudroit mieux pour de tels Princes
Perdre quelques fois des Provinces ;
Perdre or, argent, bijoux, joyaux,
Que de perdre sujets loyaux.

Il vous sied bien *Madame Espagne*
De vouloir faire une Campagne,
Il vous sied bien, fats Rossignols,
Vains et souffreteux *Espagnols*,
Souche estrangere, lâche race,
De camper devant une place,
Et de vos traits exterminans
Vaincre en six jours des *Saints Ve-*
Preneurs de bourgs à la vollée, *[nans !*
Allez surprendre *Ardres* d'amblée
Allez-y porter vos boulets,
Vos bourguignottes, vos mulets,
Vos grenades, vos escopettes,
Vos chariots, et vos charettes,
Tout cet inutile attirail,
Et tout ce vain épouventail,
Qui sembloit menacer la *Flandre*
De quelque inevitable esclandre.
Allez, furibonds estourdis,
Allez prendre des *Montmedis* ;
Grands Preux, derrière une muraille.
Vestez-vous de pierre de taille ;
Cachez-vous, glorieux guerriers,
A l'ombre de vos hauts lauriers ;
Cachez-vous, Triomphans Pompées,
Dans le fourreau de vos espées,
Osez-vous bien, lâches *Barbons*,
Contre l'aïsné de nos *Bourbons*,
Contre ce *Prince* venerable,
Contre ce *Prince* redoutable,
Tourner vos traits audacieux.
Cachez-vous, vous ferez bien mieux !
Engeance *More* et *Sarazine*,
Allez-vous battre à la cuisine :
Et tristes en bonets de nuits,
Voir dedans *Ardres* si j'y suis !

Les armes que porte mon *Prince*
Sur l'Antagoniste *Province*,
Sont pour de si justes desseins,
Que le *Ciel* avec tous ses *Saints*
Favorise ses entreprises.
Combien de saintes Villes prises,
De *Sts Salvadors*, de *Sts Jeans*,
De *Sts Pols*, et de *Sts Venans*,
Et quand *Saint Omer* sera nôtre,
Il n'est *St bien-heureux*, *Apostre*,
Tant d'apresent, que de jadis
Dans le chasteau du *Paradis*,
Qui n'ait, je croy, presté l'épaule
Pour le triomphe de la *Gaule*,
Hormis cet illustre coureur,
Castillans ! Monsieur *St Sauveur*
Vostre patron si salutaire,
Et vostre Demon tutelaire
Ha ! que vous pouvez bien l'aymer
Aveque Monsieur saint *Omer* ;
Car, perdus ces *saints* favorables
Vous n'avez plus rien que des Diables,
Qui batteront pour vous le fer
Dans les provinces de l'*Enfer*.

Le *Roy Bourbon*, Majesté bonne,
Est encore dedans *Peronne*,
Mais ma Muse ne dira rien,
Ny du pourquoy, ny du combien.

Un des fameux Goinfres de *France*
Digne homme à soufleter potence,
Mirande, Escroc si renommé,
Au ventre toûjours affamé,
Les dents longues en dents de scie,
A platte et grondante vessie
Voulant de ses oysifs boyaux
Remplir les desolez tuyaux,
En exterminer tout le vuide
Par un cadeau franc et solide,
Dans sa deconcertation
Il trouva cette invention,
Pour ravitailler (dit l'histoire)
Sa debilité de machoire :
Sçachant que Monsieur de *Chamboy*,
Gouverneur de *Caen* pour le *Roy*,
Homme très propre à gouvernance :
Devoit traitter en excelence,
Ainsi qu'il avoit fait pieça,
Et depuis quelques jours en ça.
La nécessité de la mane
Subtilisant son mourant crâne,
Il feignit si bien l'envoyé
Au festoyeur, du festoyé,
Que l'hoste estant d'esprit facille,
Le crut à cent pas de la ville ;
Et n'osant pas d'un negatif
Répondre à cet imperatif,
Il met marmitons en besogne,
Court, va, vient, troûte, taille, rogne,
Fait grand carnage de poulets,
D'aygnelets, et de pourcelets,
Fait grand carnage de pouletes,
D'aigneletes, de pourceletes,
Et pour Monsieur l'Ambassadeur
Fait tirer un doit du meilleur.
Dans cent canons, bâtards du Foudre,
Fait mettre cent charges de poudre,
Enfin il met tout en estat
De recevoir un Potentat.
Midy sonne, une heure redouble ;
Point de nouvelle pour un double,
Le temps coulle, et ledit traitteur
Ne voyant point son visiteur,
Soupçonne de la bonne mine
De son courtisan de cuisine :
Néantmoins se forçant un peu,
Affin de mieux joüer son jeu,
Se mit avec son hoste à table,
Qui mâche et brife comme un diable,
Qui dit autant qu'un chancre, ou plus,
Il boit mieux que ne fit *Baccus*,
Il met les morceaux quatre à quatre,
Et faisant rage de combatre
Les habitans du poulalier
Avec son mortel ratelier :
Il leur livre telle bataille,
Que dedans ladite ripaille
Il remplit son rondin carquois
Environ pour deux ou trois mois,
Moins trente jours et huit semaines
Selon les fonctions humaines.
Ainsi repû des biens de *Dieu*,
Paye son traitteur d'un Adieu ;
Mais le traitteur pour s'en mieux rire,
Flamboyant de couroux et d'ire,
Fait constiper mon pauvre sot
De l'effroyable mot *D'ecot ;*
Il tremble, et sa langue muette,
Parlant assez pour sa pochette,
Qui n'eut jamais d'âme en son corps,
Accoise aux mieux ses chauts trans-
[ports :
Chamboy, qui vouloit en decoudre,
Ne voulant pas perdre sa poudre
Comme il avoit fait son bouchon,
Le mettant à califourchon,
(Non sans mainte, et mainte grimace)
Le cul tourné vers la culace
De ses foudroyans fauconneaux :
Luy fait ainsi donner les sceaux.
Le *Goinfre* en estreignant le cuivre
Accolloit la Mort pour mieux vivre :
Canon tirant, mon drosle en l'aër,
Fait miracle à cabrioler :
Canon humain, canon de fonte,
Faisoit là sa decharge prompte,
Enfin, au dernier qu'on bracqua
Le parasite fit Ka Ka !
Catastrophe des canonades,
Et paya son hoste en gambades !
Excrocs ! Goinfres ! Ecornifleurs !
Joüez-vous à tels Gouverneurs.
Mes liseurs, soit Marquis, ou Comte,
Roturier, Baron ou Vicomte,
Ma Muse vous a raconté
Ce qu'un grand conteur m'a conté.
Si le conte est peu veritable,
Je n'en dois pas estre comptable ;
Car comme de tels raconteurs
Sont bien souvent de bons menteurs ;
Dedans ce facetieux conte
Que ma Musette vous raconte,
Le conteur qui me l'a conté
Se peut bien estre meconté.

J'ay fait le susdit paragraphe
Chez Lesselin le Typographe,
Le jour de la Nativité
De la Reyne de Pureté.

A Paris, chez Alexandre Lesselin, rue de la Barillerie, à la Fontaine des Pastoureaux, proche le Palais. Ce 8 septembre 1657. Avec Privilège du Roy.

N° 24. — La Muse de la Cour, à son Excellence Monseigneur l'Ambassadeur d'Angleterre

Chantons dedans ces Vers pour le plus grand des Hommes,
Illustre et triomphant de cent faits glorieux [
Chantons pour le Mortel le plus judicieux,
La gloire et l'ornement des siècles où nous sommes.
Parlons à l'Univers d'un vray cœur généreux,
Liberal et sensible au sort des mal-heureux,
D'un modelle à regir le plus grand Politique :
Parlons-luy d'un Ministre, et sans faste et sans fard,
Et pour bien achever ce Tableau magnifique,
Muse, il nous faut parler du grand *Milord Locard*.

La France triomphante honnore en sa Personne
Toutes les qualitez d'un sage *Ambassadeur* ;
Il est du Sang fameux du fameux *Protecteur*
Dont la Teste reluit d'une triple couronne.
Par l'effet glorieux de son conseil prudent,
L'Astre de la *Castille* est dans son Occident,
Les *Lys* sont respectez aux bords de la *Tamise* ;
Et la *Seine* aujourd'huy se joignant à ses eaux,
Le *Tage* intimidé par sa hante entremise,
Se cache d'épouvente en ses fresles roseaux.

D'un air modeste et fier, autant que venerable,
Des plus graves emplois il s'acquitte aisément,
Et dans l'estat douteux d'un grand evenement,
Son grand cœur ne voit rien, dont il ne soit capable,
Il ne s'élève point par aucun lâche effort,
S'il est dans l'abondance, il ne tient rien du sort,
Si son *Prince* l'honnore, il n'en est pas indigne ;
Et de mille ornemens dont il est revestu,
Encor qu'il soit d'un Lieu qu'un sceptre rende insigne,
Son Sang l'anoblit moins que ne fait sa Vertu.

Mais je m'efforce en vain, genereuse *Excellence* ;
Je ne fais qu'ebaucher vostre pompeux Tableau,
Et quelque trait que l'Art me fournisse de beau,
Je m'exprime bien mieux par un prudent silence.
Le *Dieu* de l'Univers, qu'en tout vous imitez,
Voit sans égard les dons qui luy sont presentez :
Daignez voir, grand *Milord*, également les nostres ;
Et souffrez que ma *Muse*, après ce noble effet,
Vous entretienne un peu de ce que font les autres,
Après avoir chanté ce que vous avez fait.

C. LE PETIT.

Desormais la Peste est banie
Des écrits de nostre *Uranie*
Les cerveaux bourus, alterez
De l'estat des pestiferez,
Voyant ce present manifeste
Souhaiteront sur ma peau peste ;
Mais encor que peste sur peau
Ne soit present ny sain ny beau,
Que les scandalisez en pestent,
Que sur ma peau, peste ils souhai-
M'advienne le sort des pestez, [tent,
Si mes vers sont plus empestez :
Et si jamais ! (vœu d'importance)
Je rime sur la pestilence.

On a surpris un Jardinier
Dans *Londres*, Samedy dernier
(Datte, ce me semble, assez fraiche),
Qui quittant forces, rateau, besche,
Avoit dessein, dit-on, alors
De contaminer des *Milors*.
Pleins bourcerons, pleines pochettes,
Il avoit couteaux, et serpettes,
Pistolets à roüet, ou non,
Chargez de salpestre à canon
Pour le *Cron Wellien* masacre, ;
Maudit disciple de saint Fiacre,
Et tous tes maudits Compagnons,
Bien mieux valloit planter oignons,
Bien mieux valloit *Protectricides*,
Bien mieux valloit *Cron Wellicides*,
Planter aulx, pimpernelle, choux,
Que de vouloir faire les foux,
Infames et lâches Complices
D'attentats et de maléfices :
Obstinez assassinateurs,
Infidelles Conspirateurs,
Cabale horrible et sanguinaire,
Vous ne ferez que de l'eau claire ;
Opiniastres conjurez,
Malgré vos coups reïterez
Contre la *Protectrice Altesse ;*
Malgré vostre injuste finesse,
Abominables scelerats
Vous tomberez dedans vos lacqs.

Chez les Reverends *Jesuistes* (1),
Ces éclairez *Evangelistes*,
Qui dans un séjour écarté
Preschent la *Catholicité*,
Dimanche avec magnificences,
Apres tres-humbles reverences,
Cent signes de croix, *Oremus*,
Et cent *gratias agimus*,
Fut beniste, benoiste Dame,
Vertueuse, et très-sage femme,
L'inimitable *Ramboüillet*,
D'un cœur devot, sincere et net,
Et d'une ame toute Chrestienne
Digne *Abesse de Saint-Estienne*
Par le bon *Evesque d'Amiens*,
Présents plus de mille Chrestiens,
Tandis qu'une juste harmonie
Charmoit toute la Compagnie ;
J'y vis bien des sortes de gens,
J'y vis des Jeannes, et des Jeans,
J'y vis des Messieurs, des Madames,
J'y vis des hommes, et des femmes,
J'y vis des vieillards, des enfants,
J'y vis des petits et des grands,
J'y vis des blondes, et des brunes,
J'y vis des vieilles, et des jeunes,
J'y vis des laids, j'y vis des beaux,
Jouvencelles et jouvenceaux,
J'y vis des laides, et des belles,
Des Damoiseaux,des Damoiselles,
J'y vis des Comtes, des Barons,
Des ignorans,des *Cicerons*,
J'y vis Baronnes et Comtesses,
J'y vis des Maistres, des Maistresses,
J'y vis des pages, des lacquais,
Des coquettes, et des coquets,
J'y vis des Princesses, des Princes,
J'y vis Gouverneurs de Provinces,
J'y vis Prelats, vieux et nouveaux
En vestemens épiscopaux :
Enfin dedans ces belles vües
J'estois comme tombé des nües :
Là, de ce brillant appareil
La *Dame* en estoit le Soleil.

Les *Ottomans*, *les Ottomanes*,
Mahometans, *Mahometanes*,
Sultans, *Janissaires*, *Bachats*,
Se battent comme chiens et chats
Brisent voilles, cordes, mats, chables
Jurent tous *Dieu* comme des diables
Precipitent les sorts hatifs
Des *Apostoliques* captifs,
Les ennuquent, les circoncisent,
Les estranglent, les martirisent,
Et vangent sur leur chétif chef
Le dommage de leur mechef, [sent,
Mais qu'ils ennuquent, qu'ils Turqui-
Qu'ils estranglent, qu'ils martirisent,
Ils ont beau ces *Turcs* Turquiser,
Estrangler, et martiriser,
Nul ne se Dechristianise,
Se Turquise et Mahometise,
Il signale toûjours sa *Foy*
Dedans la veritable *Loy*,
Et dans les coups les plus atroces,
De leurs inventions feroces,
Malgré toute l'atrocité,
Et toute la ferocité
De ces monstres du *Paganisme*,
La gloire du *Christianisme*,

(1) En marge : de la rue Saint-Anthoine.

Par un victorieux effort
Revit dans une belle mort.

Mes violons de nouvelistes
Ne disent rien des *Conclavistes*,
Sinon que toûjours dans *Francfort*
On brigue et briguera bien fort.
Je ne suis point homme de Diette
C'est pourquoy, trève là, de *Diette*,
Trève d'Impérialité,
Je sois fat, s'y j'y suis frotté.

Montal, vous contez sans vostre hoste,
Vous avez fait très-lourde faute,
Quoy ? vous pensez donner la loy
Contre la volonté du Roy,
Qui deffend que l'on contribuë
Et qui veut que l'on s'esvertuë
A repousser tous vos efforts
Et vous reduire dans vos forts,
Que, dis-je, dans vos forts rebelles ?
Vous nous en conteriez de belles
Si vous sousteniez que *Rocroy*
Ne soit pas du propre du Roy,
Comme *Paris*, *Chartre*, *Peronne*,
Qui relèvent de sa Couronne ;
Vous l'esprouverez quelque jour,
Quoy que dans ce pénible détour
Où *Grandpré* força vos vedettes,
Vos timbales et vos cornettes
Et prit nombre de prisonniers,
Et vous lèverez des deniers
Aux portes de nos grandes villes ;
Allez lezards, traistres soudrilles,
Allez prescher les Rocroyens,
Je n'entends pas les Citoyens ;
Car leur âme est fleurdelisée,
Mais vostre gent cauterizée
Du crime de rebellion,
Craignez le destin d'Ilion
Ou le plus honteux des suplices
Pour vous, *Montal* et vos complices.

Par la mort, non pas de ma vie,
On dit qu'on a pris *Cracovie*.

La *Princesse* du Climat *Got*,
Dedans la saison du fagot
Se viendra chauffer à nostre âtre,
Et verra ma *Muse* folâtre :
Cette couronneuse de Roys
Est dans *Nevers* au *Nivernois*,
Et sa Majesté *Suedoise*,
Dans cette ville *Nivernoise*,
Logeant au Palais Palatin,
A commis, dit-on, un certain
Pour complimenter son *Altesse*,
Nostre *Palatine Princesse*
Par un beau petit compliment,
Sur le fait dudit logement.
Ce fut un très rare Colloque :
La civilité réciproque
Parut là reciproquement,
Gallamment, repectivement,
Car la *Palatine Heroïne*
Est galante autant que *Christine*.
Nul n'a encor n'a fait mention
De cette visitation.

Dans *Munster* on fait mainte obsèque,
On se bat contre son Evesque,
Mesme on dit que Dame *Munster*
Se veut faire amplement frotter,
La ville souvent fait la sotte,
L'Evesque assez souvent la frotte,
Et je croy qu'*Evesque*, et *Munster*
Feront rage à s'entrefroter,
Et que dessus leurs friperies
Ils feront rudes frotteries,
Car attaqueurs et deffenseurs
Sont certes de très-bons frotteurs.

On nous escrit de *Podolie*
Que le Comte de *La Gardie*
Autrement le Comte *Magnus*,
Helas ! a dit son *In munus* :
Il nous va battre les brisées
Des bien heureux Champs Elisées
C'est grand domage, sur ma foy
Ce Comte valoit bien un Roy,
Du moins en valoit bien un autre,
Et sans le susdit serment nôtre,
Juré si solennellement,
Si pestilentiellement,
(Que rompre ne puis, donc je peste)
De ne jamais rimer la peste,
Ventre, sang, c'est pester bien fort,
Je vous dirois qu'il en est mort

Nos guerriers font cent catastrophes
Dans les provinces Limitrophes.

Quand dans la Cité de *Francfort*,
Malgré l'*Autrichien* effort,
Les deux Ambassadeurs de *France*,
Si renommez par leur prudence,
Eurent entré pompeusement
Dans leur pompeux appartement.
Par une honnesteté civile
Pour rendre grâce à cette ville
A quelques Princes *Electeurs*.
Aux Suedois *Ambassadeurs*,
A quelques Dames *Electrices*
De leurs officieux offices.
Le Mareschal Duc de *Grammond*
Dont grand bruit est chez le Renom
Commit le sieur de *La Bussière*
Dont l'esprit n'a point de poussière,
Qui les fut tous complimenter,
Qui les fut toutes enchanter,
Car quand *Bussière* complimente.
Bussière aussi-tost nous enchante.

Si bien que ce Complimenteur
Ayant ravy maint Electeur,
Et par d'officieux offices
Enchanté maintes *Electrices :*
Bussière chez les *Francforkois*
Passe pour un gallant *Gaulois.*
Quand à *Lavau*, Monsieur son Père
Que moult nostre *Cour* considère,
Il est de gloire triomphant,
Quand il resve à ce cher enfant !
Ha ! qu'un gaillard de cette espèce
Est un beau baston de vieillesse.

On doit sçavoir que, désormais,
La *Cour* très chrestienne est à *Mets.*

Alors que pour rimer ma *Muse*
Je fais enfler ma cornemuse,
Et qu'afin de la mieux rimer
Je cherche de quoy m'animer :
Je peste, et me gratte la teste,
Je frape du pied, je tempeste,
Je me ronge le bout des doits,
Je m'engrimace le minois,
Je roüille l'œil et la prunelle,
Je mâche à vuide une voyelle,
De peur de cacophoniser !
Enfin tout ce qu'on peut user,
Pour faire la metamorphose,
Des mots apocriphes de prose :
Un Ange aux yeux enfriponnez,
Pour qui mes Vers sont inclinez,
Me venant voir dans mon Etude,
Rompt l'estat de ma solitude,
Radoucit un peu mes regards,
Les rend moins louches et hagards,
Apaise l'ardeur fulminante
De ma verve antousiasmante,
Et de ma poétique ardeur
Dissipe la chaude fureur.
Elle chante, raisonne, cause,
Me fait forger des vers en prose,
Et me fait, me derimant tout
Cent contes à dormir debout.
Ainsi cette *Muse* m'amuse,
Et desenfle ma cornemuse,
Ce qui me contraint, à mon tour,
De faire de la nuict le jour ;
Neantmoins ma memoire heureuse
Profite de mon Amuseuse :
Mon esprit retient et comprend
Les bons contes qu'elle m'apprend ;
Ce qui fait qu'avec ce bon Ange
Je croy toûjours gagner au change.

Tous les gens sont fort estourdis
De l'entreprise des *Bandits*,
Je dis la Gent *Napolitaine*,
Car *Bandits* font mainte fredaine,
Et ravagent tout le Païs,
Dont *Napolitains* ébaïs
Ont mis force gens en Campagne
Contre ces cancres de montagne,
Très-meschans, et vilains vauriens,
Et *Bandits* sont traîtres chrestiens.

Le Grand *Seigneur* de la *Turquie*
A grand sujet de fâcherie,
D'avoir veu de ses yeux Turquins
Battre ses Vaisseaux *Affricains*
A l'entrée des *Dardanelles*
Par les *Vénitiens* fidèles,
Où cet illustre *Général*,
Par un sort injuste, et fatal,
D'un coup plus subtil que la foudre,
Qui metant le feu dans la poudre,
D'un grand vaisseau qu'il comman-
Et la Gent qui l'accompagnoit, [doit.
Par un accident déplorable,
Sur les eaux presque inévitable,
Se vit dans le milieu de l'air
Et s'abîmer dedans la Mer.

D'Anvers la nouvelle est venuë,
Que par la fièvre continuë
Qui saisit le sieur *Girardin ;*
Enfin ses jours ont veu leur fin,
Par une cruauté nouvelle
A péry dans la Citadelle,
Où par trahison il fut mis,
Et non point par ses ennemis ;
Quoy que *Chameraut, Barbezières*
Trop ses amis ne furent guères,
Toutesfois par son Testament,
Et par un chrestien mouvement,
Leur déclare qu'il leur pardonne
L'outrage fait à sa personne,
Et que du milieu de son cœur
Il expiroit leur serviteur.
Priant nos principaux *Ministres*,
Qu'aucune peine ou maux sinistres
Pour luy ne tombast sur leur chef,
Et que pour tel acte et méchef
Il n'avoit souvenance aucune,
Mais qu'une meilleure fortune
Comblat de bien ses ennemis,
Tels furent ses derniers escrits.

De Paris, le quinze septembre,
Six semaines avant Novembre.

A Paris, chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, devant le Palais. Ce 17 septembre 1657. Avec Privilège de Sa Majesté.

N° 25. — La Muse de la Cour, à Mademoiselle

Beau Soleil des François, dont les clartez celèbres
Mettent celuy des Cieux dans ses déclinaisons,
Qui donnez, visitant vos Royalles maisons
La vie à la lumière, et la mort aux ténèbres ;
Astre, dont les rayons pleins d'ardeur et d'amour,
Nous font respirer l'air d'un agréable jour,
Qui de nos sombres nuits dissipez les nuages :
Vous, dis-je, en qui *L'Europe* admire, honore, craint,
Dans les sacrez encens de ses humbles hommages,
La valeur d'un *Heros*, que la vertu soûtient.

Tandis que cent effets de biens et d'abondance,
Vous font sur cent autels adorer en cent lieux :
Paris, ennorgueilly de l'honneur de vos yeux
Trouve en vous et la grâce et l'amour de la *France*.
Dans sa respectueuse et véritable ardeur,
Retraçant vostre idée au milieu de son cœur,
Plus il vous reconnoist, plus il vous considère ;
Et son œil ébloüy de vos divins attraits,
Croid voir en vous le *Dieu* qui préside à la guerre
Donner à l'Univers l'olive de la *Paix*.

Avec empressement cette *Ville* fameuse,
Fait pour vous éclatter ses acclamations.
Et comme vous regnez sur ses affections
Rien que vostre séjour ne la peut rendre heureuse ,
Son *Roy*, sur la frontière aymé des bons destins,
Triomphe de l'espoir de ses lâches mutins,
Icy nos cœurs vaincus augmentent vostre gloire :
Et nous entretenant des fruicts de ses guerriers,
Vous disposez nos voix à chanter leur victoire,
Et couronner leurs fronts de superbes lauriers.

Dans les pompeux respects que vous rend nostre [Rime,
Elle met en vos mains le bon-heur de son sort,
Et s'il est de l'audace en ce hardy transport,
C'est l'effet généreux d'un devoir légitime :
Ce seroit dementir sa naissance et son rang,
Ce seroit oublier ce que l'on doit au Sang
Qui couronne nos *Roys* d'un juste *Diadème*,
Elle espère de vous ce favorable appuy :
Car possédant un cœur seul digne de vous-mesme,
Nul autre mieux que vous ne le peut aujourd'huy.

C. LE PETIT.

Le Roy pour qui les destinées
Forceront le cours des années,
Qui par son victorieux bras
Intimide les *Païs-bas*,
Fait trembler le plus grand des Prin-
Dedans ses lointaines provinces : [ces
Laisse aux yeux de tout l'Univers
Par mille beaux actes divers
Une marque si magnifique
De sa prudente politique,
Qu'à la honte des Potentats,
Il est par Messieurs les *Estats*,
Par un digne et très juste titre
Pris pour le souverain arbitre,
Comme aussi par un choix egal
De la *Reine de Portugal*,
De toutes quelconques les noises,
Portugaises et *Hollandoises* ,
Pour éviter chocs et combats
Dedans leurs importants debats.
Sa *Majesté* médiatrice
Par un effet de sa Justice,
Et de sa Royalle équité :
Pour le bien de la Chrestienté,
Et sans qu'ils tirent allumelles
Accomodera leurs querelles :
Et malgré leurs sourds ennemis
Les rendra bien tost bons amis,
Et puis par une heureuse suite
De sa glorieuse conduite ;
A la fin ce grand jour viendra
Que l'*Europe* il pacifira.

Le *Coadjuteur de Narbonne*,
Genereuse et sage personne,
C'est à dire Monsieur *Foucquet*,
Digne homme à porter un Rochet,
Dont l'âme est toute magnifique,
Par une faveur heroïque
Fait briller heroïquement,
Justement, Magnifiquement,
Sa pieuse magnificence,
Et sa liberalle abondance,
Pour relever, d'un cœur non vain,
L'honneur du service Divin.
Toutes les Festes et Dimanches,
De belles Dames aux mains blanches,
Et de beaux Sieurs aux rabas blancs
Ses largesses vont assemblans :
Qui, de leurs voix (douces sorcières)
Dans les petites *Cordelières*
Ce venerable et sacré lieu,
Loüangent en Musique *Dieu*.
Là leurs charmantes symphonies,
Font de si justes harmonies,
Font des accords si delicats,
Que j'ay de bons certificats
De très-bonnes et seures dattes,
Des oreilles plus délicates,
Que, depuis maint tour de soleil,
On n'a rien oüy de pareil.
A ces belles voix charmeresses,
Maintes cordes enchanteresses
De mains enchanteurs instrumens,
Donnent de si doux ornemens
Par leur mignarde melodie :
Que le devot qui Psalmodie
Trouve un apas qui le ravit
Dedans les Pseaumes de *David*,
Laissant surprendre ses oreilles
A ces surprenantes merveilles.
De toutes parts, de tous costés,
Les plus beaux esprits enchantés,
Et des Madames bien coiffées
Viennent entendre ces Orphées,
Et ne s'en retournent jamais,
Les cœurs à demy satisfaits.
Certes, cette Illustre Personne,
Le *Coadjuteur de Narbonne*,
Ce juste et genereux Prelat,
Immortalise avec éclat
L'ardeur d'une âme toute pleine,
D'une charité tres-chrestienne,
Et signale sans vanité
Sa liberalle piété.

De plus, si je ne me meconte,
Le sieur de *Pigneranda ;* comte,
Enfant de très-bonne maison,
Ambassadeur de la *Toison*
Vers les Electrices puissances :
Fait des *Espagnolles* finances,
De superbes preparatifs,
Selon les contes relatifs,
Pour mettre son train en tel ordre
Que personne n'y puisse mordre,
Et faire voir aux *Francforkois*
Le faste orgueilleux de ses *Rois ;*
Mais superbe et fanfaron Comte
Pigneranda, tu te méconte,
Fais venir tout l'or des *Perous*,
Jusques à ses moindres bijous,
Jusqu'à ses moindres plumes peintes,
Topases, *Grenats*, *Yacintes :*
Quelque grand que soit l'apareil
De ton vaste train sans pareil,
Jamais il n'aura la justesse,
La grandeur et la politesse,
Les charmes et les agrémens,
Et les differens ornemens
Des magnificences françoises.

Pleurez Bourgeois, pleurez Bourgeoi
Pleurez Courtisans et Plumets. [ses
Pleurez, et ne riez jamais,
Pleurez *Paris*, la grande Ville,
Par une charité civile,
Pleurez, chers *Augustins* reclus,
Le petit *Père André* n'est plus.
Il est dans le celeste Dôme
Ce Religiosissime homme,
Comme il s'est toûjours attaché

A suivre ce qu'il a presché :
Ha ! memorable Evangeliste,
Que ta mort l'Eglise contriste,
Et la contriste justement,
Ha ! cher hoste du monument !
Honneur de la sainte Closture,
A present des vers la pasture ;
Combien aux âges à venir,
Dans l'agréable souvenir
De cette methode subtille
Dont tu nous preschois l'*Evangille :*
Pleurera maint Galand poudré
La mort du Petit *Père André ;*
Ha ! pour le salut de la Terre,
Que tu devois bien, Petit Père,
Vivre encor dix lustres, ou plus :
Mais tous ces *ha* sont superflus,
En vain ma *Muse* se lamente,
Cette Puissance indépendante,
Qui sur ton funeste cercüeil
Fait soûpirer l'*Eglise* en deüil,
Qui vient d'éteindre sa Lumière
En te couchant dedans la bière
Ne t'en relèvera jamais ;
Ainsi pâtit qui n'en peut mais,
Ainsi tes saintes Comedies
Deviennent pour toy Tragedies,
Comme pour tout cet Univers,
Qui te donne aujourd'hui ces Vers.
Que quelque passant Calcographe
Gravera pour ton Epitaphe.

EPITAPHE
du R. P. André Boulanger.

Pauvre Philosophe crotté
Ne cherche plus la verité
Dedans le Puis de Democrite ; [ras,
Je te veux enseigner où tu la cherche-
Le Petit *Père André* git dans ce triste
Cherche bien, tu l'y trouveras ! [giste.

J'ay bien des choses à vous dire,
Primo, que je ne sçay qu'écrire,
Si dans cette stérilité
Je ne dis ce qu'on a chanté.
On a dit dans cent apostilles,
Dans des Gazettes plus de milles,
Et dans des vers plus de cinq cens,
Que les *Genois* sont impuissans
D'appaiser de l'*Eternel* l'ire,
Que l'air infecté devient pire,
Et qu'il n'est point d'asiles seurs
Dedans l'enceinte de leurs murs,
Contre ladite Pestilence ;
Qu'on a ravitaillé *Valence*,
Qu'elle a des balles, des boulets, [lets,
Veaux, moutons, bœufs, poules, pou-
Pain, poudre, plomb, bon vin, froma-
Pour près d'un an, ou d'avantage ; [ge,
Que nos Vainqueurs ennorgueillis
De leurs victoires sur la *Lys*,
Amis de la victoire aislée,
Prennent Chasteaux à la vollée,
Mesme depuis deux jours ou trois
Ont subjugué *La Mothe-au-bois ;* [vre,
Qu'un certain fuyard, comme un liè-
Tremble dans *Anvers* de la fièvre ;
Que depuis quinze ou vingt matins,
Les *Constantinopolitains*
Ont très-grand besoin de rubarbe,
Qu'ils s'arachent cheveux et barbe,
De l'affront fait à leur party,
A celle de leur grand *Mufthy*,
Qui, dit-on, est un traître sire.

Tout ce que je vous viens de dire,
Dans le paragraphe susdit,
A déjà cent fois esté dit :
C'est pourquoy dans nostre memoire
Cherchons quelque nouvelle histoire,
Ou quelque incident renommé,
Sur lequel on n'ait point rimé :
Mais, foin ! quel manuscrit sterille,
Pas une nouvelle de ville,
Pas une nouvelle des champs,
Contes aucuns, bons ny meschans ;
Ha ! je deteste, comment faire
Pour bien *Lesselin* satisfaire,
Déjà la *Muse de la Cour*
Est plus paresseuse d'un jour ;
Cherchons, bien souvent on s'abuse ;
Mais c'est en vain que je m'amuse ;
On ne dit rien des *Polonois*,
Des *Wandalles* ny des *Danois*,
On ne dit rien de *Moscovie*,
On ne dit rien de *Warsovie*,
On ne dit rien du *Luxembourg*,
De l'Electeur de *Brandebourg*,
Du *Protecteur* ny de sa flotte,
De *Munster*, qui frotte et qu'on frotte :
Enfin de l'un à l'autre bout
Mon papier ne dit rien du tout !
Si faut-il pourtant ; pauvre Poëtte
Que tu rachève ta Gazette.
Ha ! Nouvellistes, en mon courous
Si je tenois quelqu'un de vous !
Toutefois, on ouvre ma porte,
Voicy des escrits qu'on m'apporte,
Lisons, c'est des nouvelles, bon.

Le fameux *Louïs de Bourbon*,
Ou, pour faire une rime rare,
Le *Roy de France* et de *Navarre*,
Dans *Mets* fait toûjours son sejour
Avec sa triomphante *Cour*.
Là, cent objets remplis de gloire
Ne parlent rien que de victoire,
Et le Ciel, pour luy, fortuné,
Se voit sans cesse importuné
De cette *Princesse* pieuse
De sa prospérité soigneuse,

La *Reyne*, qui dedans ses vœux,
Et dans ses transports vertueux,
Attire cent faveurs celestes,
Et mille grâces manifestes
Dessus ce charmant *Potentat* :
Quant à la Base de l'*Estat*,
Cette ferme et forte colonne
Sur qui s'affermit sa *Couronne*,
Son digne et renommé Parain,
Le grand *Cardinal Mazarin*,
Il est toûjours infatigable,
Et monstre qu'il n'est pas capable,
D'avoir de plus justes souhaits,
Que ceux de nous donner la *Paix* ;
Pour le premier Monsieur de France,
Le *Duc d'Anjou*, grand d'esperance,
Qui fait lire dedans ses yeux,
Un destin des plus glorieux,
(Dont *Dieu* detourne tous desastres)
C'est le Soleil de ces beaux Astres,
Esclattans d'un lustre plus beau
Que ceux du celeste flambeau ;
Il captive leurs bien veillances,
Par ses belles magnificences,
Et triomphe des libertez
De ces terrestres Deïtez.

Une maladie incommode
Met, dans son dernier periode,
Monsieur d'*Elbeuf* sur ses vieux jours :
Et les Destins paroissent sourds,
Solicitez par Dame Envie,
De prolonger sa belle vie.

Quoy qu'on ait dit du grand *Magnus*
Il n'a pas dit son *In manus*,
Et nostre *Muse* s'est trompée
Par de faux manuscrips dupée :
C'est pourquoy dans ces presens vers
Je le redonne à l'Univers.

De *Nevers*, on dit que *Christine*
Devers *Lutèce* s'achemine.

Il faut que dedans ces huict *Vers*,
Je parle du Sang de *Nevers* :
On dit, de *Belle Isle* sur *Seine*
Que cette illustre *Souveraine*,
De ses beaux yeux, de tous cheris,
Vient encor honorer *Paris* ;
Si je n'avois remply ma page,
Je vous en dirois d'avantage.

On me demande je ne sçay d'où,
Qu'un certain Bourg faisant le fou,
Auprès d'une petite Ville,
Ladite Ville, dans sa bile,
Ne pouvant soufrir ce coquin,
Qui soûtenu de maint faquin,
Jurant saint *Jean* et sainte *Barbe*,
S'emancipoit trop à sa barbe,
Couroit dessus ses grands chemins,
Faisoit tout passer par ses mains,
Empeschoit ses droits et peages,
Ses Privilèges et barages,
Tous ses habitans detroussoit,
De leurs faits, cent poüilles disoit ;
Et ce bourg tranchant de l'Altesse
Se mocquoit de sa petitesse ;
Un jour s'estant mise en estat
De corriger cet apostat
(Car tout Bourg en cette heresie
En bon Français apostasie)
Sans employer le feu gregeois
De ses Pagnottes de bourgeois,
Sans employer leur sauve-garde,
Javelots, piques, halebardes,
Pour chastier cet entendu
Qui se battoit comme un perdu
Dedans sa quinteuse boutade :
D'un revers de mousquetonade,
Elle assène un souflet si sec
Dessus son sale groin ou bec,
Que de cette dite plamuse,
Le mauvais Bourg devenu buse,
Comme relaps, et rebellé,
Fut sur le champ demantelé :
Voyla ce qu'en dit mon memoire,
Quiconque n'en voudra rien croire,
Iceluy le charbonnera,
Adieu Lecteur, etc.

De nostre Chambre musifique,
Vers la fin du regne bachique
Ou pour mieux le quadrin quadrer
Le vingt et cinq de September.

A Paris, chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, devant le Palais. Le 25 septembre 1657. Avec Privilège du Roy.

N° 26. — La Muse de la Cour, à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Coadjuteur de Narbonne

Au glorieux éclat d'une vertu feconde
Joindre la modestie à la sincérité,
Avoir malgré le temps et le siècle gasté,
Une âme haute et prompte au bien de tout le monde,
Conserver les secrets de la Religion,
Exciter par exemple à la devotion,
Et tenir au dedans ses lumières empreintes,
Garder un zèle pur au milieu de la Cour,
C'est ce qu'on fait jadis les Ames les plus sainctes,
Et c'est ce qu'avec fruit, vous faites chaque jour.

D'un noble mouvement vous porter à la gloire,
Relever des beaux Arts les autels abbatus,
Vous parer de l'éclat des plus rares vertus,
Ce seront les sujets de vostre belle Histoire ;
Vous ne tenez en rien de Vos braves Aveux,
Que cette noble ardeur que vous avez pris d'eux
Et dont vous vous servez à combattre les vices :
Proteger l'innocent, soulager l'oppressé,
Ce sont de vostre cœur les plus chères delices,
Où vostre zèle enfin ne s'est jamais lassé.

Prélat : que le respect rend à tous venerable,
Sage *Coadjuteur*, admirable *Foucquet*,
J'ose vous presenter de mes fleurs un Boucquet,
Plaise au Ciel qu'à vos yeux il puisse estre agreable,
Pendant qu'une autre Terre a de leurs *Majestez*,
Et de toute la Cour les brillantes clartez :
Qui peut avoir que vous ces offrandes nouvelles :
Je vous les offre donc, ô plus grand des *Prelats*,
Veuillez les agréer avecque ces Nouvelles,
Je seray satisfait si vous en faites cas.

Vous allez voir de belles marques
De Mesdemoiselles les *Parques*
Car, par *nescio quo fato*,
Clotho, *Lachesis*, *Alecto*,
Ces trois camardes Filandières
Qui logent dans les Cimetières,
Pour balayer le Monde au net,
Leurs trois testes dans un bonet,
S'entendent comme gueux en foire :
Voicy ce qu'en dit mon memoire.

Vingt *Chalonois* publiquement,
Jeudy, potentiellement,
(Bon mot dérivé de potence)
Furent secoüez d'importance ;
Autant en pend à tous Mutins.

Après cette proye, ô destins !
Quoy ne deviez-vous pas faire alte.

Monsieur le grand Maistre de Malthe,
A trouvé, bien différemment
Dedans son lit, son Monument :
Il n'est point d'homme qui n'exalte
Ce deffunt *grand Maistre de Malthe*.
Dedans cette exaltation
Dieu luy face remission.

De plus, Monsieur de la *Chaimaye*
Par une nouvelle trop vraye,
Pour le rappeller du trépas,
A *subito* passé le pas.

Item, la fleur des Gentishommes,
Dedans la *Province* des pommes,
Chamboy, dans son propre *Chasteau*,
N'a pû s'échaper du tombeau.

Après cent veilles assidües,
Autant d'assistances renduës
Après les effets glorieux
De cent Conseils victorieux,
D'Avaugour, ce mortel si grave,
Nostre ambassadeur près *Gustave*
Ce renommé Prince du *Nort*,
Item, dedans *Lubek* est mort.
Comme il fut par les advantages
Qu'ont les plus fameux personnages,
Par sa force et par son grand cœur,
Par sa vertu, par sa valeur,
Par son infaillible prudence,
Et par le rang de sa Naissance,
Qui luy faisoit mille jaloux :
Egallement aymé de tous,
Ainsi dans la perte Publique
Qu'on fait de ce grand *Politique*,
François, *Wandalles*, *Polonois*,
Cosaques, *Tartares*, *Danois*,
Sont touchez d'une égalle atteinte,
D'ennuy, de douleur et de crainte.
Sa vie eut un cours glorieux,
Sa vertu, mille Envieux ;
La gent *Bretonne* l'a veu naistre ;
Et servant bien le *Roy* son Maistre,
Tout l'Univers l'a veu fleurir,
Enfin les *Gots* l'on veu mourir.

Item a moins que d'estre Tigre :
On pleure Madame d'*Aligre* :
Qui deceda dans sa maison,
En recitant mainte *Oraison*,
En recitant mainte Antienne,
Comme une très bonne Chrestienne,
Le vingt-cinquième du courant.

Item, on dit en soupirant,
Qu'on vient de coucher au sepulcre
Celuy qui n'aimoit point le lucre,
Le noble *Marquis d'Asserac*.

Enfin la Mort met tout à sac,
Elle crosse, *Crosses* et *Mitres*,
Brise et dechire ordres et titres,
Malgré pot, cuirace et plastron,
Le genereux, et le poltron,
Malgré Sceptre, Houllette, Tonsure
Et Robe, et Noblesse, et Roture,
On voit dessous d'esgalles Loix,
Pastres, *Princes*, *Esclaves*, *Rois*,
Gueux, *Millours*, *Docteurs*, *Asnes*,
[*Cuistres*,
Magistrats, *bourgeois et Ministres* :
Mais *Muse*, comme vous jasez,
Teste-non, vous moralisez,
Nous n'avons pas pris l'Epitaphe
Pour l'ornement de ce paraphe ;
Laissons-là ces discours moraux,
Quittons ces sujets de tombeaux,
Ce n'est pas dedans ces rimailles
Qu'il faut parler de funérailles,
Qu'il faut parler de monuments !
C'est trop parler d'enterremens,
De morts, de mortes, et de bières,
De Prestres et de Cimetières ;
Tous ces discours sepulcraliers
Ne sont bons que pour *Marguilliers*,
Ne sont bons que pour gens à cures ;
Trève donc là de sépultures,
Et *Muse* aux articles suivans
Ne parlons plus que des vivans.

Par la ferveur particulière,
D'une piété singulière,
Le jour de la Sainct Augustin,
(Si c'est le soir ou le matin,
Je pense qu'assez peu m'importe,
A tout hazard je m'en rapporte
A l'opinion du Lecteur).
Le grand *Pontife* avec sa *Sœur*,
Accompagné de mainte *Altesse*.
De maint *Prince*, et mainte *Princesse*,
Dans le Couvent du mesme nom,
De très respectueux Renom,
Fut oüir Messe ; où la Musique,
Encor qu'elle fut Italique,
Toûjours Italiennement,
Faisoit un Concert très charmant,
Si j'en peus croire ma nouvelle,
La simphonie en estoit belle,
Du moins dans ses accords pieux
Musiciens faisoient de leur mieux :
Après quoy, maint Reverend *Père*
De ce superbe *Monastère*,
Ayant en toute humilité
Complimenté *Sa Sainteté* ;
Les susdits Reverendissimes,
Par des Eloges legitimes,
Faits en forme de compliment,
Le furent reciproquement ;
Puis en suitte le *très-saint Père*
Leur tesmoigna l'amour sincère
Qu'il avoit pour leur grand *Patron*,
Puisqu'en or, argent ou leton
Il en vouloit voir la graveure,
Toûjours penduë à sa ceinture,
Et qu'il avoit conséquemment [ment.
Tout l'Ordre, en grand commande-

Dans un estat triste et celèbre,
On a fait la Pompe funèbre
Du preux *Black*, homme à redouter,
Dans le chasteau de *Westminster*.
Tous les Officiers de l'armée,
Tambour battant, mesche allumée,
Piques trainantes, et drappeaux,

De longs crèpes à leurs chappeaux,
Dans cent barques de noir vestües,
Avec grand nombre de Statuës,
De Banderolles, d'Ecussons,
Chantans de lugubres chansons,
Entonnans maints chants mortuaires,
En presence de tous leurs Maires,
De maint pecunieux Milour,
De *Gréenwich*, jusqu'à la *Tour*,
Fut conduit ledit corps de *Blakque*
Vivant, Marin Demoniaque,
Qui mesme alloit intimidant
Dans sa Mer, le Dieu du Trident
Fourré d'une robe d'ecailles ;
Pour terminer ces funérailles
Tous les Ibernois Regimens
Peu mandez aux enterremens,
De leurs salves, et leurs fanfares
Firent de tristes tintamares,
Et la *Tamise*, et son *Echo*,
In eo luctu publico,
Repetant les accens lugubres
De ces langages peu salubres
Sembloient dire aux barques du Port
Vostre grand Admiral est mort.

La glorieuse *Cour Royale*
Attend la saison hiémale
Tousjours dans la ville de Metz.

Nos preux ont toûjours leurs armets
Et battent le fer fort et ferme
Devant que l'Hyver les enferme.

C'est toûjours à bon chat bon rat
Dans le Païs du *Montferrat*.

On a taillé force besogne,
Aussi dedans la *Catalogne*,
On jaze, que *Mortare* est frit
Par Dom *Joseph de Marguerit*,
Et que grâce au grand de *Candale*
On a flambé sa Capitale,
Ce n'est pas là trop mal rimé
Si le Courier l'a confirmé,
Dieu veille que ma *Muse* infirme
Au premier jour vous le confirme.

Enfin, Monsieur le Duc d'*Elbeuf*,
Après avoir mangé maint œuf,
Maint sirop, juleps, medecine,
Mainte succulente galine,
Après avoir bien boüillonné,
Est, dit-on, *paululum sané*.
J'attends avec impatience
Cette heureuse convalescence,
Afin de l'en féliciter
Dès qu'on le pourra visiter.

En rencontrant dedans ses rimes,
Quelques latines sinonimes,
L'idiome romanizé,
Maint vers françois latinizé,
Mots chevillez, pronons, adverbes ;
Que *Phœbus* sangle les verberes,
Dira le critique mutin,
Lisant ces tripes de Latin
A l'Autheur de ces Museries,
Avecque ses Latineries :
Mais, tout beau, fulminant Lecteur,
Cher anti-latinisateur,
Calme ta furibonde mine ;
Ma *Muse* curieuse et fine,
Qui met toûjours son nez partout,
Pour pousser son caprice à bout :
Hier tout au soir, encor alerte,
Rencontrant la *Sorbonne* ouverte,
Dans tant de doctes manuscrits
Elle a tant de Latin apris,
Que le semant dans ses passages
Il en est tombé dans ces pages.

Roupie au nez, et froid aux doits,
Le deuxième du premier mois
Que l'on pend au croc l'Arquebuse :
J'ay donné l'estre à cette Muse.

Mais, diantre, qu'elle est longue, enfin
N'en verai-je jamais la fin :
Ça, *Clion*, ma petite fille,
Tu n'as jamais fait d'Apostille,
Le public s'en dût-il railler :
Je te veux faire apostiller.

APOSTILLE

Parisiens, Parisiennes,
Lectrices de ces *Muses* miennes,
Ou bien Lecteurs de ces vers miens,
Si mes deprosez entretiens,
Donf'toutes les huit ou neufvaines
Je vous donne deux formes pleines,
Vous plaisent : ô chers Parisiens,
Ne les faut pas jetter aux chiens,
Ny moins, en rencontres certaines
Les placer en places vilaines ;
Car n'en déplaise aux Anciens,
Ce ne sont pas là les moyens
De rendre courtoises et siennes
Les Nymphes Heliconiennes,
Pour porter leurs Historiens
Sur les sommets *Parnassiens*,
En changeant la rime pristine
En la suivante Masculine,
Venez visiter *Lesselin*
Très-bon compagnon masculin,
Venez de vos maisons lointaines
Achetter *Muses* à centaines,
Et d'un mouvement non vilain
Apportez de l'onde au moulin.
Alors vous verrez les fontaines
Des *Permesses* des *Hypocrenes*,

Rendre l'Auteur, à rire enclin,
Plus gognenard que *Triveln*,
Egaller les meilleures veines,
Rencontrer des pointes soudaines,
Sans blesser d'aucun vers malin,
Ny la veufve, ny l'orphelin,
Ny les prochains, ny les prochaines,
Sans exciter noises, ny haines,
Entre Prestre, ny Chapelain,
Portier, Concierge, ou Chastelain,
Ains dessus de communes plaines,
Faire des rimes cent douzaines ;
Dire contes de *Patelin*
Sur *Michaut Croupière* et *Colin*,
Et pour dissiper les Migraines
Aller chercher les neuf Germaines
Et *Momus* au nez aquilin,
Jusques dans le Ciel Cristallin.
Enfin, n'espargnez pas vos peines,
Elles ne vous seront pas veines,
Car vous aurez pour un Strelin
Ma *Muse* couverte en velin.
C'est dedans son *Imprimerie*
Ruë de la Barillerie,
Devant la porte du *Palais*,
Où Lecteur, et Lectrice envoyront, s'il [leur plaist.

Extrait du Privilège du Roy (comme au n° 22 du 1er septembre 1657).
A Paris, chez Alexandre Lesselin, rue de la Barillerie, devant le Palais. Ce 2 octobre 1657.

N° 27. — *La Muse de la Cour, à Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Coadjuteur de Narbonne*

C'est n'avoir pas assez l'âme au devoir instruite
Pour immortaliser tes soucis genereux ;
Quoy qu'avec tous les traits d'un pinceau vigoureux,
De donner trente vers à ton fameux merite.
Ce seroit derober à la Postérité
Les fruits de tes travaux et de son espérance,
Joignant l'ingratitude avec la lâcheté
Cacher l'honneur du jour dans la nuit du silence :
C'est pourquoy, *Grand Foucquet*, dedans ces presents
Je te veux satisfaire avec tout l'Univers. [vers

Je veux qu'on voye encor aux dernières années
Les feux de mes Parfums brusler sur tes Autels ;
Et que l'estonnement et l'amour des Mortels
Prolonge de cent vœux tes hautes Destinées ;
Je veux que ton grand cœur qui ne broncha jamais
Soit respecté des coups de la plus noire Envie,
Et que contre soy-mesme eslançant tous ses traits,
Et donnant aux vivans l'exemple de ta vie ;
Chez les siècles futurs par un fatal effort
Que l'honneur languissant expire après ta mort.

Que les beaux Arts perdus soient à leur agonie,
Qu'au lieu de ravissans et de justes Concerts,
Rien que gemissements n'espouventent les airs.
Que l'on ne parle plus de Vers, ny d'harmonie,
Que le pauvre soûpire après son bien-faicteur,

Que l'Eglise ait perdu sa plus vive lumière,
L'innocent le support d'un juste Protecteur :
Et que du Dieu des jours la course coutumière
Contre l'ordre du sort, faisant naistre les nuits,
Enfin preste main forte à nos communs ennuits.

Mais insensiblement, *Grand Prélat*, que j'honore,
La Muse de la Cour arreste icy mon cours ;
Permets-moy, qu'en t'offrant mes veilles et mes jours,
Que je fasse esclater l'ardeur qui me devore.
Le bon-heur de te voir establit tout le mien,
L'honneur de te servir fait ma plus noble envie ;
Prester au Mal-heureux un genereux soustien,
Vaincre cet ennemy qui l'attaque en sa vie,
C'est la seule vertu qui manque aux plus parfaits,
Et *Foucquet* de la tienne un des moindres effets.

C. LE PETIT.

Muse, puisqu'aujourd'huy tu rime
Pour ce *Prelat illustrissime*,
Pour ce Prudent *Coadjuteur*,
Des Arts libéraux protecteur,
A moins que de passer pour beste,
Il faut solemniser sa Feste,
Que d'un cœur si fort Francisé,
Il a si bien solemnisé
Dans les *Petites Cordelières* :
Dedans ces pompes singulières
Où j'ay cent fois révé depuis,
Il me semble encor que j'y suis ;
Que beaucoup plus heureux que sage
Une foule ouvre le passage,
Et que juché dessus un tronc
Je m'avoisine d'un mitron,
Que je suis là mieux à mon aise
Que si j'estois sur une chaise,
Qui me valut plus d'un ducat,
Que ce murmure est delicat,
Que de Pauses harmonieuses,
Que de cordes simphonieuses,
Que ce Dessus a de soustien,
Que cette Basse ronfle bien,
Que cette Taille fait merveilles,
Que n'ay-je un million d'oreilles,
Ou du moins que n'en ay-je, hélas !
D'aussi grandes que feu *Midas*.
Que *Cambert* bat bien la mesure :
Qu'on entonne bien par *nature*,
Et par *b* carre et par *b* mol,
O ciel, que l'*ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*,
De ce petit *Gascon* de Page
Fait un melodieux ramage.
Garnier avec son violon,
S'accorde bien avecque *Don*
Que son *Teorbiste* de frère
Ravit bien tout le *Monastère*.
Que *Des Marais*, *Blaizeau*, *Vincent*,
De Vair, *Itier*, *Froid*, *d'Alissant*,
Pinel, et *Lionnois* le louche,
Soit de la main, soit de la bouche :
Avec *Villemié*, *Couperin*,
Les *Ferons*, *Pieche*, *Tonelin*,
Font d'extasiantes cadences,
Soit sur hymnes, ou doléances,
Qu'ils font de justes roulemens,
Avec leurs charmeux instrumens,
Qu'agreablement ils entonnent,
Que j'aime ces voix qui fredonnent ;
Et durant ces fredonnemens
Que je passe de doux momens.
C'est icy qu'il faut qu'on admire
La forte vertu de la Lyre ;
Car l'Histoire dit très *certé*,
Que l'Autheur estoit enchanté
De si belle et bonne manière,
Que quittant pain, pot, plat, vin, bière,
Et toute sorte d'aliment ;
Il fut au son de l'instrument,
Comme assez d'autres Escouteuses,
Alimenté de viandes creuses ;
Tres-saine alimentation !
Apres : La Predication,
D'un orateur plein de faconde,
Coustumier à charmer le monde,
Le Reverend Père *Le Boux*,
Fit distiller un miel si doux,
Mesme dans l'âme plus inepte ;
Que par maint eloquent precepte
Zèle en maint cœur il inculca,
Saint-François Panegyrica ;
Porta le pieux Antidote
Dans l'âme la plus indevotte,
Et mesme il publia souvent,
La gloire de ce saint *Convent*.
Le grand *Primat* de *Normandie*
Entendit cette melodie,

Fut pareillement auditeur
De cet insigne *Sermoneur*.
Gens à Pane, gens à galoches,
Maintes Sorboniques Caboches,
Et maint roturier intellec
Estoit pareillement *illec*,
Les noms de tous ces Personnages,
Rempliroient bien toutes mes pages,
Et quelques bourus à l'escart
M'appelleroient Poëte musard
Si, dans ma verve Poëtique,
Je ne rimois rien qu'en musique ;
C'est pourquoy dans ma station
N'en pouvant avoir notion,
Je laisse exprès l'espace large
Afin de les mettre à la marge,
Ou bien ; j'en feray mention
Dans la seconde edition.
Bref la nuict noire et basanée,
En ramoneur de cheminée,
Ayant fait prendre à maint Grison
Le grand chemin de sa maison,
Mon âme encor toute embaumée,
Toute charmée et parfumée
Du pieux et superbe éclat
Du grand cœur de ce grand *Prelat*,
J'ay creû que, durant la journée,
Ayant ma *Muse* festinée,
De ce devot banquet de sons !
Je devois payer ses chansons,
Et son regale de Musique,
En bonne monnoye Heroïque ;
C'est pourquoy tout devotieux
En dépit de mes envieux,
J'offre encor aujourd'huy ma Rime
A ce *Prelat illustrissime*.

Le Pere *Mercier*, General
De tout l'Ordre *Maturinal*,
Qui des ottomanes entraves
Rachette les Chrestiens Esclaves,
Voulant sans lucre et peculat,
Signaler son *Generalat*,
Et pour ne pas sembler demordre
Au noble Institut de son Ordre,
La Reverence a deputé
Le *Pere Heron* reputé,
Par ses frequens Pelerinages
Dessus les Barbaresques plages,
Avec le *Pere Agnin le Duc*,
Plus doux que l'eau d'un Aqueduc,
En qualité de Commissaires,
D'Envoyez, d'Agens, d'Emissaires,
Ou bien tout ce qu'il vous plaira,
Vers *Alger*, *Tunis* et *Pera*,
Pour delivrer de leurs tortures
Ces Catholiques Creatures,
Lesdits Deputez Reverends,
De *Marseille*, vont implorans
Vos accoustumances pieuses,
Vos pochettes pecunieuses,
Et vostre liberalle ardeur,
Monsieur le Richard, mon Lecteur :
Tu n'ignore pas, mon cher frère,
Que dans l'un et l'autre Hémisphère,
Voire de l'un à l'autre bout
Que pour de l'argent on fait tout :
Pour haster leur fervente course ;
Va-t'en chez eux vuider ta bource,
Liberal, et liberateur,
Faits charger d'or un crochetteur,
C'est le vray moyen qu'on te loge
Dans un coin du Martyrologe,
Puisque *Dieu* dit, que Charité
Conduit l'homme à felicité.
Pour moy si j'avois des Pecunes,
Ou largesses à faire aucunes,
Je jure par mes vieux canifs
Que j'en rachepterois Captifs.

Ce serment n'est pas trop vulgaire,
Mais je suis contraint de le faire,
Puis que le terme relatif
Me tient dans ma rime captif.

C'est un siege tres-incommode
Que celuy de *Federik ode*.

Je ne sçay rien de *Kzarnefky*.

On demande *Gonziefky*,
Chez le grand *Duc de Moscovie*.

Casimir a pris *Cracovie*.

Munster, et les *Episcopaux*
Sont par les *Estats Generaux*,
Solicitez (malgré le diable)
De terminer à l'amiable,
Par trois Exprès Negotians
Pour leur accord officians,
Comme Amis, Arbitres, ou Juges,
Generalement tous grabuges,
Qui rendent mauvais en Lutins
Munster et *Metropolitains*.
Peut-estre un esprit pacifique,
Calmant le bourgeois colerique,
Tous ceux qui pour son chastiment
Marchent Episcopalement ;
Qui par force, qui par prières
Rengaigneront leurs fourchefières ;

Le Rosne, ce fier compagnon
S'est débordé dans *Avignon*,
De si furibonde manière :
Que sur le dos de la Rivière,
Dans des Gondolles, des Batteaux,
Des Caramousals, des Vaisseaux,
Dessus mainte Barque fragille,
Les passants trottoient par la Ville.
Et les Capucins affamez,
Dans leurs murailles renfermez,

Rosne faisant toûjours la beste,
Ne pouvant aller à la queste ;
Ces Pères, faute d'aliment
Eussent pery fatallement.
Comme *Federic Barberousse* :
Si le pieux de *Caderousse*,
Abbé charitable, et vivant
Pour le salut de ce Convent,
N'eut fait voyturer des pitances
Pour ces mourantes Reverences,
Et pour tous, les pauvres honteux,
Souffreteux et necessiteux,
Dont le ventre en ce cataclisme
Enduroit un dangereux schisme.

Pour de certains points importans
On attend Monsieur Printemps
Tout bigaré de violette
Pour l'Electorale Diette,
Goûtez bien mon raisonnement,
On agit là très prudemment
Et la politique en est fine,
Car diette estant la famine,
Ce n'est, sur ma foy, que très peu
Qu'on la fait chauffer à son feu.

Un de mes intimes me mande,
De la belle Ville de *Mande*,
Episcopale, en *Languedoc*,
Qu'une fille de noble estoc,
De plus, tres franche Parpaillotte,
Estant à la *Vierge* devotte,
D'une sainte propention,
Dans sa forte devotion
L'âme, de repentir saisie
A fait la nargue à l'Heresie.
C'estoit un petit Angelot :
C'est pourquoy certain Parpaillot,
Poussé d'une amoureuse flame,
Resolu de l'avoir pour femme,
Fut demander ledit tendron :
A la barbe d'un escadron
De rivaux à face poupine.
Dessus sa belle et bonne mine,
Cette journée il s'estoit mis
Avecque deux de ses amis :
Le Père à qui c'estoit la fille,
Pour ce gars de bonne Famille,
A ce premier demandement
Conclut advantageusement,
Croyant que sa fille huguenote
N'auroit pas la teste assez sotte
Voyant cet huguenot party
De luy donner le dementy.
L'on met l'Amant dedans la salle,
On fait descendre la Vestalle,
Qui dans un cœur *Anti-Calvin*
Nourrissoit un brazier divin,
D'une civile contenance
Le gars luy fait la reverence,
La fille, pour respondre ainsi
Luy fait la reverence aussi ;
Après, le Gallant complimente,
Sa future Espouse escoutante,
Et conclut dans son compliment,
Assez huguenotiquement :
Vous estes, dit-il, jeune et belle,
Je suis, dit-il, sage et fidèle,
Vous avez de fripons attraits,
Mon portrait n'en a pas de laids,
Vous avez Colombier et chasse,
Je suis Gentilhomme de race ;
Si vous avez rentes, et rangs,
Des parentes et des parens,
J'ay mainte niepce et mainte bruë,
De plus, de bons pignons sur ruë :
Enfin je suis Noble quasi,
Et parpaillot in cramoisy.
Vous estes charmante, bellotte,
Presque en cramoisy parpaillotte ;
Si vous voulez, mon petit cœur,
Que je sois vostre serviteur,
Qu'un Ministre, en son ministère,
Oste de nos feux l'adultère,
Nous aurons bien tost en maillot
Quelque cramoisy parpaillot :
La Chaste à cette narrative,
Sans mot dire, au jardin s'esquive,
Se musse sous de vieux ciprès,
Et le Père et l'Amant après,
Par sainte Charlotte et saint Charle,
On la conjure qu'elle parle
Mot, d'un mouvement presque fou
Elle fuit en loup garou,
Court au jardin comme une folle,
Donne à l'Amant mainte bricolle,
Lequel tout décontenancé,
Culbuta dedans un fossé,
Le bon père poursuit sa fille,
Par le Jardin sa fille drille,
Et met aussi dessus le cu,
Le bon homme à demy vaincu ;
Au bruit tous les voisins accourent,
La fuyarde *Diane* entourent ;
Qui dedans ces extremitez,
Voyant voisins de tous costez,
Et ne pouvant gauchir l'ambuche :
Se met la teste, en une ruche ;
D'abord guespes en tapinois,
Se juchèrent sur son minois,
La face lui deffigurèrent,
Moult vivement l'aiguillonnèrent,
Et lors que guespe la mangeoit,
La pauvrette Dieu loüangeoit,
Alors estant toute ampoullée,
Dechevellée, emmiellée,
La fille paroit constamment
Devant son Père et son Amant,
Qui convaincus de sa souffrance,
Intimidez de sa constance,
Et ferus d'un trait intestin,
Se convertirent au jardin ;

Tous deux se Catholiquisèrent,
Et se déparpaillotiserent.
Après cette conversion,
Cette defiguration
Qui decharmoit cette Pucelle,
La rendit plus cointe, et plus belle,
Son Père la debarboüilla :
L'Amant la desemmiella :
Et lors estant debarboüillée,
Et toute desemmiellée :
Quoy qu'enlaidie en cramoisy,
Il n'y paraissoit plus quasi.

L'Evesque du Lieu, mesme en crosse,
Celebra Messe pour la Nopce,
Le Père, sa fille dotta,
L'Amant, l'Amante banqueta,
Et je laisse à vostre jugeoire
Si l'on s'oublia là de boire,
Par maints bachiques cliquetis
A la santé des Convertis.

Faict de bonne reminiscence,
Le jour de Saint Denis en France

A Paris, chez Alexandre Lesselin, rue de la Barillerie, devant le Palais. Ce 10 octobre 1657. Avec Privilège du Roy.

N° 28. — *La Muse de la Cour, à son Altesse Monseigneur le duc de Nemours*

Celuy de qui la plume elegante et diserte,
Rend à ta noble *Espouse* un hommage fecond ;
Par l'effet d'un beau zèle à qui le mien respond,
Me présente en sa course une carrière ouverte.
M'enseignant un chemin qu'on n'a jamais battu,
Pour rendre dignement à la pure Vertu
Ce que le plus souvent on deffère aux indignes,
Je m'estonne moy-mesme en un si vaste cours. [gnes ·
Qu'entre les plus doux chans de nos plus fameux Ci-
Il ne s'en trouve point pour le grand *De Nemours.*

Apprenez, Escrivains, nez à la complaisance,
Ce que tout l'Univers est contraint d'avoüer ;
Pour vanter son merite et pour le bien loüer,
Qu'il faut estre esclairé de son intelligence.
Si son bras se repose, il a le cœur de Mars,
Son esprit triomphant dans les Temples des Arts,
Par ses heureux progrez a surpassé Minerve,
Et de cent monuments à sa gloire eslevez,
On en peut voir encor dont le burin conserve :
Dans des traits immortels ses Triomphes gravez.

Aujourd'hui, dans l'estat d'une autre Destinée,
Sa noble flame esclate advantageusement,
Ayant soubmis son âme à l'Empire charmant
D'un digne, vertueux, et céleste Hymenée.
Une *Heroïne* insigne entre nos Deïtez,
De qui les grâces font les moindres qualitez.
Est l'objet glorieux de sa belle deffaite :
Et Cesar Empereur, et de Rome l'appuy :

Tout superbe qu'il fut de l'Europe deffaite,
Eut appris, la voyant, à ceder comme luy.

Mon Prince, j'apprendrois à ces Esprits sans gloire,
Ce qu'un ingrat silence estouffe indignement,
Ce qui fait leur envie et nostre estonnement :
Donnant de plus longs traits à ta naissante Histoire.
L'Alliance d'un Sang Riche de mille Rois,
Porteroit dans les Cieux et leur honte et ma voix,
Mais ce seroit sortir de ma lice ordinaire :
Daigne, *Genereux Duc*, mes vœux favoriser ;
Car si l'Hostel d'un Prince est un Port salutaire,
C'est un celèbre escueil où l'on se peut briser.

C. LE PETIT.

Alexandre VII. grand pontife,
Fait faire mainte hyerogliphe
Sur maints Palais et bastimens,
Pour estre les grands monumens ;
Qui feront subsister la gloire
De sa triomphante memoire ;
Filles, femmes, hommes, garçons,
Tailleurs de pierres, et maçons,
Aydes, architectes, manœuvres,
Dans ces Païs porte-couleuvres :
Foisonnent, dit-on, à milliers.
On y trouve de longs pilliers,
De riches carrières de marbre,
Mainte colonne, et maint grand arbre,
De beaux et de superbes pins
Dedans ces climats Trans-alpins.
Et pourveu que le Papal coffre,
Toûjours aux maçons ducats offre,
Les maçons, qui maçonneront,
Feront Palais, qui dureront
Plus que les pierres les plus dures
Des plus fortes manuïactures ;
Où l'on verra plus d'un demain,
Le grand nom de ce grand *Romain*.

Malgré les *Campagnards d'Espagne*.
Nos Preux commencent la Campagne
(Ce qui devroit *Bellonne* honnir)
Par où chacun la doit finir,
Tandis que le *Tudesque* hiverne
Dans le reduit d'une taverne,
Nos infatigables soudards
Font voltiger leurs estendards ;
Tandis que les autres rengaignent,
Très valeureusement degaignent,
Et cultivent les *Fleurs-de-Lys*,
Aux bords de la *Colme*, et *Du Lys*.
C'en est une marque assez ample,
Amy Lecteur, que cet exemple,
Car un depit des cruautez
De l'Antipode des Estez,
Nonobstant faim, froid, fort, feu, di-
Turenne fait à la fatigue, [gue,
General, generallement
Estimé de tous dignement ;
Malgré le detroit des passages,
La stérilité des fourages,
Ses Rodomons de Concurrents,
La debandade des torrens,
La nature ferrée à glace ;
Moissonnant mainte forte place ;
Fait rimer à maint branlant bourg,
Victorieusement *Bourbourg*.
Et non content de cette prise
Faite à la barbe de la Bise,
Et des Aquillons journaliers.
Après de grands coups de belliers,
De javelots, traits, hallebardes,
De pistolets, et de bombardes,
D'hoyau, de pioche, et de pic,
Il vient de prendre encor *Mardik*.
Ha ! si ce *Brave* continüe,
Je lis vostre deconvenüe,
Dame *Bruxelles*, et Dame *Anvers*,
Devant une couple d'hyvers.
Le Regent de ladite Ville
Tire vers *Madrid*, ou *Seville*,
Il sent bien la decolaison :
Car le Maistre de la *Toison*,
A ce qu'on dit, pour sa vaillance,
Luy prepare la recompense
Du Gouverneur de *saint Venant*,
Du *Montmedien* Lieutenant,
Et de maint autre, dont la teste
A signalé nostre conqueste.
Ce *Prince* est des plus obligeans.
Il remunère bien ses gens :
Laissons faire la Politique
Du bon *Monarque Catholique*,
Ce sont droits qui luy sont permis,
Puis, plus de morts, moins d'ennemis

La *Princesse* de *Cracovie*,
De *Varsovie*, et *Moldavie*,
De maintes Villes et Hameaux
Des païs *Septentrionnaux*

Escrivit de sa main Royalle
Hier une Lettre sans egalle,
(Où l'on voit l'elitte, et le choix
Dans ses complimens *Polonois*
De la Gottique politesse)
Pour la *Palatine Princesse ;*
Qui vante et solennise fort
Cette *Reine* où Reigne le *Nort*,
Et certes, cette *Sœur* charmante
Est bien digne que l'on la vante.

La *Mort*, qui mord les Medecins,
Les plus convalescens et sains,
Cette fureur à dent de scie,
Qui desarme la *Pharmacie*,
Qui met à la raison les maux
Des raisonnables animaux,
Frondant l'*Hypocratique Temple*,
En a délogé Monsieur *Stemple*.
Il connaissoit tous les ressorts,
Et les organes de nos corps,
Jusques à ses moindres parties,
Ses humeurs et ses simpathies.
Il fut en renom singulier,
Dans *Paris*, et dans *Montpellier*,
Ces Escoles Medecinalles :
Et de leurs *Altesse-Royalles*,
Et l'*Esculape*, et le *Chiron*
Avoit du *Beati quorum*,
(Car tout homme trotant sur Mulle,
Lingots (dit l'Adage) accumule)
Je n'en sçay rien de plus, hormis
Qu'il touchoit un de mes amis,
(Habitant de la double roche)
De consanguinité très proche :
C'est pourquoy triste et desplorant
Le trépas de son bon parent ;
Pour Hecatombe et sacrifice
Je luy rends ce dernier office.

Monsieur de Ranty, dans *Arras*,
Faute de luy couper le bras,
De luy tronquer ce poury membre,
Contaminé depuis *Septembre*,
Ayant esté très mal traitté
Quoy que très-bien solicité ;
En recitant sa Patenostre
Est allé de ce monde en l'autre.
Il estoit moult chevalureux ;
Et nos *Paladins* et nos *Preux*,
Vivans tableaux de vaillantises :
Tant imbarbes, qu'à barbes grises,
De sa mort, et ferus et poinds,
S'en sont battus à coups de poings,
Le Drille, en est devenu blesche ;
La Victoire, un peu plus revesche,
Et *Mars*, en a juré Corbieu.

Loüis par la grâce de Dieu,
Ou bien sa *Majesté Gauloise*,
Avec toute sa *Cour courtoise*,
Est encor, je n'y prends, n'y mets ;
Dans la forte *Citta* de *Mets*.
Et doit, selon l'accoutumance
De tous les *Monarques de France*,
Soit pot en teste, ou sans haubert,
Aller faire la *Saint Hubert*
Dans les *Chualonnoises* brossailles,

Ferfax a fait les accordailles,
Dedans la Province d'*York*
(Païs natal de maint gros pork)
De sa fille, unique héritière ;
Avec un Grand de la *Jartière ;*
Le riche *Duc de Boukinkam*.

On dit que l'amiral *Op-dam*,
Sur cent barques recalfeutrées,
Pour les *Portugaises contrées*,
Qui sont de ce *monde* nouveau :
Doit embarquer au renouveau .

On a fait assigner les *Nobles*,
Qui tiennent en *France* vignobles,
Fiefs, Chasse, Pesche, Coulombiers,
Plaids, Houbreaux, Estangs, Viviers,
Et des justices subalternes,
A tous Intaillables Modernes,
A ce que tous, incessamment,
Après ledit adjournement
(Fait en prose et non pas en mettres)
Ils apportent icy leurs Lettres,
Soit en estuy, coffre ou coffin,
Il n'importe comment, afin,
Qu'en la Chambre pour ce fondée
La roture en soit dégradée.
Seize Conseillers annoblis,
Pour en juger sont establis.
Gentilshommes à fausse enseigne ?
Où roture tient comme teigne :
Gens à Noblesse de trois jours ?
Seigneurs de pouliers, et de bourgs,
Gare pour vostre friperie,
Mince et hautaine Seigneurie,
Plus roturière qu'un palot ;
Car le *President Amelot*,
Presidant dans cette Assemblée,
Fera par sa vertu comblée
Honnorant le noble party,
Au roturier mauvais party,
O Ciel ! Que de *Princes* sans pages,
Que de tyranneaux de villages,
Que de *Braves* mortifiez,
Sans raison nobilifiez :
Dont la vaine et sotte nature
S'érigeoit en Marquisature,
Que de Courtisans eclipsez,
Que de fourbes, rustres censez,
Et que dedans ces justes causes
On verra de Métamorphoses.
Aussi les Nobles de vertu,
Si rares en ce temps tortu,

Ceux qui sur leurs espaules larges,
Susportent les plus lourdes Charges
Honnorablement de l'Estat,
Les exceptez du Tiers-Estat :
Par leur Sang, et par leur Naissance,
Par Judicature et Finance,
Par un glorieux jugement,
Triompheront illustrement.

Il faut pour remplir cette forme
Que je vous conte un conte enorme.
Un homme devoit de l'argent,
Au petit Fils d'un grand Sergent,
Ce petit fils, trouve cet homme,
Le somme de payer sa somme,
Ou bien la main sur le collet
Le coffrer dans le Chastelet ;
L'homme le prie en tributaire
Tres-humblement de n'en rien faire ;
Je vous feray justicier
Luy replique le creancier,
Si vous ne payez ma pistole ;
Moy, dit l'autre, sur ma parolle
Jamais pistolle en bonne foy,
N'eut intelligence avec moy :
Vous estes de très-mauvais compte,
Vous voulez que je vous affronte,
Viste, payez-moy mon argent,
Insiste le fils du Sergent.
Je suis bien le serviteur vostre,
Mais vous me prenez pour un autre,
Jamais je ne vous ay deub plus
(Dit le Fourbe) qu'un carolus,
Un carolus, replique en rage
Le fils du sergent de village,
Avecque plus de *viginti*.
Celuy-cy vous avez menti,
L'autre d'un soufflet lui réplique,
Le Courtaut sort de sa boutique,
Le soufletté crie au voleur,
Et tapotte le Soufleteur ;
Un escroc de Judicature
Qui cherchoit à faire capture,
Suivy de quinze ou vingt recors
Intervient pour le prendre au corps,
Le battu, d'une jambe isnelle,
S'eschappe de cette sequelle
De son soufleteur importun,
Et trouve un azile oportun
En courant, par bonne fortune,
Tout proche de *Sainte Oportune*.
C'estoit un delabré poullier
D'un citadin particulier.
Les massons dejeunoient pour l'heure
Dans cette imparfaite demeure,
Et voyant tous leurs appentis
Si nombreusement investis
Epars, qui ça, qui là, s'enfuient
Et quelques coups fourrez essuyent,
Laissant avec son bon destin
L'inconnu, fier comme un Lutin, [de,
Qui, quoi qu'archer, caillous lui dar-
Se met des mieux dessus la garde,
Larde soliveaux en travers :
Et de cent instrumens divers
De maint muid, tonneau, pierre, plan-
Se gabionne et se retranche, [che,
Et dedans son retranchement
Joint chaux, sable, gravier, ciment
Le drosle donne et reçoit, tappe,
Anichile, accravante, frappe,
Crève œil, casse teste, rompt cou,
Fait bosse, egratigneure, trou ;
Il estramaçonne, on le frotte,
Il porte mainte rude botte,
En frère *Jean* de *Rabelais*,
D'un levier, d'un caillou, d'un ais,
D'une lanterne, d'une esquere,
D'une pelle à remuer terre,
D'un compas, d'un plomb, d'un sizeau,
D'un vilebrequin, d'un marteau,
Pendant que pour sa deffensive
Il met en joue poutre et solive,
Les Assiégeans enragez
Par le Sergent encouragez,
Honteux de voir en cette chance
L'ecornement de leur vaillance,
Animez des cris du Courtaut,
Viennent, pierre en main, à l'assaut,
Et par une forte ruade
Enfoncent tous la barricade ;
Chacun prend, en particulier,
Sa part des coups de l'attelier,
Et la fureur lors rengaignée,
Criant *vivat*, ville gagnée ;
La voute d'un caveau certain,
Par un invincible destin
Se mit enfin de la partie :
Elle estoit fraichement bastie,
Et pour ce violent effort,
N'ayant pas le dos assez fort :
Se devouta sans crier gare ;
Et par un tonnant tintamare,
Qui maint accident engendra :
Avec sa charge elle effondra.
Je ne diray rien du meslange,
Que cette catastrophe estrange
Fit dans ce cafarnaon noir,
Ains seulement dans mon devoir,
Pour mettre fin à cette Histoire
En Autheur de bonne memoire,
Je vous diray que mon *Heros*
Estant tombé dessus le dos,
Par les eschelons d'une gruë
Se guinda sans mal dans la ruë.
Avecque tout son attirail
Par le conduit d'un soupirail.
Les massons apres sa retraitte,
Voyant tant de besogne faite,
Leurs outils, çà, là, dispérez,
Leur moilons, tout boulleversez,
Se mirent si fort en furie,

Que, n'entendant point raillerie,
Ils firent sur nos encavez
Voltiger plus de cent pavez ;
Et d'une ardeur opiniâtre,
Prodiguant et mortier et plastre,
On dit que les plus mal chaussez,
En ont payé les pots cassez :
Et mon *Heros* en galant homme
S'en garantit tout ainsi comme.

J'ay rimé cecy pour mon Duc
Deux jours après Monsieur S. Luc.

A Paris, chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, devant le Palais, à la Fontaine des Pastoureaux. Ce 20 octobre 1657. Avec Privilège du Roy.

N° 29. — La Muse de la Cour, à Monseigneur Amelot, Premier Président de la Cour des Aydes, etc.

Timides mouvemens qui partagez mon âme,
Transports irresolus, doutes, craintes, respects :
Ennemis incertains, vous m'estes trop suspects,
Laissez agir sans force et mon zèle et ma flame :
Muse il faut rompre enfin cette timidité ;
Cette muette ardeur tient de la lascheté ;
C'est crime de garder plus long-temps le silence,
Quoy que son œil t'estonne et t'aille intimidant,
Que son Nom soit plus grand que n'est ton impuis-
Il faut offrir ta Rime à ce *Grand President.* [sance,

Sa Charge glorieuse et son rare merite,
T'engagent puissamment à ce juste soucy,
Et quand ces deux motifs n'auroient point place icy,
Ton devoir legitime assez t'en sollicite.
Sa générosité semble prester la main
A ce recommandable et vertueux dessein ;
Sa bonté signalée en grâces singulières,
T'authorise, et presente un genereux appuy :
Mais pour bien animer ces vivantes matières,
Il faudroit estre, *Muse,* aussi disert que luy.

Ses Ordres sont des Lois, ses Arrests des Oracles,
Dedans tous ses Emplois sa vertu le suivit,
Il charme, s'il Escrit ; s'il Harangue, il ravit,
Et sa main ne fait rien, ou bien fait des miracles
Ornant une Maison dont il est l'ornement,
Travaillant pour l'Estat incorruptiblement,
Et pour le bien Public sacrifiant ses peines ;
Sa gloire après sa mort triomphera tousjour
Et nous verrons un jour dans nos Cours Souveraines,
Son digne *Successeur* suivre le mesme cours.

C. LE PETIT.

Peut-estre, c'est parler en maistre,
(Car souvent ce Monsieur *Peut-estre*,
Empesche les gens de mentir :)
Les *Gens du Roy*, vont consentir
Qu'à *sainct Germain*, sans railleries,
Dit Desprez, ou bien des *prairies*,
Le grand Baillage *Abbatiol*,
Soit un Siège *Presidial*.
J'ay bien dit, quand j'ay dit, *peut-es*
Car cecy peut bien ne pas estre, [*tre ;*
Par hazard, il peut estre aussi :
Mais je n'asseure rien icy.

Les *Bandis*, de fière nature,
Donnent bien de la tablature
Au *Neapolitain pro Rex*,
Et le rendent souvent perplex.
En vain, dessus son *Rocinante*,
Sa vertu martialisante
S'occupe avec ses *Amadis*
A la ruine des *Bandis*.
Son Altesse *Vice-Royale*,
Gagne souvent sa *Capitale*
Plus viste qu'il ne voudroit pas :
Ils sont bien quinze mille bras ;
C'est à dire au déduit des sommes
Qui dans l'Abbrusse, et le *Frioul*, [mes
Trois fois et demy deux mille hom-
Enlèvent bled foin, et fenoüil,
Toutes les herbes potagères,
Ravissent Bergers, et Bergères,
Comme bons menagers Heros
Prennent Bufles, Rinoceros,
Poulardes, jars, porcs, taureaux, tau-
Et toutes sortes de pecores, [res,
Ou pour rimer en Latin pi :
Omnia pecora Campi.
Mesme à la Dame *Vice-Reine*,
Ils ont volé le point de Genne,
Malgré ses surveillans *Argus*,
(Trait que n'eut onc fait *Ferragus*) :
Dequoy ce deconforté *Sire*
Flamboyant de couroux et d'ire,
Pour la teste de deux *Bandis*
Donnant mille *Maravedis ;*
Ceux à qui Doublons font envie,
Pour leur mort hazardant leur vie.
Par maints païsans afriandez,
Sont frondez, lardez, lapidez,
Et mis à la capilotade :
Maints *Bandits* à la debandade :
Ils sont comme des loups-cerviers,
Testonnez à coups de leviers,
Ce qui fait rire comme un *Singe*
Ce *Dom*, du larcin de son linge.

Monsieur de *La Haye*, le fils
Zelé suport du *Crucifix*,
Va relever Monsieur *son Père*
De son Ambassade ordinaire,
Qu'il exerce depuis vingt ans
Chez Messieurs les *Mahometans :*
Il verra dans *Constantinople*
Les Porte Turbans de simple
Plus vulgairement, les grands *Turcs ;*
Et malgré leurs cœurs fiers et durs,
Leur inhumanité Turquesque,
Tousjours insociable presque :
Par ses beaux dits, par ses beaux
Par ses charmes et ses attraits, [faits,
Accoisant leurs yeux noirs et louches
Leurs regards perçans et farouches,
Enfin se deffarouchera ;
Et son esprit admirera.

Afin de brider *Gravelines :*
Sur le penchant de deux collines,
Proche la rivière d'*Aa*,
Turenne, un fort fait construire a
Qui met à couvert nostre armée ;
Et cette ville ainsi fermée
N'a plus d'appuy de *Saint-Omer ;*
Ce qui, je croy, fait blasphemer
Plus de quatre fois la journée
Tout l'Ost de la Gent bazanée,
Et gronder les tristes boudins
Des intimidez *Citadins*.

Turenne, l'effroy du *Tudesque*,
Fait faire pour la soldatesque
(Car l'hyver avec ses glaçons
Dompte les plus mauvais garçons)
Dans toutes nos Villes frontières,
Feutres, houpelandes, jartières ; [sons,
Souliers, guestres, pourpoints, chaus-
Juste-au-corps, manteaux, caleçons,
Frusquins, jupons, bonnets, chausset-
Camisolles, et chemisettes, [tes,
Bottes, casaques, buffes, bas,
Chemises, hoquetons, rabas,
Hauts de chausses, roquets, cravates,
Pour eschauffer les omoplattes,
Bras, jambes, crânes, cuisses, reins,
Des trompettes, des tambourins,
Des fluteurs, timbalistes, fiffres,
(Tous ordinairement bons piffres
Tandis que les frimas aux champs
Font les drosles et les meschans :
C'estoit un effet necessaire
De la police militaire,
Car je croy qu'après la *Toussaints*,
Et Cavaliers et Fantassins,
Et Gendarmes et volontaires,
Dragons, picquiers et mousquetaires,
Lancepessades et sergens fiers,
(Qu'on nomme en Espagnol *Alfiers*)
Dans leurs bissacs, bahuts, ou malles,
Seauront bien trouver ces regalles,
Et de leurs vieux preservatifs
S'accomoder avec nos Juifs.

Deux mille hommes de la *Tamise*,
De bonne mine et bonne mise,
Bien faits et bien disciplinez,
De corps bien proportionnez,
Ne plus, ne moins, barbus, robustes,
Et formidablement augustes,
Avec leur relui sans juppons
Que nos testus *Colintampons*,
Sont encor descendus en *Flandres*
Pour y faire nouveaux esclandres,
Et communement avec nous,
Partager la gloire et les coups
Qu'on gagne avec les gens d'Espagne
Dans cette frilleuse Campagne :
(Car rarement, sans coup ferir
La gloire se peut acquerir)
Comme aussi pour rendre le change,
Car toutes les fois, sans loüange,
Que *Belges*, ont esté frottez,
Belges ne s'en sont pas vantez.

C'est un mal, *dit-on*, que la Goutte,
Où Medecins ne voyent goutte,
Mais, *dit-on*, fait un pas de clerc
Car Medecins y voyent clair ;
Et l'heureuse convalescence
De l'*Eminence de la France*
Du grand *Mazarin* Cardinal :
Fait voir, qu'enfin ce maudit mal,
Malgré sa malice invizible,
N'est pas tousjours incorrigible.

Le *Roy d'Alger* et de *Thunis*
Est en très-grand brofiillaminis :
Et dedans la *Transilvanie*,
Devant trois fois l'*Epiphanie*,
Je croy que l'on verra l'armet
Du Successeur de *Mahomet*.

De plus, gens de la *Tartarie*,
Qui n'entendent point raillerie,
Dressent un effroyable camp
Que commandera le *Grand Kam*,
Redoutable et dangereux *Prince*
Contre la susdite *Province*.
Voilà de très mauvais levains
Pour les desolez *Transilvains*.

La santé fait très laide moüe,
Au magnanime de *Mantouë*,
Il est alité dans *Cassal*,
Et se porte tout à fait mal.
Dieu le preserve de la tombe
Et du Duc d'Usez quand il tombe.

Je vous apprends que desormais
Leurs *Majestez* sont hors de *Mets*.
Que superbes de leurs conquestes,
Elles iront passer les *Festes*
En depit des mutins *Foulons*,
Dedans la ville de *Chaalons*,
Et qu'enfin *Dechaalonnisées*
Elles prendront d'autres brisées.

Fuensaldagne febricitant
La santé dans sa tente attend.

La Catholique Isle *De Malthe*
A present son *Grand Maistre* exalte.

Jeudy, la Parque estropia
La vertueuse *Olimpia*,
Belle-sœur d'*Innocent* Xme.
Septante ans après son baptesme ;
Et le *Pape* et les *Cardinaux*,
En ont des sentimens egaux
Par une pieuse tendresse,
Et de douleur et de tristesse.

La mort a debandé son arc
Sur le General de *Sainct Marc*,
Dont tous les Nobles de *Venise*
Font très-justement mine grise,
Et pestent contre les *Visirs*
Dans leurs sensibles deplaisirs.
Dieu bouche de leurs pleurs la bonde
Par la prise de *Trebisonde*,
Cependant l'armée au *Canal*
Ne pouvant estre sans fanal ;
Attendant un *Chef* Maritime,
Un (*vulgo*) *Generalissime*,
A pris auprès de *Cattaro*
Pour Commandant Dom *Barbaro*,
Premier Capitaine du *Golphe*.

Le Pape, est à *Castel-Gandolphe*.

L'Alemant Baron *Enkenfort*
Est de Mars degouté bien fort,
Et ne peut fléchir, dans *Mortare*,
L'ire d'une goutte barbare.

On escrit de *Frescarolo*
Que Dom *Francesco de Mello*,
Est party pour son vice-Reigne
Dans la belle Isle de *Sardaigne*.

Chastelfoliet, à ton dan !
Candalle est dans le *Lampourdan*.

Cots et *Danois* dessus leurs flottes
Se sont portez de rudes bottes,
Se sont entre-occis Matelots,
Bruslé de très-jolis bruslots,
Et d'experimentez pilottes.
Quelques *Goths*, voire quelques *Gottes*,
Avec gloire y sont demeurez ;
Mais les *Danois* bien rembarrez
Par dards et flamberges Vandalles
Dans ces conjonctures fatalles
Où maint fil humain fut trenché :
L'ont payé plus cher qu'au marché.

Messieurs des Provinces unies
Ont envoyé cent Compagnies
Aux assiégez dans *Munster*,
Pour detourner son *Magister*
De l'opiniâtre entreprise
De voir ladite ville prise,
Et la faire bouquer enfin,
Ou par le fer, ou par la faim.

Nostre *Muse* desordonnée,
Vous sera desormais donnée,
Tout ainsi qu'au temps de jadis,
C'est-à-dire, tous les *Lundis*.

A Madame la Princesse Palatine

APOSTILLE

Mère de trois *Astres* vivans
Tutrice de mille sçavans,
Charme des plus farouches âmes,
Objet de mes plus belles flames,
A present dedans *Maubuisson*
(Au dire de vostre *Eschansson*)
Grande *Palatine Princesse*,
Je veux conter à vostre *Altesse*,
Ce qu'il m'arriva l'autre jour
Pour nostre *Muse de la Cour*.
Un certain superbe critique,
Au jugement presque heretique,
Me disant que c'estoit honnir
L'honneur de vous entretenir,
Que de vous mettre la derniere
Dans nostre *Muse* journalière,
Et prophaner par ce destin
L'Imperial Sang *Palatin* ;
Je respond avecque plamuses
A ce critiqueur de nos *Muses* :
Ignorant hiérogliphé !
Ne sçay-tu pas, butord fieffé !
Que dans toutes les Compagnies,
Dans toutes les Ceremonies,
Les *Curez* et les *Marguilliers*
Ne vont jamais que les derniers ;
Que ce sont Places honorables,
Bien loin d'estre vilipendables :
C'est pourquoy cerveau de travers
J'y place l'honneur de *Nevers*. [ches,
Mon fat lors les mains dans ses po-
Confus comme un fondeur de cloches,
S'esquive par maints carefours,
Il est bien loin s'il court toûjours.
Ainsi finirent nos querelles ;
Icy finissent nos nouvelles,
Heroïne de ce temps-cy,
Je m'en vais donc finir aussi

Fait à Paris dans mon Estude
Le jour de Saint Simon Saint Iude.

Extrait du Privilège du Roy (comme au numéro 22).

A Paris, chez Alexandre Lesselin, ruë de la Barillerie, devant le Palais, à la Fontaine des Pastoureaux. Ce 28 octobre 1657.

TABLE DES NOMS

DE PERSONNES, DE LOCALITÉS, ETC., CITÉS

Les noms commençant par D', Du, L', La ou Le sont classés aux dites lettres.

Aa, rivière..... 93
Abbrusse..... 93
Adam (Guillaume), libr..... 54
Agde (évêque d')..... 45
Agnin le duc (le Père)..... 86
Alger..... 86, 94
Alexandre VII, pape. 66, 70, 82*, 89
Alexandrie d'Italie..... 67
Allemagne..... 67
Allemands (régiments)..... 89
Amalthéa..... 71
Amelot, premier président. 13, 45, 91 92*
Amiens (évêque d')..... 74
André (le petit Père). Voir Boulanger.
Antoine (cardinal)..... 70
Anvers..... 76, 79, 90
Ardres..... 67, 71*
Arras..... 90
Augustins (couvent des)..... 78
Autriche (maison d')..... 70, 75
Avignon..... 87
Ayre..... 66, 67

Ballard, libr..... 36, 69
Barberousse (Frédéric)..... 87
Barbezières..... 76
Barbaro (dom)..... 95
Barberin (Antoine), cardinal..... 43
Bandits (les) napolitains..... 76, 93*
Bavière (Ed. de)..... 13
Bavières (Louise-Marie de)... 44, 54
Beaufort (duc de)..... 49
Belle-Isle-sur-Seine..... 80
Benserade..... 52
Billaut (Adam)..... 68
Billon (Elisabeth)..... 7
Blaizeau..... 85
Blak, amiral anglais. 66, 67, 71, 82, 83*
Boccouse..... 67
Boisrobert (Le Métel de)..... 52*
Bonelle (marquise de)..... 44
Bossuel (Adrien), greffier..... 53
Boudeville (Claude), libr..... 28
Boulanger (Père André), augustin. 78, 79*
Bouillon (duc de)..... 49
Id. (duchesse de)..... 51
Boukinkam (duc de). Voir Buckingham.
Bourbon (Henry-Jules de)..... 13
Id. (Louis de), dauphin. 51*, 54
Bourbons..... 71
Bourbourg..... 89
Brandon (Elisabeth)..... 53
Brandebourg..... 79
Brécour (marquise de)..... 44
Brésil..... 67
Bretons..... 82
Brion (madame de)..... 48
Bruxelles..... 90
Buckingham (duc de)..... 90

Cabard..... 71
Caderousse (de..... 87
Cambert..... 85
Candale (duc de)..... 83
Campardon..... 55
Captifs (les) des Turcs..... 86
Carbonelli. Voir Corbinelli.
Carnavalet (de)..... 21*
Casal..... 94
Casimir, roi de Pologne..... 86
Castelgandolpho..... 95
Catalogne..... 83
Cattaro..... 95
Cauchie (Maurice)..... 39 52
Chabat..... 16
Chalonnais (les)..... 81, 90, 94
Chamboy..... 34, 82
Chamboy, gouverneur de Caen... 72*
Chameraut..... 76
Charost (marquis de)..... 48
Id. (marquise de)..... 44
Chartres..... 75
Chastefoliet..... 95
Chastillon..... 71
Chaulne (duchesse de)..... 49
Chenault (Ch.), impr. libr..... 24, 54
Cherbault (Anne), dite La Roche.. 7
Chausson..... 15
Chigy (cardinal Flavio)..... 50
Chiron..... 90
Christine de Suède. 42*, 68*, 71*, 75*, 80, 90
Claudin, libr..... 54
Coaslin (marquis de)..... 48
Coeffeteau..... 51
Coillan (mademoiselle..... 40
Colletet (François)..... 59
Id. (Guillaume)..... 50
Colme (la)..... 89
Conclave (le) électoral..... 70
Condé (le prince de..... 50, 52
Contarini, ambassadeur de Venise. 42, 71
Conty (de)..... 67

Corbinelli 71
Cordelières (les Petites) 78, 85
Cosaques 82
Constantinopolitains (les) 79, 93
Couperin 85
Cracovie 70, 75, 86, 90
Créquy (duc de) 42
Id. (marquis de) 42
Cromwell 71, 74 79

D'Aiguillon (duchesse) 50
D'Aligre (madame) 82
D'Alissant 85
D'Alluye (marquis) 52
D'Alzan 34
D'Amville (duc) 35
D'Anjou (duc) 80
Danemarck (roi de) 67
Danois 67, 79, 82, 95
D'Armagnac (le comte) 45
D'Asserac (marquis) 82
D'Aubigné (Françoise) 27*
Daubray (Dreux), seigneur d'Offemont 10, 38*, 44*, 69*, 70
D'Autriche (Anne) 21, 45
D'Avaugour 82
Dealus, conseiller 42
D'Elbeuf (Mr) 80, 83
D'Epernon (duc) 25
Des Marais 85
D'Hervart, conseiller 45
Donneau de Visé 9
D'Orléans (Gaston) 45
Id. (Marie-Louise), la grande Mademoiselle .. 10, 24, 44*, 77
Dreux D'Aubray. Voir Daubray
Du Mesnil (J.-B.). Voir Rosimont
Du Pelletier, avocat 9, 10, 15, 71
Du Perron 31
Dupin (Jean) 38*, 39, 42, 43, 52*
Du Plessis-Guénégaut 35
Du Pont 29
D'Uzez (duc) 94

Eukenfort 95
Espagne 67, 71, 78, 89

F. S. 35, 51
Fairfax 90
Faxardo (Saavedra) 16
Fedenrikode 86
Ferfax. Voir Fairfax.
Féron 85
Fieubet (de) ou Fiubet 68
Flandre 71, 94
Fontainebleau 55
Forges 52
Fouquet (Basile), coadjuteur de Narbonne. 11*, 12, 44*, 78, 81*, 84* 85
Fouquet (le surintendant) 21, 27*, 42, 43

France 70
Francfort 67, 75*, 76, 78
François (duc) 44
Frescarolo 95
Frioul 93
Froid 85
Fuensaldagne 94

Gamard 71
Garnier, violoniste 85
Garnier, joueur de théorbe 85
Gênes 70
Génois (les) 66, 79
Gentilhomme (René), sieur de Lespine 40
Gervais de Renars 48
Girardin 76
Gonzague (Anne de), princesse palatine .. 13*, 14, 19, 20, 23, 24, 29*, 35, 45, 75*, 79, 80, 90, 95
Gonzague (Charles de) 13
Gonsiefky 86
Goths 82, 95
Gramont (de), conseiller au Parlement 42
Gramont (maréchal de) 49, 75
Grand Khan (le) 94
Grandpré (M. de) 75
Gravelines 93
Greenwich 83
Groyn, notaire 26
Guardin (le sieur) 76
Guébriant (maréchal de) 29, 35
Guiche (comtesse de) 45
Guitonneau 51
Gustave-Adolphe 67, 70, 82*
Guyse (duc de) 35

Harcourt (comte d') 35
Hatin 36
Hénaut (de), notaire 26
Héron (le Père) 86
Hollande 67, 78
Hongrie (roi de) 67, 70
Hourlier (Claude), lieutenant civil. 7, 27

Innocent X 94
Itier 85

Janin de Castille 35, 49
Jérémie 71
Jésuites (les) 74
Julien, gazettier 28*, 29, 30*, 31*, 35, 51*, 52*

Kzarnefki 86

Laborde (de) 19, 22, 50
La Bussière (de) 75*, 76
La Calprenède (de) 52

La Chainaye (de)..... 81
La Court (Guillaume), libr..... 51
La Fère..... 68
La Feuillade (de)..... 49
La Gardie (Magnus de)..... 75*.
LA GRAVETTE DE MAYOLAS.... 39, 47*, 45*, 48, 53*, 54*, 55
La Haye (M. de)..... 93
Lampourdan..... 95
La Mothe-aux-Bois..... 79
L'Ange (Jean)..... 7*, 26*
La Noue. Voir Renard.
Laval (marquis de)..... 48
La Vallière (mademoiselle de).... 46
Lavau (M. de)..... 76
Lazarets (les)..... 70
Le Boux (R. P.)..... 86
LÉDIGNAN (abbé de)..... 8, 14, 39, 43*, 52*, 53*
Le Mazurier..... 55
LE PETIT (Claude)..... 44*
L'Espine. Voir Gentilhomme.
Lesselin (Alexandre), impr. et libr. 8*, 10, 11, 14, 15, 19*, 20*, 24*, 25, 26*, 27*, 28*, 32, 36*, 37*, 39*, 46*, 47, 79, 83
Lhospital (maréchal de)..... 35
Ligniville (de)..... 49, 65, 67
Lionnois..... 85
Lislebonne (comtesse de)..... 49
Locard (milord), ambassadeur d'Angleterre..... 10, 44, 45, 73*
Londres..... 66, 74
Longueville (duc de)..... 70
Loret (Jean)... 8*, 12, 20, 21*, 22, 24*, 25, 29, 31, 36, 46, 53
Lorme (Marion de)..... 52
Lorraine (Ferdinand de)..... 48, 65
Louis XIV..... 78*, 79, 90
Lubek..... 82
Luxembourg..... 79
Lys (La)..... 79, 89

Mademoiselle (la grande). Voir D'Orléans (Marie-Louise).
Madrid..... 90
Mahomet..... 93, 94
Maintenon (Madame de). Voir D'Aubigné (Françoise.)
Malherbe..... 26, 31
Malthe (Grand maître de).... 81*, 94
Mancini (Mademoiselle de)..... 43*
Manneville (marquis de)..... 49
Mantoue..... 94
Mantoue (duc de)..... 35
Marcillac (prince de)..... 48
Mardik..... 89
Marguerit (dom Joseph de)..... 83
Marseille..... 86
Mathevet (Ch.), libr..... 54
Maubuisson..... 95
Mazarin 15*, 21, 34, 39, 43*, 45, 53*, 86, 94
Meckelbourg (duc de)..... 53
Mello Francisco..... 95
Mende en Languedoc..... 87
Mercier..... 50
Id. (le Père), général des Mathurins..... 86
Mercœur (madame de)..... 35
Metz..... 76, 79, 83, 90, 94
Millot (Michel), l'aîné.. 7*, 26, 27, 28
Minimes (les)..... 70
Miranda..... 72
Modène (de)..... 67
Molac (de)..... 34
Moldavie..... 90
Molière..... 50, 55
Monnerot..... 9, 42
Montal..... 75
Montatère (marquise de)..... 35
Montausier (duc de)..... 51
Montferrat (pays de)..... 83
Montmédy..... 71, 90
Montmort (de)..... 42
Montpellier..... 90
Moreau..... 52
Mortare..... 83, 95
Moscovie (grand-duc de)..... 86
Mufthy (La)..... 79
Munster..... 75*, 79, 86*
Id. (évêque de)..... 75

Naples..... 93
Nemours (duc de)..... 44, 88*
— (duchesse de), 53, 54, 88*, 89
Nevers..... 68, 71, 75, 80*
Nicolaï (de), premier président... 49
Id. présidente..... 49
Noailles (comte de)..... 48
Noblet..... 36, 68
Noël (François), libr..... 50
Normandie (grand primat de).... 86
Notre-Dame de Paris (église)..... 68

Olry de Loryande..... 47, 71
Olympia, belle-sœur d'Innocent X. 94
Opdam (amiral)..... 90
Ostrogoths..... 70
Ottomans (les)..... 74
Paris..... 68, 71, 75, 78, 80*
Paslé (Jean), imprimeur..... 20
Pepingué, libr..... 50
Péra..... 86
Perdou de Subligny..... 46*
Péronne..... 72
Peste (la)..... 74
Petit (Edouard) ou Le Petit.... 7, 15
Petit (Sébastien)..... 7
Picot (Emile)..... 51, 53, 54
Pièche..... 85

Pigneranda (le comte de) .. 78*
Pinel 85
Piot (Louis), imprimeur 7
Podolie 75
Pologne 67, 79, 82, 90
Portugal 67, 90
Portugal (reine de) 78
Potel le Romain 34
Prague 70
Princesse Palatine. Voir Gonzague (Anne de).
Provinciaux (les) 78
Purling (Erasnie), de Pernelle 47*

Rabelais 91
Raggi (Jean-Baptiste) 66
Rambouillet (Mad. de), abbesse de Saint-Etienne 74
Ranty (de) 90
Rebuffé (les frères) 16
Refuge (de) 35
Renard La Noue, échevin 48
Renaudot (Théophraste) ... 8, 25, 70
Rhône (le) 87
Rians (de) 42
Richelieu (abbé de) 49*
Id. (cardinal) 50
Id. (duc de) 42
ROBINET DE SAINT-JEAN .. 8*, 13*, 19, 20*, 22, 23*, 24, 25, 29, 30, 31*, 36*, 37, 38, 39, 50*, 51
Rochefort (marquis de) 70
Rocroy 75
Rome 66
Rondet (Laurent), libr 51
Roquelaure (duchesse de) 42
ROSIMONT (DE) 39, 45*, 55
Rostaing (marquis de) 35
Rothschild (James de) 46, 51
Rou (Jean) 16
Rueau (Madame de) 48

S. C. OU S. C. (DE) 35, 51
Saint-Aignan (comte de) 43
Saint-André Montbrun 43
Saint-François 86
Saint-Germain 93
Saint-Héran (marquis de) 45
Saint-Jean 71
Saint-Julien. Voir Julien.
Saint-Marc (général) 94
Saint-Paul (église) 68
Saint-Pol 71
Saint-Omer 71, 93
Saint-Salvador 71
Saint-Sauveur 71
Saint-Venant 65*, 67*, 71*, 90
Sainte-Hermine (Mademoiselle de) 34
Sainte-Opportune 91
Sainte-Vierge (la) 68
Salerne (Luc-Antonio) 71
Sardaigne 95
Savoye (Eugène de) 43
SCARRON 5, 19, 24*, 25*, 26, 27*, 28*, 31*, 32* 34*, 85*, 40*, 52
Séguier (le chancelier). 34, 43, 54, 71
Id. (Madame) 42
Seine (la) 68, 73
Seneterre (de) 35
Sens 53
Sercy (Ch. de), libr 53*
Servient (comte de) 34
Seve (de), prévost des marchands 48
Séville 90
Siron 67
Sorbonne (la) 83
Soycourt (marquis de) 45
Id. (marquise de) 45
Stemple 90
Subligny. Voir Perdou.

Tage (le) 73
Taliavaque 71
Talon, avocat général 43
Tallemant 71
Tamise (la) 73, 83, 94
Tartarie 82, 94
Thierry (Denis), libr 51
Tonelin 85
Tonti 71
Tortone 67
Toscane (duc de) 66
Tour (la) de Londres) 88
Transilvanie 94*
Trébizonde 94
Tubeuf, conseiller 48
Tunis 86, 94
Turenne (maréchal de). 34, 42, 43, 68, 89, 93, 94
Tybre (le) 70

Vaillac (comte de) 48
Vair (de) 85
Valence 79
Valois (duc de) 54
Varsovie 79, 90
Vénitiens (les) 71, 76, 94
Vézelet (comtesse de) 45
Vibray (marquise de) 48
Villars (marquise de) 35, 48
Villemié 85
Villequier (marquis de) 45
Villeroy (maréchal de) 14*, 45
Vincent 85
Vitry (duc de) 43

Wandalles 79, 82
Westminster (château de) 82
Wiltemberg (duc de) 49

York 90

TABLE GÉNERALE DES MATIÈRES

Avant-propos 5

Claude Le Petit et *La Muse de la Cour*. 6

Les gazettes concurrentes des *Lettres en vers* de Jean Loret. 17

A) I. *La Muse Héroï-Comique*. Au Roy, p. 19 ; — II. *La Muse Royale*, p. 19. — *B*) I. *Epitres de Scarron et d'autres autheurs*, p. 24, avec les noms des personnes auxquelles elles sont adressées, p. 33 ; II. *La Muse de la Cour*, p. 36 ; *Id.* p. 41 ; la seconde *Muse de la Cour*, 1665, p. 46. — *La Muse Historique* de La Gravette de Mayolas, p. 47, avec les noms des personnes auxquelles elles sont adressées, p. 48.

Les concurrents de Loret (en dehors de Scarron et Claude Le Petit).

Robinet de Saint-Jean, p. 50 ; — Julien (ou Saint-Julien ?), p. 51 ; — Jean Dupin, p. 52 ; — l'abbé de Lédignan, p. 52 ; — La Gravette de Mayolas, p. 53 ; — de Rosimont, p. 56.

Les numéros de *La Muse de la Cour*, rimés par Claude Le Petit. 59

Extraordinaire du 17 juillet 1657, p. 59 ; n° 22 du 1er septembre 1657, (n. s.), p. 65 ; n° 23 du 8 (n. s.), p. 69 ; n° 24 du 17 (signé), p. 73 ; n° 25 du 25 (signé), p. 77 ; n° 26 du 2 octobre (n. s.), p. 81 ; n° 27, du 10 (signé), p. 84 ; n° 28, du 20 (signé), p. 88 ; n° 29, du 28 (signé), p. 92.

Table des noms de personnes, de villes, etc., cités. 97

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

P. Durand-Lapie et F. Lachèvre. — Deux homonymes du XVIIe siècle : François Maynard, président d'Aurillac, et François Ménard, avocat au Parlement de Toulouse. Étude bio-bibliographique. Paris, 1899, in-8.

M. Charles Drouet et le problème des deux Maynard. Le Poème *Le Philandre*. Réponse par Frédéric Lachèvre. In-12 de 141 pp.

Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700 donnant : — 1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Le premier vers des pièces de chaque auteur précédées d'une notice bio-bibliographique ; — 3° Une table générale des pièces anonymes avec l'indication du nom des auteurs de celles qui ont pu être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités, etc. Tiré à 350 exempl. numérotés, 4 vol. in-4° de LX et 2.371 pp.

Souscription du Ministère de l'Instruction publique. Prix Brunet de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les Satires de Boileau, commentées par lui-même et publiées avec des notes. Reproduction du commentaire inédit de Pierre Le Verrier avec les corrections autographes de Despréaux. Paris, 1906, in-8 de XXXIII et 208 pp. chiffr., fac-simile. Tiré à 250 exempl. numérotés.

Le Livre d'amour d'Estienne Durand pour Marie de Fourcy, marquise d'Effiat. Méditations de E. D., réimprimées sur l'unique exemplaire connu, précédées de la vie du poète par Guillaume Colletet et d'une notice. In-8 de LVI et 271 pp. Titre gravé et frontispice à l'eau forte de Manesse. — Tiré à 301 exempl. numérotés.

Poètes et Goinffres du XVIIe siècle. La Chronique des Chapons et des Gélinottes du Mans, d'Etienne Martin de Pinchesne, publiée sur le manuscrit original de la Bibliothèque nationale. Fr. à l'eau forte de Manesse. Gr. In-8 de LXXI et 259 pp. Tiré à 301 exempl. numérotés.

Voltaire mourant. Enquête faite en 1778 sur les circonstances de sa dernière maladie, publiée sur le manuscrit inédit et annotée, suivie de : Le Catéchisme des libertins du XVIIe siècle, *Les Quatrains du Déiste ou l'Anti-Bigot*, *A propos d'une lettre inédite de l'abbé D'Olivet*, *Voltaire et Des Barreaux*, etc. Portrait de Voltaire. In-8 de XXXIII et 208 pp. Tiré à 501 exempl. numérotés.

Le Livre d'amour d'Hercule de Laeger. Vers pour Iris (Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, publiés sur le manuscrit original inédit, avec une notice. Portrait et fac-simile. In-12 de 141 pp.

University of British Columbia Library
DUE DATE

FORM 310

LMP
BRELAZ
PARIS

UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02274 7197

0.54779

ORDER DATE

ORDER NUMBER

CODES DAN

VENDOR NO

VENDOR NAME Edition et Prix

ADDRESS

ADDRESS

LISTED IN

COURSE NAME

DEC 23 1969

USE DE LA

1922